

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VI

QUÉBEC, FÉVRIER 1925.

No 6

La Bonne-Entente

1925 nous a apporté, à la fin de janvier, un événement moins considérable qu'on ne le souhaitait sans doute, mais qui servira aux uns et aux autres d'éloquente leçon. Nous voulons parler du récent et tapageur voyage de Bonne-Entente, organisé chez le monde officiel ontarien à l'invitation gracieuse de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'affaire avait été annoncée longtemps à l'avance et avec fracas. Le recrutement des voyageurs se fit surtout parmi le monde officiel et chez les gens les plus représentatifs. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'Ontario, le Premier Ministre et plusieurs ministres du Cabinet ontarien, Sa Grandeur Mgr McNeil, archevêque de Toronto, le Principal de l'Université Queen, etc., en tout trois cent cinquante hommes distingués qui s'en venaient à Québec et à Montréal promouvoir la cause de la Bonne-Entente entre les deux races.

Ce voyage est le dernier à date d'une série ouverte il y a quelques années, à la suite d'une lutte violente autour des écoles ontariennes, de l'affaire de la conscription et des attaques qui ont suivi contre Québec, à la suite surtout d'une panique déclarée à Toronto par le retour précipité de chars de catalogues, que les Canadiens français du Québec retournaient en protestant de leur détermination de ne pas encourager ceux qui aidaient ou laissaient persécuter leurs frères ontariens.

Les voyageurs de la première excursion se recrutaient surtout parmi les hommes d'affaires, et les Chambres de Commerce furent surtout mises à contribution pour les recevoir. D'autres

suivirent, se composant également de professionnels. Québec, à son tour visita Toronto, il y a deux ans.

*

* *

Ces efforts ne doivent pas être condamnés, car ils ont déjà porté des fruits ; mais il faut, tout en les acceptant de grand cœur, s'en défier résolument. Il faut s'en défier d'autant plus que maintenant les visiteurs sont devenus, pour la plupart, des politiciens.

Nos compatriotes d'Ontario, les pères de famille canadiens-français n'ont rien ménagé pour tenir cette question des écoles ontariennes en dehors des clans politiques. Toujours il faudra voir à ce que les politiciens, qui doivent cependant la régler ou continuer de la gâcher, ne s'en emparent pas au profit de leur parti politique. Toutefois, si les politiciens doivent régler la question des écoles ontariennes, ils ne peuvent pour ce faire, croire nécessaire seulement de satisfaire d'autres politiciens. Ceux à qui ils doivent rendre justice sont les pères de famille canadiens-français. C'est pourquoi il serait dangereux que les pères de famille fussent écartés du règlement final.

Le dernier voyage a été fait par le monde de la politique. Aussi, on en entendra de plus nombreux échos, et sa faillite restera un complet désappointement.

M. Ferguson, le premier ministre ontarien actuel, est le ministre qui a fait, il y a quelques années, accepter le Règlement XVII, contre lequel nos compatriotes ont sérieusement à redire et que, d'ailleurs, ils refusent avec raison d'accepter.

Ce Règlement XVII diminue l'enseignement du français dans une proportion telle qu'il est

clairement destiné à le faire disparaître entièrement. Dans les écoles ouvertes avant l'adoption de ce Règlement et reconnues comme bilingues, la loi permet juste assez de français pour en faire détester l'enseignement. Dans les écoles ouvertes depuis, il le prohibe entièrement.

*

* *

Québec, qui a le devoir de veiller au respect du pacte confédératif, en voyant la minorité ontarienne persécutée, a élevé la voix et protesté énergiquement. Il s'est produit une friction qui a nui aux bonnes relations entre les provinces et miné les intérêts même matériels ontariens. La Confédération elle-même a été moralement atteinte.

Ontario veut que cette friction disparaisse, parce qu'il y va de son plus vif intérêt. Nous comprenons facilement pourquoi les voyages de Bonne-Entente lui paraissent si pratiques.

M. Ferguson est venu à Québec avec le dernier et il a prononcé un discours. Tout le monde croyait que ce discours devait être la pièce de résistance et nous apporterait le soulagement désiré. Il n'a servi qu'à prouver éloquemment que nos frères ontariens ont raison de dire que la question ontarienne n'est pas réglée, qu'elle est toujours au même point et que le Règlement XVII est toujours là pour menacer la survivance de la langue française chez eux.

Non seulement, M. Ferguson n'a apporté aucun espoir de règlement prochain de la difficulté ontarienne, qui est la cause principale de la friction entre les deux provinces, mais il empire son cas. Au lieu de nous parler de ce qu'il avait l'intention de faire pour rendre justice à nos compatriotes, il a tenté de nous donner, dans les instruments de persécution que son gouvernement entretient, des preuves de son grand amour pour les français.

Le Premier Ministre ontarien avait oublié sans doute qu'il n'était pas devant un auditoire de comité électoral et que les membres mêmes du voyage de Bonne-Entente voulaient entendre dire autre chose. Toujours est-il qu'il a désapointé les uns et les autres et qu'en somme, il nous a montré que le temps de dormir n'est pas encore arrivé.

A ce point de vue là, il nous a peut-être rendu un fier service. Il en a rendu un bien pauvre à sa province cependant.

*

* *

Les pères de famille canadiens-français d'Ontario ne se soucient guère des octrois que le Gouvernement ontarien peut donner pour maintenir le soi-disant enseignement bilingue officiel. Au fait, ils refusent ces octrois, parce qu'ils sont trop compromettants et ne servent pas la cause qu'ils disent vouloir promouvoir. Ces pères refusent les octrois ordinaires, doivent se construire des écoles indépendantes et payer double taxe, et, pour s'assurer de véritables instituteurs bilingues, force leur est de se donner une école de pédagogie qui ne soit pas une machine anglicisante et neutralisante.

Et M. Ferguson est venu publier les sommes d'argent que son gouvernement débourse pour maintenir un Règlement absurde.

S'il le voulait, il rendrait le plus signalé plaisir à nos compatriotes en leur permettant simplement de dépenser, non pas l'argent du Gouvernement, mais le leur propre, comme le droit naturel leur permet de le faire pour l'instruction de leurs enfants.

Nos compatriotes ne demandent pas de libéralités, ils réclament simplement justice. Si le Gouvernement ontarien voulait réellement être juste, vite il deviendrait généreux.

Le dernier voyage de Bonne-Entente aura donc servi à éclairer un certain nombre d'Ontariens, qui ont voulu sincèrement se renseigner en causant avec nos gens et en entendant les déclarations franches de nos hommes publics. Il aura servi encore à nous apprendre que les bonnes intentions de M. Ferguson se résument à vouloir continuer un régime d'injustice et de persécution.

Thomas POULIN.

Le petit Jean, qui a d'assez mauvaises places, parle d'un camarade qui est toujours le premier.

— Voilà, dit son papa, esquissant un brin de morale, voilà un enfant dont je voudrais être le père.

— Ah ! non, tu vas voir.

— Pourquoi ?

— Parce que son père est mort au Tonkin !

“Si, c'est sérieux...!”

* * * Qu'il fait froid ! mais qu'il fait donc froid !... Et les talons crépitent sur le pavé des trottoirs que la gelée a rendus sonores. Et les petits groupes qui s'échelonnent tout le long de la route du Collège, se hâtent comme des bandes de moineaux frileux vers la bonne classe bien chauffée qui les attend. Les mains toutes raidies, malgré les gros gants de laine, d'avoir tenu le paquet de livres, s'en vont, chacune à son tour, se réchauffer tout au fond des poches. Et les minois : à peine un bout de nez, deux pommettes rouges comme des fraises, et des yeux tout mouillés sous le froid qui pique, s'enfouissent frileusement dans le chaud collier de l'écharpe ou du cache-nez. Tout cela enveloppé du nuage de buée blanche de la respiration, qui saupoudre comme une poussière de verre ou comme du sucre sur des bonbons glacés, le bord des casquettes et le duvet des fourrures.

Qu'il fait froid !... mais ce matin, cela dépasse toute mesure. Cette fois, si on ne patine pas, on ne patinera jamais !... Tiens, le thermomètre !... Fidèle au vieux rite des jours de gelée, quand il y a espoir de patiner, le P. Préfet l'a pendu à l'extérieur, près de sa porte. C'est bon signe !... Sapristi !... $8\frac{1}{2}$, presque 9 en-dessous de zéro ! Ah ! il faut absolument que les Rhétos aillent demander un congé pour cet après-midi. Pour une fois qu'il gèle assez fort !... Ah ! la gelée !... La bonne gelée !... Vive la gelée !

Et tout en s'installant délicieusement dans l'atmosphère chaude de la classe, tout en repassant une dernière fois les leçons de tantôt, on se sent des patins peser au bout des jambes et les jarrets se tendre tout seuls pour d'imaginaires coups de lame.

La classe commencée, des trente-sept grands garçons de Troisième Latine qui ont ouvert devant eux leur Tite-Live, il y en a bien vingt au moins, pour ne pas exagérer, qui trouvent le passage des Alpes sous la neige et les culbuttes de ces bons Carthaginois non sans charmes ni sans actualité, mais dépassés, de loin, par les glissades, les *crou-crou*, les huit, les voltes, les boucles et les renversés qu'on rêve et qu'on espère pour l'après-midi.

C'est tout de même curieux qu'on ne soit encore venu rien annoncer... Pourvu que les Rhétos aient fait la démarche. Ces “messieurs”, ça se fait toujours prier pour se donner de l'importance. Si c'était nous autres au moins !... Et pourvu que le Père Recteur n'ait pas refusé, à cause du congé d'avant-hier ! Non, ça, ce serait dégoûtant !

— Toc, toc !

— Ah ?... Non, ce sont les absents dont le P. Préfet vient prendre note. Ce n'est pas encore pour cette fois ! Enfin !... Tiens... mais si... il revient... C'est ça... Ça y est... il a un billet. Je suis sûr qu'il a fait exprès semblant de l'oublier !

Et, avec un malin sourire et une lenteur affectée, le P. Préfet proclame :

— Cet après-midi, congé de patinage accordé par le R. P. Recteur...

Frison d'enthousiasme qui n'en peut plus de ne pas éclater... un arrêt du Père, et un regard ! aussitôt, silence absolu : vous comprenez, ce n'est pas le jour d'endosser une retenue !...

— Les pensionnaires iront dans les prairies derrière l'écluse de Deule. Les externes qui le désirent sont invités à les accompagner. Départ à une heure. A cinq heures, étude.

En dépit du calme, d'ailleurs tout relatif de la turbulente classe, les nerfs, malgré tous les efforts, font frétiler bras et jambes, les têtes s'affolent, ont toute la peine du monde à ne pas laisser partir des acclamations féroces :

— Hourrah ! Bravo !... Vive le Recteur !... Chic type le Père Recteur !...

Le Père Préfet sorti, là, au second banc, Robert Perroy risque à mi-voix :

— Georges !

— Quoi ?

— Tu veux, on ira ensemble ? Tu passeras par la maison, hein ?

— Oui. A quelle heure ?

— Quand tu veux, le plus tôt possible. Avant une heure au moins !

— Bon.

* * *

Evidemment, ils iront ensemble, les deux grands amis, les “inséparables”, comme on les appelait. Et, en effet, on ne les voyait guère l'un sans l'autre. Presque voisins, ils se connaissaient depuis toujours. Ils avaient fait toutes leurs classes ensemble, depuis l'école des Sœurs jusqu'à leur Troisième d'aujourd'hui. Leurs caractères d'ailleurs se ressemblaient en bien des points. Tous deux fort bons enfants, bien élevés, mais espiègles à décourager un ange, bons élèves aussi. Robert avec plus de facilité, Georges avec moins de profondeur et de constance, mais plus d'originalité. Un point les rendait assez différents pour que leur amitié pût vivre des heurts, voire même, à l'occasion, de quelque bourasque passagère, sans lesquels elle eût risqué de sombrer, insipide et monotone : Robert savait s'entêter, mais là, s'entêter à froid. Toute sa personnalité, alors, se cristallisait dans une inertie contre laquelle raison, bon-sens, bonnes paroles et surtout punitions venaient se buter comme la vague qui s'émiette sur l'impassible rocher. Georges, lui, avait gardé toute sa naïveté de sept ans. —

Il en avait maintenant quatorze, Robert, à peu près quinze. — Quoique très fin et très perspicace en bien des choses, il avait, en tout, dans les autres, dans la vie, dans ce qu'il croyait, dans ce qu'on lui disait, une telle confiance, une telle foi absolue, qu'on lui eût tout fait croire. L'embarras était seulement, après coup, de le détromper. Sous ces dehors candides jusqu'à paraître enfantins, il cachait un fond de sérieux surprenant, un bon et brave cœur fort émotionnable, mais tout plein de générosité et dont on pouvait espérer quelque chose de tout à fait bien pour plus tard.

Tels, ils avaient poussé et grandi, bambins dont les bonnes Sœurs ne venaient pas à bout tous les jours ; bons petits fous de Sixième qui se partageaient consciencieusement leurs pénitences, et aujourd'hui, déjà, adolescents dégingandés dans leurs habits qui devenaient trop courts en trois mois.

Et pourtant, qui les eût connus de tout près, eût remarqué que depuis un certain temps quelque chose de nouveau les distinguait, les séparait, comme une barrière, que leurs âmes d'adolescents qui s'éveillent, pressentaient sans s'en rendre bien compte. Ils grandissaient tous deux, mais Robert surtout n'était plus le même. Il avait fallu mille menus indices : un mot, un sourire, un silence, un rien, pour montrer à Georges que quelque chose changeait dans son ami, qu'un vide, presque une gêne les divisait sur un point qu'il ne se précisait pas encore.

A certains jours, au moins, Robert lui paraissait... comme plus sérieux, s'amusant moins aux espiègleries, aux bons fous rires pour des riens, dont il se fût pâmé autrefois, et qui lui faisaient dire aujourd'hui à son ami : "Tu seras toujours gosse, toi !" A plusieurs reprises, Georges avait surpris sur ses lèvres un juron ou un gros mot échappé dans l'ardeur de la partie de foot-ball et qui l'avait peiné. C'était encore, au sujet d'un compagnon disgracieux, une plaisanterie que Georges eût préféré ne pas entendre de la bouche de son ami.

Depuis les dernières grandes vacances, surtout, ce malaise se précisait et les reproches qu'il eût pu faire à son Robert prenaient corps, reproches qu'il avait bien risqués timidement l'une ou l'autre fois, mais qui n'avaient guère été bien reçus.

Un soir, Robert avait été appelé chez le Père Préfet pour une "histoire" dont on ne savait rien mais qui devait être sérieuse, car il était revenu les yeux rouges, la mine fermée et distraite. Et comme le bon Georges, tout prêt à partager sa peine, lui demandait :

— Eh bien ? Qu'est-ce qu'il y a eu ?

Il s'attira cette rebuffade :

— Laisse-moi tranquille avec ça... rien, une oêtise... C'est dégoûtant comme on cafarde dans cette boîte !

Dans le groupe de leurs compagnons et de leurs amis, dont tel et tel se tenaient de plus en plus à l'écart, on s'étonnait — et à l'occasion, on le laissa bien entendre à Georges — qu'ils fussent toujours si grands amis. Car Robert, inconsciemment sans doute, se raccrochait à ce bon vieux camarade, soit qu'il eût besoin de se distraire et de s'étourdir, soit que, d'instinct, il s'attachât à lui comme à sa bonne étoile.

Un jour, Georges, rejoignant Robert qui causait, le dos tourné, dans un coin de la cour, remarqua fort bien que, surpris par son arrivée, celui-ci cachait dans sa poche une carte postale qu'il avait montrée à un grand qui riait. Robert rougit un peu ; sa figure se crispa, barré d'un pli imperceptible, et il se mit à parler avec volubilité du Tour de Belgique qui devait avoir lieu dimanche, des coureurs qu'il avait vus s'entraîner au boulevard.

Quelque temps après, comme ils faisaient route ensemble, Robert lui montra je ne sais quelle brochure à couverture bariolée ; sans doute un de ces romans populaires à six sous.

— Tu le veux ? Mais ne le fais pas prendre, hein ! C'est ça qui ferait encore des histoires !

— Non, dit carrément Georges — à qui cette offre en cachette venait décidément d'ouvrir les yeux, — d'ailleurs, tu ne devrais pas lire cela.

— Ah bah ! et pourquoi donc ?

— Mais tu le sais bien, n'est-ce pas ?

— Oh ! Monsieur le Jésuite ! on n'est pas si "sainte nitouche" que toi, voilà !

Et craignant que son gros mot de dépit n'eût froissé :

— Et puis c'est bon ; comme tu veux, après tout. Je pensais te faire plaisir moi. Nous n'allons pas nous disputer pour cela.

— Si tu veux me faire plaisir, eh bien, laisse là ces bouquins qui sortent je ne sais d'où et qui ne valent pas cher. Ce n'est toujours pas cela qui te fera du bien, va ! D'ailleurs, je ne m'en aperçois pas peut-être !...

Piqué à son tour, Robert ricana, rageur :

— Qu'est-ce que c'est que tu veux dire ? Allons, mon vieux, tu ne vas pas me sermonner, hein ; laisse ça au P. Duvy qui nous rase une fois tous les samedis, c'est déjà bien assez.

Et il ajouta, amer et agressif :

— D'ailleurs, si tu veux que je te le dise, moi aussi, tout ça n'est pas sérieux, c'est de la pose. Devant la galerie, on joue au petit Préfet de Congrégation qu'on espère devenir, hein ? mais au fond, avoue-le, tu ne vaux pas mieux que les autres. Allons, dis-le donc, que tu n'y crois pas, et que ça n'est pas sérieux, toutes ces histoires !

Georges se sentit blessé jusqu'à l'âme par ce reproche d'hypocrisie que son ami lui jetait en pleine figure, dont il avait horreur et qu'il savait aussi peu mérité que possible. Il pâlit.

Ses yeux brillèrent sous ses paupières frémissantes. Du tac au tac, il répliqua avec une énergie qui le surprit lui-même :

— Si, mon cher, que c'est sérieux... et j'espère bien te le montrer un jour... Et tu devrais bien savoir, Robert, que si je te dis cela, c'est que je le pense !

Robert sentit qu'il avait été trop loin.

— C'est bon, va, mon vieux. J'ai dit cela sans penser, ne t'en fais pas, va !

Et de nouveau ricaneur :

— D'ailleurs, attends un peu seulement, tu devras bien apprendre à vivre.

Leurs routes se séparaient. Ils se quittèrent, mécontents l'un de l'autre.

Georges s'en alla de son côté, pensif, fort peiné de la triste évidence de ce qu'il soupçonnait déjà. "Décidément, songeait-il cela ne va pas ! Pauvre Robert !..." et tout en marchant, il se répétait les dures paroles de son ami ; malgré lui, pour un peu, il aurait pleuré.

Et puis il se demandait, après l'offre de ce livre que son imagination candide et vite effarouchée, lui représentait comme absolument pervers, si son devoir n'était pas tout de même de rompre avec Robert, et si l'altercation de tantôt n'en était pas l'occasion toute indiquée. Que faire ? Il fallait se décider, et avant la prochaine rencontre.

Il songea à demander conseil, mais à qui ? Et puis, pouvait-il ainsi raconter tout ce qu'il venait d'apprendre et qu'il était seul, pensait-il naïvement, à connaître ? Si jamais Robert devinait quelque chose, c'est alors qu'il se fâcherait et le mépriserait d'avoir "cafardé" !

Finalement, après bien des hésitations, il se décida. Il irait chez le P. Duvy, dès ce soir, à quatre heures, avant l'étude. Il expliquerait son affaire de manière à ne pas dire de qui il s'agissait ; et comme cela, il saurait à quoi s'en tenir avant d'avoir revu Robert.

* * *

— Toc, toc !

— ...'trez !

— Bonjour, Père Duvy.

Le vieux Père leva les yeux de dessus son bréviaire, tout en marquant le verset avec son maigre doigt noueux.

— Eh ! Bonjour Georges. Quelle bonne nouvelle ?

On a l'air tout sérieux. Bah ! une fois n'est pas coutume, n'est-ce pas ?

Un pâle sourire vite évanoui :

— Père, je voudrais vous demander un conseil.

Et, gêné, s'embrouillant dans ces explications, craignant de laisser au Père le temps de l'interrompre, d'un trait, il récita pêle-mêle des bribes de phrases qu'il avait ruminées tout après-midi :

— Voilà, c'est quelqu'un qui m'a offert un mauvais livre, un livre pas d'ici ; je crois qu'il n'est pas bon puisque c'était en cachette ; j'étais son ami, est-ce que je ne dois plus aller avec lui ? les autres me l'ont déjà dit ; c'est un bon garçon, voyez-vous ; mais je ne sais pas ce qu'il a maintenant, il n'est plus comme avant ; et puis nous nous sommes disputés, encore tantôt à cause du livre : il s'est fâché, moi je ne voulais pas lui faire de la peine, au contraire, c'était pour lui faire du bien, mais il m'a dit que j'étais un hypocrite, et que je voulais être préfet de Congrégation, et puis que ce n'était pas vrai, que je ne valais pas mieux qu'un autre et que... que... je deviendrais...

Il n'en pouvait plus, l'émotion était trop forte, il se mit à pleurer.

— Allons, allons, mon brave Georges, calmons-nous. D'abord, asseyons-nous, là. Eh bien, voyons maintenant, qu'y a-t-il donc de si terrible ?

— J'ai peur que... ce ne soit un mauvais compagnon, et c'est pour savoir si je puis encore aller avec lui. Nous étions grands amis, et...

— Mais de qui s'agit-il ?

"C'est cela, pensa Georges épouvanté, voilà le Père qui veut que je dénonce !" Et il hésitait, s'agitant sur sa chaise, ne sachant que répondre, comment s'échapper.

Le Père devina tout de suite.

— Oui, je comprends, on ne veut pas trahir son ami, n'est-ce pas ? C'est fort beau cela, mon brave Georges, mais, écoute-moi bien, je sais tout, et même j'attendais d'un jour à à l'autre ta visite. C'est ton ami Robert, dis, qui te fait de la peine ?

— Oui, Père.

— Ah ! Tu vois. Eh bien ! D'abord, il est entendu, n'est-ce pas, que tout ceci reste entre nous. Pour le Père Préfet, votre professeur, qui sais-je encore, je ne connais ni Georges Aubry, ni Robert Perroy. Entendu ? Tu demandes un conseil à ton directeur, c'est ton directeur qui te répondra ; tu peux tout lui dire sans crainte, le Père Duvy lui-même n'en saura rien.

Et, rasséréiné, Georges raconta alors ses doutes, ses inquiétudes, les indices, les quelques observations qu'il avait glissées, les prières aussi qu'il avait faites pour ce Robert qui était en train de tourner mal, pensait-il, mais qu'il aimait bien quand même, et cela lui faisait bien de la peine... et enfin l'incident du matin et les regrettables paroles qu'on s'était dites...

Le bon vieux Père Duvy avait déposé ses lunettes dans son bréviaire, il restait là, immobile et semblait réfléchir, les deux mains jointes posées sur ses genoux. Puis, soudain, il interrompit l'enfant :

— Ecoute-moi bien, Georges, sur dix élèves qui m'auraient posé la même question, à huit, au moins, j'aurais répondu : "Non, séparez-

vous". Pourtant, je ne te le dirai pas... non, pas encore. Qui sait? Le bon Dieu se servira peut-être de toi pour aider un peu ce brave Robert qui vaud mieux, je crois, qu'il ne veut le paraître, mais qui passe, dis-tu, par un mauvais moment. Je te dis donc : "Continue d'aller avec lui, fais comme si rien ne s'était passé." Mais à deux conditions que je t'impose : un engagement d'honneur, tu sais !

— Oui, Père, bien sûr.

— Primo : que tu ne tolèreras jamais devant toi un mot, un geste qui ne convient pas. Des critiques, des plaisanteries, des gros-mots, des injures même, patience, ce n'est rien : tu offriras cela au bon Dieu, sans te fâcher, ni t'en faire trop de peine. Mais, au premier mot dont tu aurais vraiment à rougir, toi, arrête-le net : "Non, Robert, pas cela, sinon c'est fini entre nous." En second lieu, quand on aura encore de la peine, des inquiétudes, n'importe quoi, on ne gardera plus cela pendant bien longtemps pour soi tout seul... n'est-ce pas... mais le jour même on viendra me voir. Compris ?

— Oui, Père, c'est cela... Mais, Père, en attendant, qu'est-ce qu'il faut faire? Que lui dire, pour...

— Rien, rien du tout ; prier, prier, mon petit, prier le bon Dieu et rien d'autre. Nos gros doigts ne feraient que gêner son ouvrage. Prie beaucoup et laisse faire le bon Dieu ; pas de reproches, pas de conseils ; contente-toi d'être là, comme avant, comme si rien ne s'était passé, et toujours bien gaiement, surtout. C'est bien compris ?

— Oui, Père. Au revoir, Père et merci.

— Au revoir, Georges. A bientôt.

Et le Père reprit, à la page marquée par ses lunettes, le psaume interrompu :

Beati immaculati in via, qui ambulat in lege Domini.

Bienheureux ces bons cœurs purs d'enfants qui passent, sans tache, sur le chemin de la vie, qui s'en vont fidèles à la loi du bon Dieu.

* * *

Oh ! la splendide glace ! bien dure, et lisse, polie comme un miroir, et transparente au point qu'on peut voir au travers, le gazon de la prairie et les herbes des fossés. Et l'on va, on vient, on s'en donne sans plus penser à rien qu'à ce beau miroir sur lequel on file comme ces mouettes que le froid a éloignées des dunes et qui planent elles aussi, là-haut, au-dessus du champ de glace.

On a bien au début, les pieds tout ankylosés par l'effort soutenu et les courroies trop bien serrées, mais cela passe vite ; et alors ce sont les belles courses folles, les courbes savantes et impeccables... ou aussi les "patatras" épiques... Ce sont, pour les "forts", ceux qu'on regarde et que grise le succès devant

cette galerie, ce sont toutes les prouesses longtemps étudiées du répertoire : dehors alternés et dehors renversés, boucles en avant et en arrière, des huit, des trois sur un pied, que sais-je encore.

La plupart, pourtant, en sont encore à l'inélégante course, le corps cassé en deux, les bras ballants, jetés de part et d'autre comme un balancier. Les tout commençants, dans un petit coin bien tranquille, essaient gauchement, culbutent, se relèvent... et reculbutent ; pour la dixième fois, relacent un patin qui ne veut pas tenir ; ou bien, désespérant d'atteindre jamais les élégances de la lame qu'ils regardent d'un œil d'envie, jettent à la bergée ces patins diaboliques et bourgeoisement, s'en vont dévalant les bras étendus, sur une prosaïque glissoire... qui a bien... soixante mètres. D'autres encore, sur un fin traîneau apporté par quelque externe et tiré par un attelage de patineurs solides, s'embarquent pour des voyages pleins d'émotionnantes péripéties, de virages sournois, d'intenables volte-face.

Le Père surveillant — qui patine chiquement sais-tu ! — va, vient, l'œil à tout son monde : tant qu'on s'amuse, tout va bien. Ça et là, il reconforte ou félicite au passage, distribue des conseils d'expérience et des courroies de rechange, relève les courages chancelants et les victimes endolories, panse les nez qui saignent, bande les genoux écorchés par la traîtrise du miroir enjôleur.

Hélas ! tout a une fin, même un pareil paradis. Trois heures et demie. La petite sonnette bien connue tinte, pressante. De tous les coins, on se rassemble, on s'assied sur la berge, pour dévisser les patins et remettre les paletots fripés. Et, lente, de toutes les jambes alourdies, de toute la fatigue que le plaisir et l'animation empêchaient de sentir, la petite colonne, égrenant ses traînards comme une armée vaincue, bat en retraite sur le chemin du Collège.

En entendant la clochette, Robert avait retenu Georges qui déjà rejoignait le groupe :

— Tu t'en vas ? Ecoute, moi, je reste encore. C'est pour les pensionnaires qu'on sonne. Ce n'est pas pour nous.

Georges hésite, cette petite escapade le tente bien aussi.

— Allons, reste avec moi, jusqu'à quatre heures seulement. La glace va être bien libre. Ce sera bien délicieux. Nous retournerons ensemble au lieu de traîner avec les mioches, nous serons là en même temps qu'eux.

Georges se laisse convaincre. Il craint un peu qu'un refus ne lui attire encore un : "sainte nitouche !" quelconque, comme au jour de la fameuse dispute qui l'avait tant peiné... mais il faut mieux ne plus penser à cela. Et puis la glace est si belle et si tentante, les autres ont déjà quitté la prairie.

— Allons, soit, mais pas après quatre heures, n'est-ce pas ; j'ai mon concours de "Math" à repasser.

Et en avant... Dzînn... dzînn..., les patins mordent, on prend de la vitesse, les courbes s'allongent régulières ; on ne rencontre presque personne. Non, c'est délicieux, c'est grisant !...

"Tiens, mais où est Robert ?" Et Georges l'aperçoit qui se dirige du côté des saules de la rivière, là où la glace est vierge encore. On n'y va pas, à cause du courant.

"Mais, attention ! Qu'est-ce qu'il fait donc ?..." Et il se dirige de ce côté pour l'avertir.

Il n'avait pas fait cent mètres, que, soudain un coup sourd et mat, comme une détonation lointaine... un cri aigu, perçant... et Robert disparaît entre les glaçons. Vite, Georges se précipite. D'autres patineurs, qui ont entendu, accourent de leur côté. Robert, s'accrochant par les coudes essaye de se hisser sur la glace, mais à chaque pesée celle-ci cède et un nouveau glaçon se détache. Alors il s'affole :

— A moi ! au secours, au secours !

Mais tous les patineurs, à quelque distance du trou se sont arrêtés n'osant plus avancer. Que faire, mon Dieu, que faire ?

— Une planche, crie-t-on, une perche, quelque chose... !

A deux ou trois, on se précipite vers la maison de l'éclusier, là-bas, à l'autre bout de la prairie. Robert, heureusement, a pu atteindre la branche pendante d'un saule, mais, tout engourdi par le froid, il ne parvient pas à se soulever et reste dans l'eau jusqu'à mi-corps. Que faire ? Personne n'ose s'approcher. Ses pauvres doigts engourdis se raidissent, il va lâcher... Il crie encore :

— Au secours, Georges, vite, Georges, je vais me noyer !

A cet appel désespéré de son ami, Georges n'y tient plus. En une seconde, un éclair, il se rappelle toute sa bonne amitié avec Robert, ses inquiétudes, la triste scène d'il y a quinze jours et ses propres paroles : "Si, c'est sérieux, je te le montrerai bien un jour..." Ce moment n'est-il pas arrivé ? Et une voix qu'il connaît bien murmure en lui : "Vas-y, vas-y, dévoue-toi ; tant pis, si tu y restes, tu le sauveras peut-être ! Vas-y, mon brave enfant, vas-y !"

Un signe de croix et en avant. On veut l'arrêter, il est déjà trop loin, à quelques mètres, à peine, du trou... Quelqu'un a eu la présence d'esprit de nouer l'une à l'autre toutes les écharpes qu'on a pu trouver, il lui en jette un bout, qu'il s'attache autour de la ceinture.

— Tiens bon, Robert, j'arrive... Il se couche de tout son long et avance lentement en piquant la glace de la pointe de ses patins. Encore deux mètres... un mètre... Crac ! la glace cède, s'ouvre comme un volet. A son

tour Georges est à l'eau. Le froid l'étourdit d'abord et le paralyse, mais il se ressaisit. D'une main il agrippe une branche de saule, de de l'autre, il empoigne celle de Robert dont les yeux hagards et la figure congestionnée lui font peur.

— Tirez, tirez, doucement, crie-t-il.

Heureusement, ses pieds touchent le fond. Il essaye comme il peut de hisser Robert sur la glace, celle-ci casse encore. Enfin, on arrive avec une échelle. On l'approche.

— Non, pas comme cela, en travers... C'est cela.

Le brave enfant, malgré le froid qui l'envahit de plus en plus, et ses pieds qui s'enfoncent dans le gazon vaseux, parvient enfin à étendre sur l'échelle Robert qui s'évanouit... Il noue l'écharpe à un échelon :

— Tirez !

L'échelle glisse, la glace résiste... Robert est sauvé !

A son tour maintenant. Et l'on recommence la même opération.

Il était temps ! car il n'en peut plus... Enfin ! sains et saufs tous deux, mais trempés et raidis par le froid. On les soutient jusqu'à la berge.

— Mon garçon dit un vieux monsieur qui vient d'arriver et dont la voix tremble, c'est bien ce que tu as fait là. Tu es un homme, toi !

On s'empresse autour d'eux, on les débarrasse de leurs patins. Robert revient à lui. On les conduit à la maison de l'éclusier. La femme qui les reçoit, jette les bras au ciel, s'agite et perd un peu la tête :

— Mon Dieu, mon Dieu ! les pauvres enfants !

Elle les fait entrer dans la cuisine où son mari recharge un bon feu tout rouge.

— Déshabillez-vous, dit-elle, je vais chercher du linge et des habits à mon garçon, ça ira à peu près.

Pendant ce temps, l'éclusier leur verse un demi-verre de rhum qui les ranime, et bientôt la bonne chaleur pénétrante dénoue leurs membres. Attentive, la brave femme étend autour du poêle leurs vêtements détremés.

Georges est heureux ! Oh ! mais heureux ! Sa bonne action lui fait une âme légère ; il plaisante et pouffe de rire en regardant leur accoutrement pittoresque.

— Eh ! bien, dit-il à Robert, tu ne dis rien ! Ça ne va pas ?

Celui-ci encore tout perdu, regarde son ami et lui répond à peine, mais ses yeux, ses yeux profonds parlent pour lui et disent assez son effroi et sa reconnaissance :

— Ah ! tu es un ami, toi... Encore un peu, j'allais lâcher ! Sans toi où serais-je ?...

* * *

L'accident, dont on n'a pas trop parlé, pour ne pas effrayer à la maison, est déjà à moitié oublié au Collège. Une bonne nuit, quoique

un peu agitée, a remis Robert tout à fait. Georges n'en a gardé qu'un gros rhume. Pourtant, quatre jours après, on ne le vit pas en classe. Il s'était trouvé tout fiévreux le matin et sa mère l'avait fait se remettre au lit. Robert eut peur... Il alla le voir à midi, en rentrant à la maison.

— Que veux-tu, mon cher, lui dit le malade en badinant, il me fallait bien mon petit congé. Mais cela m'ennuie tout de même à cause de mon concours de Mathématiques.

Le lendemain, il n'était pas encore revenu ; ni le surlendemain. Robert, qui allait tous les jours aux nouvelles, ne put le voir. Le médecin était inquiet, paraît-il. Il remit à madame Aubry un petit paquet pour son ami. C'était un joli porte-cigarettes en vieil argent, avec son chiffre dans le coin et à l'intérieur gravé : "A mon ami Georges. Merci. R. P." et la date.

— Oh ! mais vraiment c'est trop gentil, dit la dame. Comme cela va lui faire plaisir. Je vais le lui porter tout de suite. Et j'insisterai auprès du docteur pour que vous puissiez le voir un petit moment demain.

Le lendemain, la double pneumonie s'était déclarée. Mais comme la fièvre avait baissé un peu, le docteur, sur les instances du malade, avait permis une courte visite.

— Quelques minutes seulement, dit Madame Aubry à Robert, en le conduisant, et ne le laissez pas trop causer.

Il monta tout ému l'escalier et entra dans la chambre. De suite il fut atterré du changement de son ami, la figure pâlie, les traits tirés.

— Ah ! c'est toi, dit celui-ci d'une voix hésitante et essoufflée, comme tu as bien fait de venir !

Robert ne savait comment répondre, il était bouleversé, et il avait tant de choses difficiles à dire. Il balbutia :

— Georges, merci, vois-tu, de ce que tu as fait. Sans toi... ! et puis pardonne-moi mes paroles de l'autre jour... et tout le reste ; d'ailleurs, tu avais raison.

A ces mots, la figure de Georges s'illumina, ses yeux brillaient.

— Oh ! comme tu me fais plaisir !

Puis, regardant s'ils étaient bien seuls, il ajouta :

— J'avais tant prié pour cela ! Maintenant, je suis sûr que je suis exaucé. Figure-toi, l'autre jour, sur la glace, j'ai senti que je devais y aller, et j'ai prié le bon Dieu qu'il me laisse te sauver, dussé-je y rester.

Robert se taisait. L'émotion l'étouffait, faisait trembler ses paupières. Il n'osait comprendre ces paroles, si simples, de son ami.

Ecoute, dit encore Georges, tout bas, ne le dis pas à Maman, mais je sais que je ne guérirai pas... puisque le bon Dieu m'a exaucé. D'ailleurs, je suis si content ! A ton tour, tu vas prier pour moi, n'est-ce pas ? Tu ne m'oublieras pas, dis ?...

Et il tendit sa main blanche et moite que Robert serra en tremblant avec un sentiment d'indéfinissable respect. Ah ! il aurait voulu la baiser cette pauvre main blanche, comme on baise une relique d'un saint...

On entra. Le docteur était là. Il fallait s'en aller. Un regard éperdu sur ce cher visage qu'il avait à peine osé regarder, tant il se sentait misérable devant une si belle âme. Il descendit en trébuchant et sortit sans savoir ce qu'il faisait ; il alla droit devant lui sans pouvoir accrocher sa pensée à aucune idée. Machinalement, il avait repris la route du Collège. Il se trouva devant la porte de l'église. Il entra, s'écroula sur une chaise, et là, tout seul, dans un coin sombre derrière un pilier, éperdument il sanglota... : "C'était donc vrai !... Georges !... C'était donc bien cela qu'il avait voulu dire ! Ce pauvre Georges qu'il avait rudoyé... à qui il en avait voulu de n'être pas comme lui... ce Georges avait donné sa vie pour lui !..."

Et il se sentait misérable, monstrueux, comme s'il l'avait tué, tué de ses mains !...

"Non, mon Dieu, ce n'est pas possible... Vous ne pouvez pas faire cela... non, c'est trop horrible !... Prenez-moi, prenez-moi à sa place. Vous savez bien que je ne vaudrais pas grand chose, mais lui... je vous en supplie, guérissez-le, il faut qu'il vive, vous devez le guérir... Ah ! que faire, mon Dieu, que faire, pour le sauver ?..."

Et sa prière s'achevait dans une crise de larmes.

Soudain, il se leva : "Voilà ce qu'il faut faire. Evidemment, c'est cela. C'est par là qu'il faut commencer".

Il essuya un peu ses yeux et, énergique, il alla tout droit frapper à la chambre du Père Duvy.

A peine était-il entré, le Père vint à lui :

— Ah ! c'est toi, mon pauvre Robert. Enfin ! Je savais bien que tu viendrais !

Et Robert, fondant de nouveau en larmes, tomba dans les bras du bon vieux prêtre qui pleurerait aussi...

* * *

Cela marcha fort vite. La maladie qui avait couvé cinq jours avant de se déclarer, n'avait pu être enrayée à temps et résistait maintenant à tous les remèdes.

Chaque jour, matin et soir, Robert allait prendre des nouvelles, tantôt moins bonnes, tantôt un peu meilleures, mais toujours aussi alarmantes.

Le vendredi, c'était quatre jours après cette dernière visite, où Robert avait pu voir son ami, pendant le cours de l'après-midi, le Père Recteur entra dans la classe de Troisième. Il était ganté ; il avait un air grave.

— Mes chers amis, dit-il, je viens vous annoncer une bien triste nouvelle. Votre am

Georges Aubry vient de mourir très doucement à trois heures.

Robert devint blanc comme un linge, ils se mordait les lèvres pour ne pas laisser voir l'angoisse qui l'étouffait.

— Vous savez qu'il a contracté sa maladie en risquant sa vie pour sauver un de ses compagnons.

A ce moment, plusieurs se retournèrent du côté de Robert ; et ces regards lui faisaient mal... mal comme un reproche, comme une accusation.

— Le bon Dieu, disait le Père, a accepté son sacrifice complètement. Il est mort comme un petit saint. C'est un devoir pour vous tous de prier pour ce compagnon qui vous était attaché et qui du haut du ciel doit rester le bon ange de la classe.

Tous étaient atterrés. La plupart pleuraient. L'aile sombre de la mort passant ainsi au milieu de cette jeunesse pleine de vie, et qui, pour cela, ne sait point y croire, bouleversait, épouvantait leurs âmes impressionnables d'adolescents.

On se mit à genoux et ensemble on récita une dizaine de chapelet pour ce bon petit camarade que tout le monde estimait, et il semblait à chacun ne l'avoir jamais tant aimé. Tout leur rappelait leur Georges : là, sa place ; là, son nom encore au tableau d'honneur...

— Nous l'y laisserons, n'est-ce pas ? dit le Père.

Et la classe reprit, pleine de gêne, morne et distraite.

Le lendemain, Robert, qui toute la nuit, avait rêvé que son ami revenait le prendre, Robert voulut le revoir une autre fois. Sans en rien dire à personne, en revenant de la classe, il sonna à la maison mortuaire, dont les volets étaient fermés, en haut une fenêtre était entrebaillée et les rideaux baissés. La servante ouvrit et sans qu'il eût à dire une parole le fit monter et le conduisit près du lit funèbre.

Georges était là étendu, sa figure amaigrie avait retrouvé son calme et son bon sourire d'enfant candide et espiègle. Sur le lit, à ses côtés on avait étendu une haute plante de lys, coupée à même la racine, et qui semblait dormir à côté de lui. Robert s'approcha tout près, tout près du lit, et là, à genoux, la tête entre les mains, appuyé contre la couche, il se mit à pleurer.

La religieuse qui veillait dans un coin se retira.

Il pleurait, là, tout seul, près de son ami, entrecoupant ses sanglots de paroles sans suite murmurées à mi-voix : "Pardon, Georges. Pardon... Non, tu ne peux pas t'en aller ainsi... Ça n'est pas juste, c'est moi qui devais mourir à ta place... Je le méritais assez, tu peux bien le savoir maintenant !... Mais c'est fini, tu seras content de moi, je te le promets..."

Georges, mon bon Georges, ne m'abandonne pas..."

Il pleurait toutes ses meilleures larmes, celles que le bon Dieu fait jaillir du plus profond de notre âme quand il veut y mettre à la place, tout doucement, son pardon, sa paix et la résignation.

Cependant, madame Aubry, avertie de la visite de Robert, s'inquiète de ne pas le voir descendre. Elle craint bien que l'émotion ne soit trop forte pour cet enfant qui se croit sans doute criminel, coupable d'avoir fait mourir son ami. Tout brisé de chagrin qu'il soit, son cœur de mère chrétienne est, non pas distrait, mais réveillé de son abattement par une peine si proche de la sienne, par ce chagrin d'enfant qui s'affole et que seule elle pourra consoler. Elle qui lisait dans l'âme de Georges, elle devine si bien ce qui doit se passer dans celle de ce petit ami du même âge et l'horrible pensée qui la tenaille et l'épouvante.

Par un curieux retour de notre pauvre cœur humain qui s'attache à ces témoins de la catastrophe qui nous désole, et, au lieu de les abhorrer, nous fait conserver religieusement ces objets qui ont causé la mort du disparu, baiser comme une relique la balle extraite de la plaie horrible dont est mort notre ami, notre frère, elle se sent, cette mère, pour cet autre enfant qui a causé la mort du sien, de son Georges à elle, prise d'une tendre pitié, d'une immense affection.

Sans bruit, elle monte, entre dans la chambre et le trouve là, à genoux, la tête appuyée sur le lit, secoué de sanglots. Doucement, elle lui prend le bras, le relève ; et alors, — ô profondeur divine du cœur des mères dont toute la douleur ne parvient pas à étouffer la pitié pour la douleur des autres ! — elle l'attire entre ses bras, elle lui parle, affectueusement, comme elle eût parlé à son Georges, qui semble, du lit où il est étendu, sourire à cette scène. Elle trouve les mots que seules les mères savent dire, et le pauvre Robert, ce grand garçon, tout à son chagrin désespéré, s'abandonne sans songer, à pleurer entre les bras de la grande dame...

— Non, lui disait-elle, en le tutoyant, tu ne peux plus penser cela, ce n'est pas vrai ; nous ne t'en voulons pas, mais pas du tout, vois-tu, au contraire. C'est le bon Dieu qui l'a voulu et qui nous a redemandé notre Georges. Et ce nous est une consolation de penser que c'est pour te sauver qu'il a risqué sa vie ; c'est donc qu'il t'aimait bien, et nous, nous t'aimerons aussi. Dès maintenant, tu n'es plus étranger pour nous. Tu viendras quelquefois nous voir, n'est-ce pas ? et tu tiendras, toi qui le connaissais si bien, tu tiendras un peu sa place auprès de nous. — Et, à mi-voix, sans plus pouvoir retenir les larmes, elle ajouta : — car il va bien nous manquer !...

Puis se ressaisissant :

— Sais-tu qu'il m'a encore parlé de toi, deux heures à peine avant de mourir ?

Oui, Madame ? interrompit Robert, comprenant combien sa pensée avait donc occupé le pauvre mourant.

— Oui, il me disait : " Maman, je ne voudrais pas te faire de la peine, mais, sais-tu que je suis bien content de mourir... Je vous aimerai tant, quand je serai là-bas !... Et puis, je suis si heureux d'avoir sauvé Robert ! " Tu vois bien, mon bon Robert, que tu ne dois pas t'en vouloir. Au contraire, tu dois être, je veux que tu sois content, comme nous le sommes nous-mêmes malgré tout notre chagrin, que ce soit pour sauver son ami, pour te sauver, que notre Georges soit mort. C'est de grand cœur, crois-le, qu'il a risqué sa vie pour toi...

Et Robert, transporté, de balbutier à travers ses larmes :

— Oh ! Madame... Madame... Si vous saviez... je lui dois encore bien autre chose!...

R. P. LEOPOLD DERBAIX, s. j.

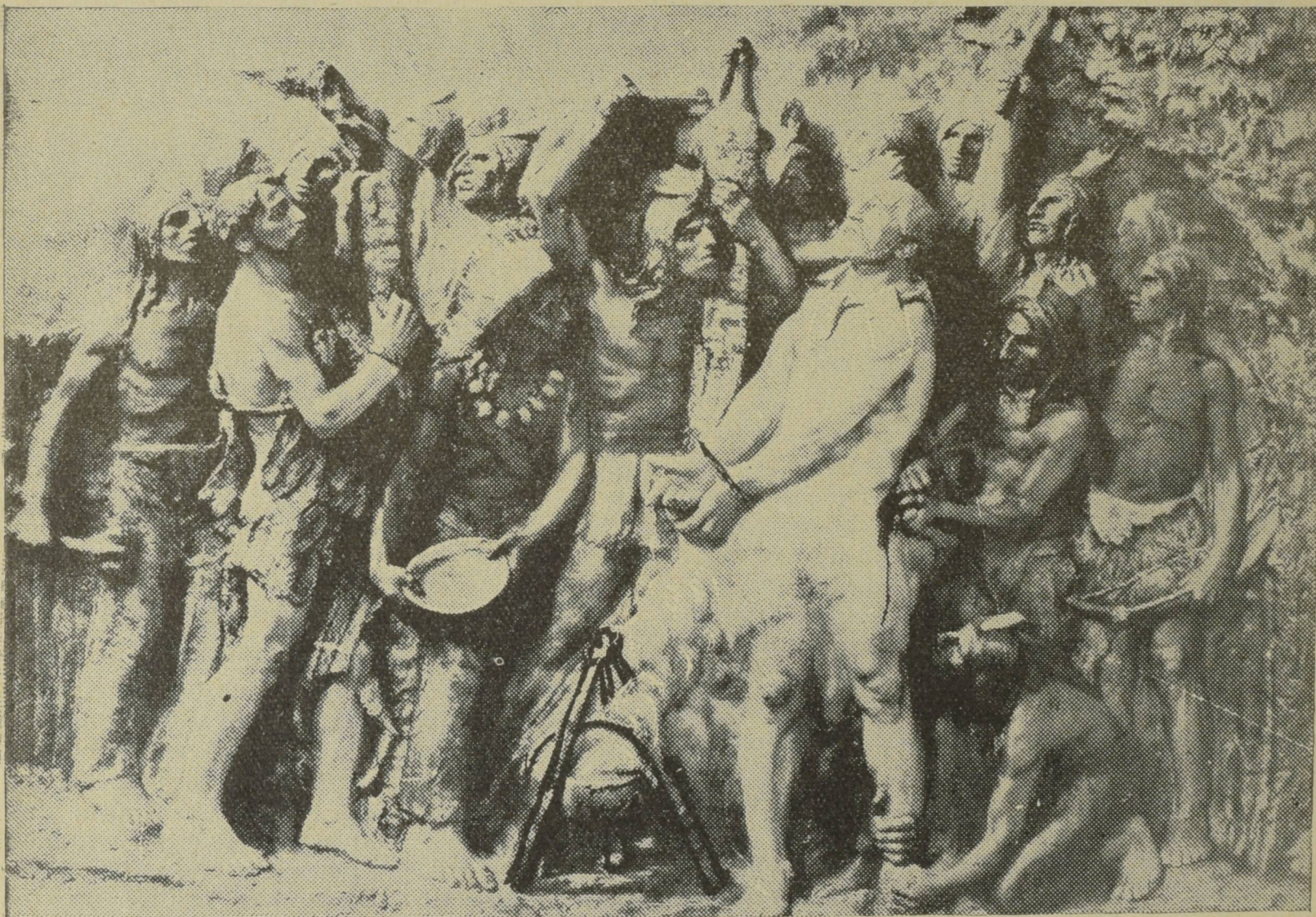
(*Mes petits hommes.*)

UNE BELLE ET BONNE ACTION

Garrick, le célèbre tragédien anglais, avait placé cinq cents livres sterling (\$2,500) chez un négociant de ses amis, qui, tout à coup, par suite de malheureuses spéculations, se vit non seulement ruiné, mais dans l'incapacité de faire honneur à ses créanciers.

Les parents et amis de ce très honnête homme s'assemblèrent dans l'intention de lui venir simultanément en aide, de leurs propres deniers, ou au moins de négocier un arrangement avec les gens dont il était le débiteur.

Garrick, instruit de cette réunion, renferma le billet qui constatait la dette de son ami dans une lettre qu'il envoya et qui était ainsi conçue : " J'apprends que vous rassemblez aujourd'hui vos parents et vos amis ; j'aurais été flatté d'être de la fête, mais je suis empêché de m'y rendre. Toutefois, comme je pense que vous devez faire bon feu pour recevoir vos convives, je vous envoie un papier qui servira à l'allumer."



LE MARTYRE DES PÈRES DE BRÉBEUF ET LALEMANT

Haut-relief du sculpteur Alfred Laliberté. Cette sculpture a été placée à Waubashene, sur les bords de la Baie Georgienne.

L'AN DU PARDON

AUX premières vêpres de Noël, 1924, le Souverain Pontife entouré des membres du Sacré-Collège, a ouvert dans la Basilique Vaticane la Porte Sainte, symbole de l'ouverture du Jubilé qui se prolongera, pendant un an, jusqu'aux secondes vêpres de Noël 1925. Pendant douze mois entiers les pèlerins de Rome pourront gagner cette indulgence précieuse dont le retour n'a lieu que tous les quarts de siècle.

CE QU'EST UN JUBILÉ.

C'est une très vieille institution que celle de l'année jubilaire, puisqu'elle remonte à l'Ancien Testament. Au livre du Lévitique nous trouvons décrit en détail cette période sainte et tous les avantages qu'elle apportait au peuple hébreu. Elle se représentait alors tous les 50 ans, et on la sanctifiait par un repos complet, à l'instar du jour du sabbat et de l'année sabbatique. *"Tu compteras sept semaines d'années, ou 49 ans, dit le Seigneur à Moïse ; et au dixième jour du septième mois, qui est le temps de la réconciliation, tu feras sonner de la trompette dans votre terre. Et tu sanctifieras la cinquantième année et tu l'appelleras la rémission pour les habitants de la terre, car c'est l'année du Jubilé"*. Cette année-là avait le privilège très enviable de faire rentrer dans son bien toute famille qui l'avait aliéné, d'affranchir les esclaves, et de libérer les débiteurs de certaines de leurs dettes.

De l'Ancienne Loi le jubilé est passé à la Nouvelle ; mais en passant à la religion d'esprit et de vérité il s'est spiritualisé : il y a toujours le retour à la possession de biens perdus, le rachat de l'esclavage, la condonation de dettes, mais c'est du rachat du péché, de la remise des peines du péché, de la rentrée en possession du droit au paradis qu'il s'agit dans l'Eglise de Dieu.

Pendant toute cette période, quiconque remplit les conditions indiquées dans la Bulle d'indiction gagne une indulgence plénière qui diffère des autres indulgences plénières, non par le fond, mais par la qualité. Celle-ci en effet est proclamée solennellement, gagnée avec fatigues et dépenses, entourée de privilèges rares, et marquée d'exclusivité (1) pour parler le jargon moderne.

(1) Pour pousser vers Rome un plus grand nombre de pèlerins, toutes les indulgences sont suspendues pendant l'Année Sainte, excepté :

- 1) L'Indulgence *in articulo mortis*.
- 2) Les indulgences accordées à la récitation de l'*Angelus*.
- 3) Les indulgences des Quarante-Heures.

Pour ceux qui l'ignoreraient encore notons ici que l'expression "pardon des péchés", dont se sert parfois l'Eglise en concédant une indulgence, doit s'entendre non du pardon de la faute elle-même — pardon rendu plus facile cependant au cours de l'année jubilaire par les pouvoirs exceptionnels accordés aux confesseurs, — mais des peines temporelles qui, dans les souffrances de cette vie ou dans les douleurs du Purgatoire, doivent normalement acquitter notre dette totale.

Car le pardon accordé par l'absolution au repentir efface bien la souillure mortelle de l'âme et remet la peine éternelle qui ne faisait qu'un avec lui ; mais cette grâce, faite par le souverain Juge, a le caractère d'une commutation. La peine éternelle est commuée en une peine temporelle à subir en ce monde ou en l'autre. Eh bien la confession jubilaire — plus commodément que d'autres — efface les fautes de l'âme, et la grâce du Jubilé, soldant toute créance, nous remet cette mesure d'expiation libre ou de Purgatoire, que nos péchés s'étaient méritée.

En somme le Jubilé, avec la confession qu'il impose en l'adoucissant le plus possible, avec la facilité de pardon qu'il met à notre disposition, avec l'acquiescement de toute dette qu'il assure est une purification, dont nul chrétien ne doit faire fi.

Avez-vous vu, du haut des remparts du Mont St-Michel, à l'équinoxe de mars ou de septembre, déferler la marée vers l'îlot fameux ? Tous les voyageurs — pèlerins ou touristes — sont là, accourus pour le spectacle rare. A une seconde la barre paraît à l'horizon, elle accourt, elle se précipite, elle monte dans le Couesnon, elle envahit tous les ruisseaux qui sillonnent la grève, et, en moins d'une demi-heure, le Mont se trouve au milieu des flots, tel un navire à l'ancre battu par les vagues. Alors des hôtels, des maisons privées, des moindres logis sortent des caisses de toute façon, les poubelles de l'endroit, — et v'lan, par-dessus les remparts, tout dégringole aux flots, déchets de tout genre, débris de toute sorte, et le reste. — Image du temps du Jubilé : ces déchets innombrables qui des remparts tombent à la mer figurent nos péchés dont il faudra se débarrasser dans une

4) Les indulgences que l'on gagne à accompagner le Saint-Sacrement chez les malades.

5) L'indulgence de la Portioncule, à Assise seulement.

6) Les indulgences accordées par les cardinaux, légats, nonces, évêques, exception faite pour l'indulgence plénière annexée à la bénédiction papale.

bonne confession ; et cette mer qui se retire avec ce qu'on lui a jeté et ne le rapportera jamais, c'est l'abîme des divines miséricordes, engloutissant tout dans ses flots, le péché et ses suites, la faute et son châtement temporel.

HISTORIQUE DU JUBILÉ.

L'institution du Jubilé remonte à l'an 1300. Ce fut Boniface VIII qui proclama, le 22 février 1300, le premier Jubilé dont on est certain. Giotto nous a conservé dans une fresque de St-Jean de Latran le souvenir de l'indiction de ce premier Jubilé.

Dans la pensée de Rome il ne devait se renouveler que de siècle en siècle ; mais en 1342, la Papauté résidant en Avignon, une députation de Romains vint supplier Clément VI de ramener à cinquante ans ce terme fixé pour le retour du Jubilé. Le 27 Janvier 1349, la bulle pontificale annonça que la grande indulgence serait désormais gagnée deux fois par siècle.

Mais la moyenne de la vie humaine, hélas, n'atteint pas 50 ans, ni maintenant, ni alors : que de chrétiens perdaient donc l'occasion de racheter leurs péchés de cette façon consolante et sûre ! Voilà pourquoi Urbain VI fit revenir ce temps de grâce tous les trente-trois ans, en souvenir des années que Notre-Seigneur passa sur la terre.

Il ne restait plus qu'un pas à faire pour que l'immense majorité des chrétiens pût, au moins une fois dans leur courte vie, voir se lever l'aube de l'année sainte : ce pas, le Pape Paul II le franchit le 19 avril 1470, en décrétant que dorénavant le jubilé ordinaire (2) serait célébré tous les vingt-cinq ans.

À l'origine le Jubilé ne se célébrait qu'à Rome, et la visite réelle du tombeau des Saints Apôtres était une condition *sine qua non* pour participer à ses faveurs. Sous le pontificat de Boniface IX (1389-1404) plusieurs villes d'Allemagne, de Pologne et de Lithuanie obtinrent qu'en visitant certaines de leurs églises on pût gagner l'Indulgence fameuse. L'an 1500 Alexandre VI étendit ce privilège à toute la chrétienté. Depuis, l'usage s'est maintenu, et les deux derniers jubilé ordinaires, de 1825 et 1900, furent suivis, en 1826 et 1901, de quelques mois de jubilé étendu à l'univers catholique.

Il y eut en tout vingt et un jubilé officiels, celui de 1925 sera le vingt-deuxième.

Quelques-uns sont demeurés célèbres dans l'histoire : celui de 1450, sous Nicolas I, qui vit réunis à Rome, pour leur chapitre général 3.900 Franciscains.

(2) Nous appelons Jubilé *ordinaire* ces jubilé périodiques, pour les distinguer des Jubilé *extraordinaires* qu'en certaines circonstances les Papes accordent par surcroît. C'est ainsi qu'en 1887 Léon XIII accorda à l'Univers catholique un Jubilé spécial en l'honneur de ses noces d'or sacerdotales.

Celui de 1500 qui, pour la première fois, fit écrouler, sous le marteau d'Alexandre VI, la porte sainte.

Celui de 1600 qui, sous Clément VIII, amena à Rome plus de trois millions de pèlerins.

Celui de 1700 où la foule des pèlerins fut si considérable que l'on entendait les confessions dans les rues, et que, à certains jours, on distribuait la Sainte Communion à St-Jean de Latran jusqu'à trois heures de l'après-midi.

En 1800 il n'y eut pas de jubilé, car le Pape Pie VI était mort en exil, à Valence, prisonnier de la République française, et son successeur Pie VII, élu à Venise le 1er Mars 1800, ne put rentrer dans Rome occupée par les Français.

En 1850 et en 1875 il n'y eut pas non plus de jubilé. En 1850 Pie IX était en exil à Gaëte, et en 1875 l'Église se trouvait encore sous le coup des derniers événements politiques qui l'avaient endolorie.

Ce ne fut qu'en 1900, sous Léon XIII, à l'aube de notre siècle que se renoua le tradition des jubilé, pour la plus grande joie des cœurs chrétiens (3).

CONDITIONS TRADITIONNELLES,

INTENTIONS ACTUELLES.

Il n'y a pas que la date du jubilé qui fut sujet à changement : les conditions pour le gagner subirent elles-mêmes, au cours des âges, quelques modifications.

Boniface VIII ne demandait que la visite des Basiliques de St-Pierre et de St-Paul. Clément VIII y ajouta la visite de St-Jean de Latran et Grégoire XI celle de Ste-Marie Majeure. C'est pour cela qu'à l'heure où, à St-Pierre, le Pape ouvre la porte sainte, trois autres cardinaux l'ouvrent aussi à St-Jean de Latran, St-Paul et Ste-Marie Majeure. Cela porte donc à quatre le nombre des basiliques à visiter.

Les autres conditions à remplir pour gagner la précieuse indulgence sont connues des fidèles : la confession et la communion faites en vue du Jubilé, et la prière aux intentions du Souverain Pontife dans chacune des quatre basiliques, devront être faites, aux termes de la Bulle d'indiction, pendant vingt jours consécutifs ou non pour les habitants de Rome, et pendant dix jours pour les fidèles d'ailleurs.

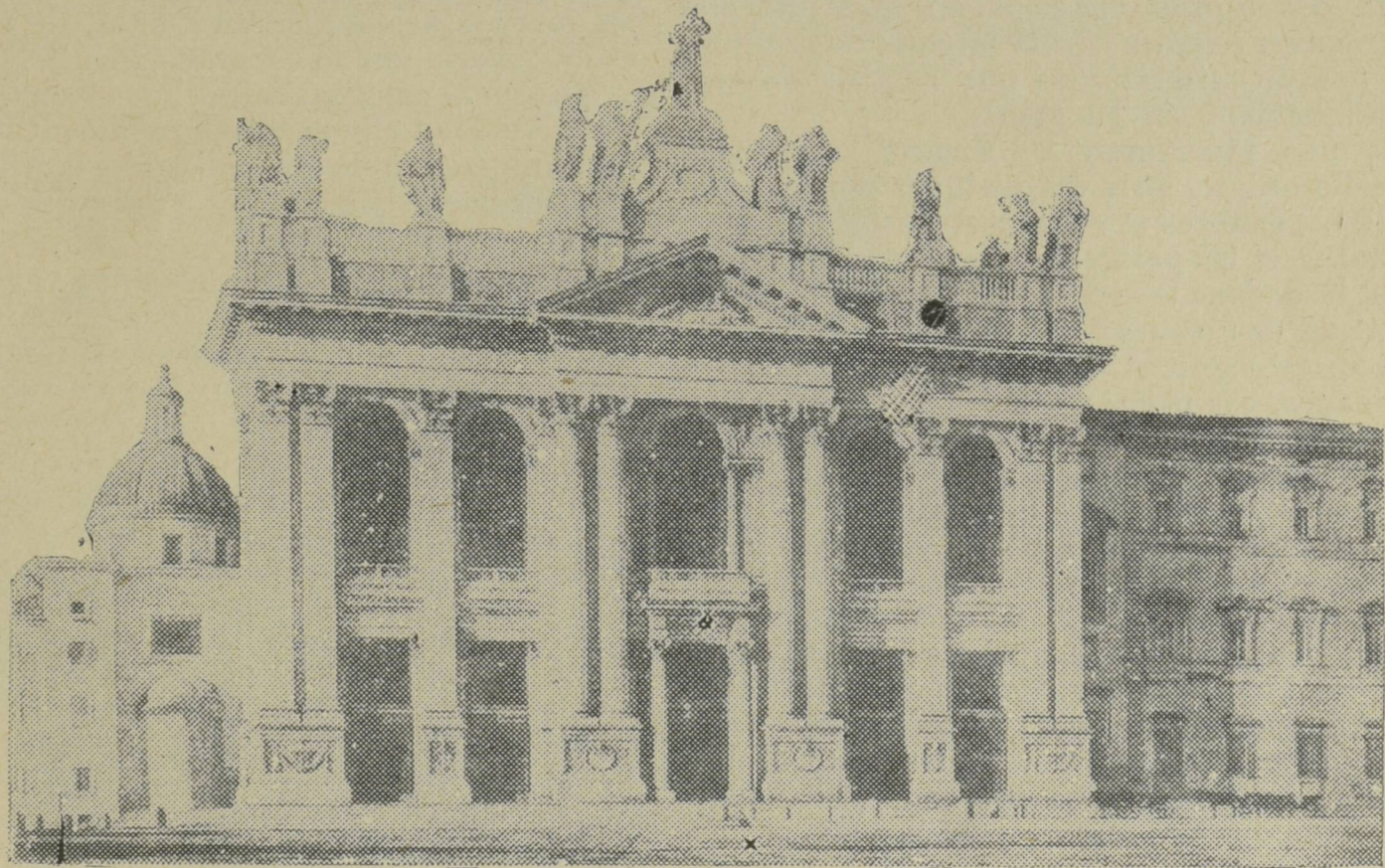
Ces intentions pour lesquelles les chrétiens doivent prier aux autels des quatre grandes basiliques, quelles sont-elles ?

Le Saint-Père les a clairement exprimées : elles sont en nombre de trois : *la paix entre les peuples, l'union des Églises, la situation de la Palestine*. Ce sont les trois grandes angoisses actuelles du cœur du Pape, ne l'oublions pas.

(3) Tous ces détails historiques nous les tenons du numéro de Juillet-Août 1924, de la Revue *Rome*, éditée à la Bonne Presse, 5 Rue Bayard, Paris 8e.

Voilà cinq ans que la guerre mondiale a pris fin, et qui donc oserait affirmer que la paix règne en Europe, ou en Asie. On a bien signé des traités, mais des signatures solennellement données ne suffisent pas pour sceller le rapprochement des frères ennemis. Des Conférences se sont réunies un peu partout ; toutes les nations y sont accourues, des paroles de paix pleines la bouche, mais les cœurs violemment attachés à leurs intérêts personnels : comment des égoïsmes privés, mis en face les uns les autres, peuvent-ils trouver un terrain d'entente ? Seuls les principes de justice et de charité, unanimement et loyalement acceptés à la base des discussions, auraient pu travailler efficacement à rétablir le calme en Europe : mais qui donc s'en inspira dans cette mêlée de politiques contradictoires ?

ferme appui du patriarchat de Constantinople, mais tout un monde d'âmes croyantes, dans les Balkans, en Albanie, en Grèce, en Turquie, en Haute-Egypte, en Pologne, dans les Pays Baltes demeure encore rivé au Credo schismatique de Photius. Et cela fait d'autant plus mal à l'âme que tous ces cœurs sont profondément attachés au Christ et à sa Mère. Nous nous rappelons encore l'émotion douloureuse avec laquelle nous écoutions, l'an dernier, à Jérusalem, à l'autel du Calvaire, un chœur de diaconesses russes chantant l'office de nuit. Quelle foi dans leur prière ! De quel élan, avec quelle passion elles baisaient le roc sacré du salut ! — Et dire, pensions-nous, qu'elles sont, sans le savoir, en marge de la Vérité ! — *Priez avec moi*, dit le Pape, *pour que nous connaissions un jour la*



ÉGLISE DE ST-JEAN DE LATRAN

Alors il arriva ce que nous voyons sous nos yeux : un malaise général qui nous achemine vers quelle catastrophe, cependant que, dans l'ombre, les troupes du désordre vont organisant leurs cadres en vue du grand assaut. *Priez avec moi*, dit le Pape, *pour que ce double malheur soit épargné au monde.*

Si des Etats chrétiens nous passons aux Eglises chrétiennes le spectacle est aussi douloureux. L'Eglise d'Angleterre n'arrive qu'à pas bien lents et par étapes bien longues à s'apercevoir qu'elle n'est pas dans la tradition apostolique. Les dernières conférences de Malines ont montré quelle muraille de malentendus sincères se dresse entre elle et Rome. Dans le proche Orient c'est l'orthodoxie grecque ancrée à ses erreurs dogmatiques et à sa situation de rivale. L'Eglise russe est bien croulée, et avec elle le plus

joie de retrouver nos frères, enfin rentrés dans l'unique vrai bercail!

Et prié aussi avec moi, termine le Pape, *pour que le sort de la Palestine se règle selon le désir de la catholicité.* Actuellement le pays du Christ souffre le mal de mort. Cette terre qui a vu naître, croître, travailler, souffrir et mourir le Christ, terre sainte à tant de titres, est disputée par tous les cultes. Israël a tenté, peut-être en vain, d'y asseoir un nouveau royaume. L'orthodoxie grecque, un moment défaillante du fait de la carence de la Russie, a trouvé dans l'appui de l'Eglise d'Angleterre un regain de vie (4), et se montre plus arrogante que jamais. L'Anglica-

(4) Sur cette collusion entre l'Anglicanisme et l'Eglise grecque, lire le beau livre du P. D'Herbigny, S. J. intitulé : *l'Anglicanisme et l'Orthodoxie gréco-slave*, Paris, Bloud et Gay, 3, Rue Garancière, 6e.

nisme, avec les maîtres du pays, insinue lentement mais sûrement son Credo. Patriarchat et Custodie, représentant l'Eglise de Rome, se défendent bravement, soutenus par toutes ces fondations catholiques qui, depuis les Croisés, mais surtout dans ces cinquante dernières années, ont su grouper autour d'elles une clientèle de croyants et d'obligés ; mais la lutte se fait de jour en jour plus aiguë : quelle en sera l'issue ? Le cœur du Pontife tremble. Pèlerins de Rome, dit-il, appelons le secours d'en-haut pour que une fois que le Christ triomphe, même en son propre pays !

DEUX OBJECTIONS.

De tous temps, à chaque jubilé, il s'est rencontré des esprits chagrins ou mal informés pour trouver à redire à cette largesse de pardons, à ce flot de miséricordes que l'Eglise déverse périodiquement sur les âmes.

Les uns murmurent : "Bizarre institution que celle qui, au prix de quelques œuvres matérielles, gênantes et coûteuses il est vrai, remet les fautes et les peines qu'elles ont encourues ! Où est là-dedans le progrès de l'âme et la transformation des cœurs ? Le royaume de Notre-Seigneur est esprit et vérité, et ces voyages, ces pèlerinages, ces prières vocales, ces visites aux basiliques n'ont rien à faire—ou si peu—avec la vie intérieure du chrétien. Est-ce donc tout, pour une âme de baptisé, que la remise des fautes ? A voir l'importance que Rome attache à cette indulgence, on le croirait."

Pauvre sophisme vite balayé ! Car, quoiqu'en pensent ces âmes exigeantes, le vrai but du jubilé est bien l'amélioration morale des chrétiens. En effet la remise de la peine temporelle est accordée moyennant certaines conditions : confession, repentir plus profond qu'à l'ordinaire, communion, pieux pèlerinages, jeûnes etc., etc. Or, en annonçant le jubilé, l'Eglise, par la voix des pasteurs, provoque les fidèles à faire toutes ces œuvres *sanctifiantes* qu'ils n'auraient pas faites sans lui, et qui leur sont bien plus profitables que l'indulgence plénière elle-même.

"Passez-moi une comparaison triviale mais juste, disait finement cet esprit si parisien de Mgr d'Hulst ! Quand le *Louvre*, ou le *Bon Marché* organisent une *grande exposition*, ils présentent au public d'excellentes occasions d'acheter, moins cher qu'à l'ordinaire, une foule de choses. Et le public, attiré par l'occasion, achète en masse et dépense bien plus qu'en temps ordinaire. Ainsi le peuple chrétien, mis en train par la promesse de l'indulgence plénière, dépense plus de prières, plus de repentir, plus d'actes religieux et méritoires, qu'il n'eût fait sans cela : et c'est surtout ce redoublement de vie surnaturelle qui lui profite (5)."

Mais cette grâce du jubilé, cette indulgence si facilement achetée heurtent en nous le sens de la justice, prétendent certaines âmes rigides ou formalistes. Comment ! Non seulement une vie de péchés serait purifiée par l'absolution, mais la dette contractée par ces fautes, la peine temporelle, en laquelle le verdict de mort a été commué, serait soldée comme ça, parce qu'après une confession correcte on aurait fait en priant le tour des basiliques romaines ! On conçoit bien un souverain usant du droit de grâce et abrégant la durée du châtement, mais seulement après des années et des années d'épreuves. Non, quand il s'agit de subir une peine méritée la substitution de l'innocent au coupable, à quoi se ramène en fin de compte la doctrine des indulgences, le paiement d'une dette de péchés par les mérites accumulés du Christ, de la Vierge et des Saints, est chose inimaginable !"

Nous n'avons pas, on le voit, atténué l'objection. Au fond elle accuse une lamentable ignorance du dogme chrétien. Aussi ne la trouve-t-on ordinairement que sur les lèvres des chrétiens tièdes ou mal informés.

De la religion ils ne connaissent pas le premier mot ! ils oublient que la Rédemption, c'est-à-dire le rachat de tous les pécheurs par l'Innocent, est le fond même du Christianisme. C'est dans la foi de Luther que Dieu juge les hommes un à un, complètement sourd aux influences de quiconque. Mais dans la foi catholique les satisfactions ne sont pas toujours du côté des crimes. Elles sont souvent dans l'autre plateau de la balance, déposées par les mérites du Christ et de tous ses membres, les chrétiens en état de grâce, — et l'équilibre est rétabli. — Ne vous en plaignez pas ! Demain vous pourriez avoir besoin de cette réversibilité de mérites. Que dis-je, demain ? Aujourd'hui même, si vous êtes loyal, si vous vous jugez comme Dieu vous juge, si vous convenez de la vérité de cette grande parole de De Maistre : "Je ne sais pas ce que c'est que le cœur d'un misérable. Je ne connais que le cœur d'un honnête homme — le mien, — et c'est épouvantable". — D'ailleurs qui donc, sur ce point, aurait le droit de se plaindre ? Ceux-là seuls dont les richesses sont dilapidées en faveur des coupables. Or ceux-là, le Christ et les Saints, dont les trésors de mérites s'écoulent par les indulgences, par cette indulgence plénière du jubilé, n'ont pas de plus grande joie que de se sentir interposés entre la justice de Dieu et la faute des hommes, entre le créancier exigeant et le débiteur insolvable. Mystère peut-être ! Mais combien consolant pour les pauvres cœurs de pécheurs que nous sommes !

CONCLUSION.

Elle s'impose ; elle est claire.

Qui que vous soyez, si vous disposez d'un peu de loisirs, d'un peu de forces et d'un peu de su-

(5) *Lettres de Direction*, page 133, De Gigord, Paris VI.

perflu, bouclez vos valises au cours de 1925, et allez à Rome.

Ne vous écoutez pas trop : rognez sur vos économies, rognez sur vos vacances, rognez sur votre amour des aises.

Jadis on gagnait Rome à pied ou en diligence.

Maintenant on ne vous demande même pas de voyager en troisième classe, quoique ce serait là une légère pénitence ; mais votre foi vous demande de lui sacrifier quelque chose : trois semaines de vacances, un billet de cinq cents ou de mille, votre peur des incommodités d'un voyage.

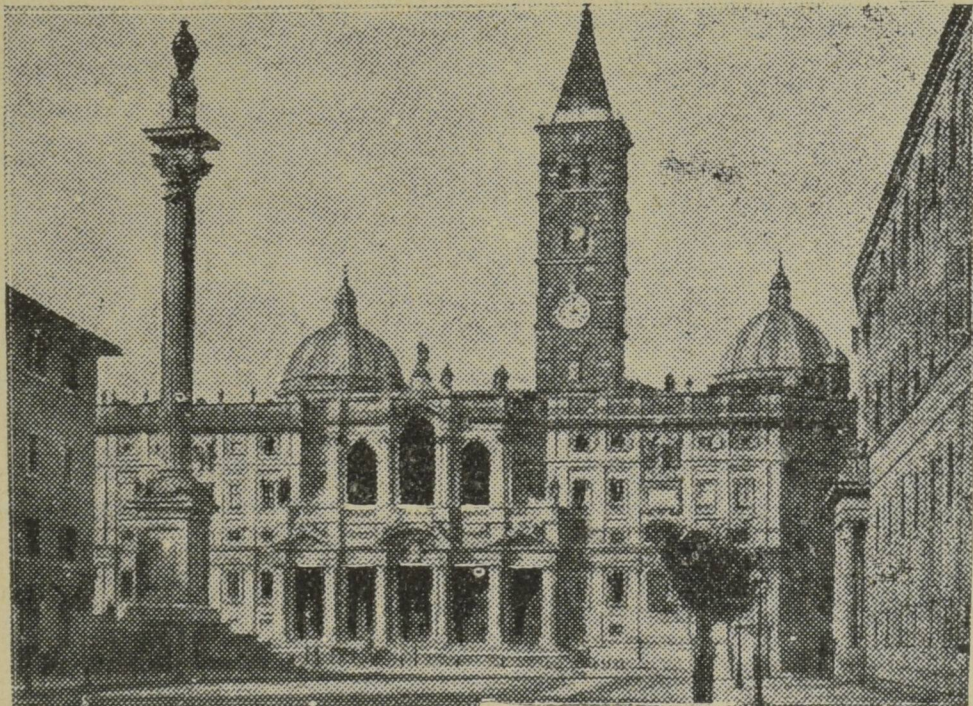
Le pardon de vos péchés, la remise de leurs peines, les grâces de choix qui vous attendent là-bas méritent bien cela.

D'une pierre vous aurez fait deux coups, mortifiant les trois concupiscences qui nous tourmentent et qui nous perdent : l'attachement

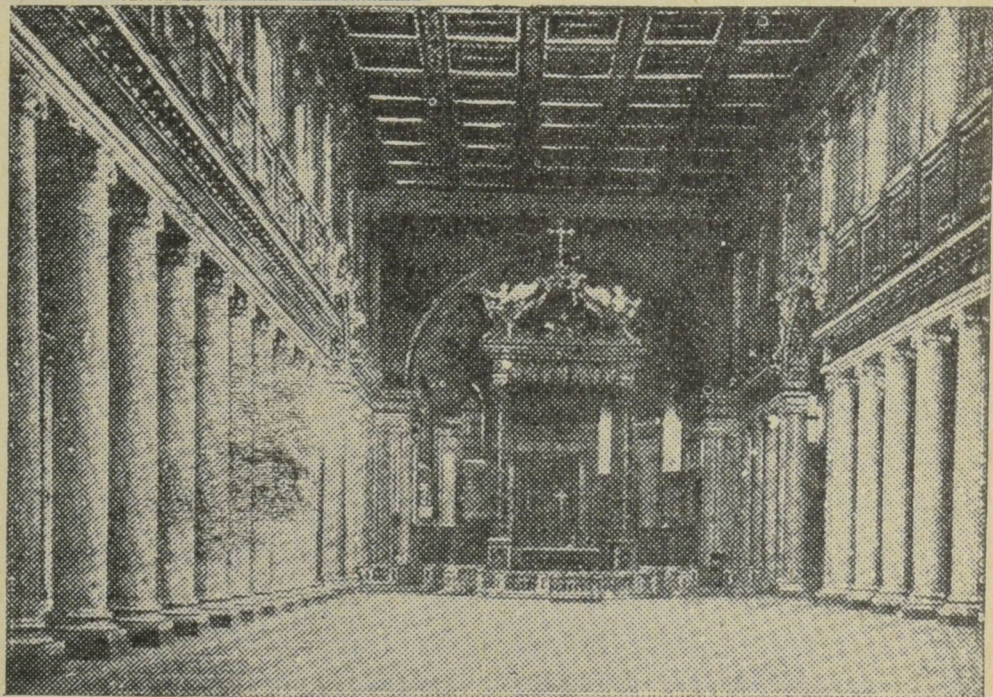
aux biens de la terre par ce superflu que vous jetterez dans ce voyage, — la concupiscence de la chair, par ces fatigues que vous vous imposerez, — l'orgueil de la vie, par cette réduction de vos jours de vacances d'été, au cours desquels on cède si facilement à la tentation d'étonner ses frères de quelque façon. Vous voyez bien que la grâce du jubilé atteint le fond de la vie chrétienne et transforme les cœurs !

Que si — non pas par hasard, mais plus probablement — ni vos loisirs, ni vos forces, ni vos économies ne vous permettaient ce pèlerinage à la Chaire de Pierre, alors prenez patience : confiez vos commissions aux heureux pèlerins de Rome, ne les jalousez pas, et attendez l'aube de 1926 qui amènera dans vos propres diocèses la grâce du jubilé, étendue à l'Eglise universelle.

(*Le Bulletin Salésien*)



ÉGLISE DE
STE-MARIE MAJEURE



INTÉRIEUR DE LA
BASILIQUE DE STE-MARIE
MAJEURE

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

“Monographies économiques”

Un rédacteur du *Devoir*, M. Émile Benoist, a publié, il y a quelques semaines, une série de monographies économiques qui sortent complètement par le ton, le style et l'information, de la banalité ordinaire de ce genre de littérature.

Qu'il s'agisse d'une grande organisation de distribution au détail, d'une industrie comme celle de la chaussure, du tabac, de la sellerie et de la valiserie, M. Benoist n'est jamais pris sans vert.

Et à sa suite, nous pénétrons à l'intérieur d'une trentaine de maisons commerciales ou industrielles canadiennes-françaises. Nous apprenons à connaître les propriétaires de ces maisons et l'énergie qu'il leur a fallu pour édifier une situation financière égale au moins à celle dont se targuent leurs confrères d'origine anglo-saxonne.

On nous a si longtemps parlé de notre infériorité sur le terrain économique, qu'il convenait par des moyens comme celui utilisé par M. Benoist, de montrer notre situation sous un jour plus réel et encourageant.

M. Benoist ne nous découvre pas l'Amérique, encore que bien de timides et bons diables la découvriront par lui, en nous dévoilant la prospérité et la maîtrise des affaires dont jouissent certains de nos compatriotes qui se sont taillé de beaux domaines sur le plan industriel ou commercial. Mais M. Benoist ajoute quand même à la fierté nationale que nous devons avoir le 24 juin et les jours ordinaires de l'année.

C'est une bonne action dont il faut tenir compte à M. Émile Benoist. Il faut lui en tenir compte en lisant et faisant lire son volume de *Monographies économiques*.

* * *

Mais n'allez pas croire qu'il vous faille, pour récompenser M. Benoist de son utile labeur vous infliger une tâche ennuyeuse et que son volume

vous imposera une lecture utile certes, mais aride et qui demande de pénibles efforts et quelque bonne volonté.

Vous seriez à cent lieues de la vérité.

Et pour vous en convaincre vous n'avez rien de mieux à faire que d'acheter les *Monographies économiques* et d'accomplir, grâce à la diligence à l'esprit d'observation de l'auteur, une série de petits voyages récréatifs, profitables, instructifs.

Vous voyagerez en chambre, pour une somme modeste, dans la tenue qui vous conviendra, les pieds aux chenets ou aux poêles, la pipe au bec, avec le maximum de confort et le minimum de risque.

Vous désirez depuis longtemps déjà, je gage, visiter les grands magasins Depuis Frères. Et vous n'avez jamais eu l'occasion charmante de passer à cet endroit même en voyage de nocces ?

Vous ne seriez pas fâché de connaître un peu la Maison Lamontagne dont vous êtes directement ou indirectement le client ?

Vous seriez charmé de savoir quel est ce monsieur Grothé qui vous fabrique les excellents cigares “Ovido” ?

Ce peut être MM. Genin-Trudeau qui vous intéressent ?

Laissez-vous guider par Émile Benoist.

Il vous racontera la montée vers le succès économique de tous ces hommes d'affaires, vous donnera mille détails sur leurs entreprises, vous racontera, chemin faisant, et le plus agréablement du monde, quelques petits secrets que vous n'auriez probablement pas découverts vous-même.

Vous n'aurez qu'à vous louer de ce cicerone obligeant, cultivé, renseigné de première main, et qui vient à vous pour une somme dérisoire.

* * *

Journaliste de carrière, ancien élève de l'École des Sciences sociales, Émile Benoist s'intéresse

vivement aux questions économiques depuis plusieurs années déjà.

Et il les étudie sous un angle particulier, "porte toute son attention sur les établissements que dirigent des Canadiens français... Il constitue ainsi, pièce sur pièce, un dossier qu'il réunit en volume et qu'il livre au lecteur comme il ferait d'un argument."

J'emprunte ces lignes à la préface des *Monographies*. Cette préface est de M. Édouard Montpetit. Présenté par M. Édouard Montpetit un volume possède immédiatement une belle garantie de valeur.

Et M. Montpetit écrit, encore : "On voudra lire cet ouvrage qui a le mérite de nous révéler la vie. Sous une tournure alerte, parmi des détails instructifs et des idées générales, on découvrira la leçon qu'il nous tend : celle de la réussite à laquelle quelques-uns des nôtres ont atteint. D'autres volumes venant s'ajouter à celui-ci, nous aurons ainsi le résultat d'ensemble de nos activités dans le champ de l'industrie et du commerce. Nous apprendrons où nous en sommes ; nous saurons que le succès, pour les nôtres, est chose possible ; nous comprendrons où diriger désormais notre volonté à laquelle il n'a manqué jusqu'ici que d'être au courant de ses ressources."

Vous voyez bien que je pourrais m'exempter de vous en dire plus long, et que vous gagnerez bon profit à lire M. Benoist.

Mais je voudrais ajouter deux mots.
M. Benoist écrit très agréablement.

Sa phrase généralement courte et claire, quelquefois piquante, ne provoque aucune ambiguïté.

Il écrit comme tous les journalistes devraient s'essayer à le faire. Non pas que nous n'ayons aucun journaliste qui n'écrive mieux que M. Benoist ; mais la majorité des journalistes ne se préoccupe pas assez d'écrire avec la correction et la limpidité que recherche l'auteur des *Monographies économiques*.

Et puis, ce voyage à travers nos industries ou nos maisons commerciales du Canada français nous présente une occasion précieuse d'augmenter le vocabulaire technique français que nous possédons.

Par suite de notre arrivée sur le terrain économique après les camarades anglo-saxons, le vocabulaire français de l'industrie est chez nous d'une pauvreté extrême.

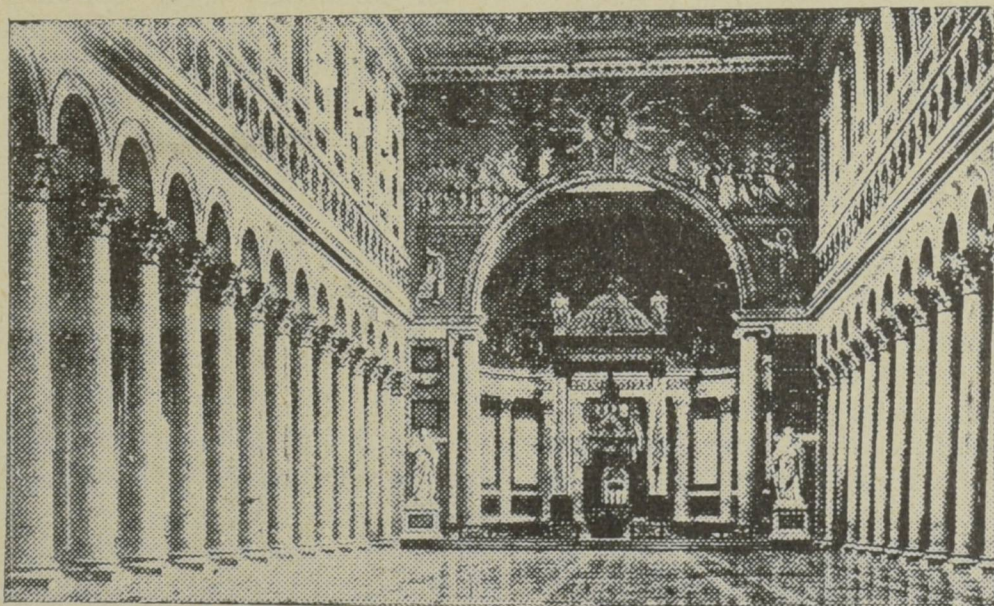
Notre guide, qui est un homme de bonne compagnie et qui s'efforce de parler de toutes choses pertinemment et dans le langage qui convient, nous enseigne, sans avoir l'air d'y toucher, en honnête homme, bon nombre de termes d'utilité continue et que nous avons le grand tort d'ignorer.

Ce mérite n'est pas mince.

Êtes-vous convaincu qu'il faut lire et posséder dans sa bibliothèque les *Monographies économiques* de M. Émile Benoist ?

Ferdinand BÉLANGER.

Monographies économiques par Emile BENOIST. (En vente au "Devoir" Montréal, et à la Librairie Garneau, Québec) au prix de \$1.00.



ÉGLISE DE ST-PAUL-HORS-LES-MURS

Ephémérides Canadiennes

JANVIER

3 — A Edmonton, Alberta, on forme le projet de construire, au coût de \$250,000, un pavillon universitaire spécial à l'intention des étudiants catholiques.

5 — Le *Patriote de l'Ouest* annonce que les Religieuses du Précieux-Sang fonderont un nouveau monastère à Edmonton, Alberta, le printemps prochain, à la demande de Mgr H.-J. O'Leary. C'est la maison de Toronto qui fournira les fondatrices.

7 — A Québec s'ouvre la 2^{ème} session de la 16^{ème} Législature, sous la présidence de l'hon. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province.

— S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, de passage à Montréal, annonce qu'il vient de recevoir de Rome la bonne nouvelle de l'approbation pontificale d'une nouvelle communauté religieuse de son diocèse : l'institut des Sœurs Dominicaines de Saint-Joseph, qui se vouera spécialement au service des hôpitaux, des orphelinats, des sourds-muets, etc.

9 — On annonce, de Montréal, que le Pacifique Canadien entreprend une série de travaux visant à faire d'ici deux ans, de sa station actuelle de St-Louis du Mile-End, la gare terminale de tous ses convois de voyageurs pour l'Est et pour le Nord. La présente gare Viger serait partiellement désaffectée, et sa plus ou moins grande activité, à l'avenir, dépendrait de la construction projetée du nouveau pont sur le Saint-Laurent, dans l'est de Montréal.

— On annonce officiellement la promotion de M. Arthur Beauchesne au poste de Greffier de la Chambre des Communes du Canada. C'est la première fois depuis la Confédération, qu'un Canadien français est promu à cette position.

— La part annuelle du Canada, dans les frais de maintien de la permanence de Genève, pour la Ligue des Nations, est évaluée à \$163,656. Le débours général, à cette fin, pour l'année qui vient de s'achever, se totalise à \$4,371,963.

11 — A Québec, décède M. Arthur Lavigne, musicien distingué, à l'âge de 79 ans et onze mois. Le défunt, qui avait fait son cours classique complet au Séminaire de Ste-Thérèse, était docteur en Musique de l'Université Laval.

12 — D'appréciables remaniements s'opèrent dans le cabinet provincial du Manitoba, par suite du départ du Trésorier, M. Black, démissionnaire. Le Premier ministre Bracken assume

la responsabilité du Trésor, et notre compatriote, M. Albert Préfontaine, secrétaire provincial, reçoit le portefeuille de l'Agriculture.

13 — S. G. Mgr LeBlanc, évêque de Saint-Jean, N. B., dénonce vigoureusement les danses, et il prévient aussi ses ouailles qu'il n'accordera plus d'autorisation, à l'avenir, pour les collectes en plein air (tag day).

— L'Université de Montréal vient d'élire le nouveau personnel de sa commission administrative : ce sont Sir Lomer Gouin, l'hon. M. L.-E. Patenaude, l'hon. M. Chs-E. Laurendeau, ex-juge de la Cour Supérieure, MM. L.-G. Ryan et Donat Raymond.

— On annonce de Montréal, que l'un de ces jours-ci doit paraître le premier numéro du nouveau quotidien, qui s'appellera, dit-on, *Le Soir*, et sera l'organe conservateur prédit, depuis plusieurs mois, par l'honorable M. Rodolphe Monty.

— La Seigneurie de la Pointe-du-Lac est vendue par licitation, et adjugée à l'hon. Juge Louis Tellier, pour la somme de \$5,100.

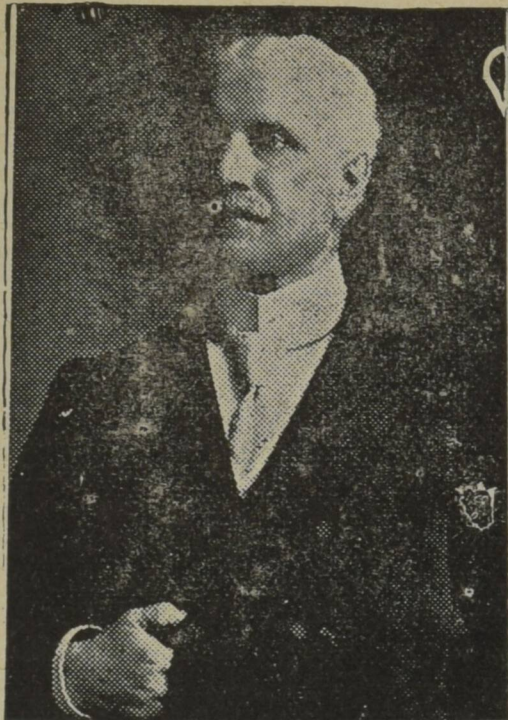
14 — M. James-R. Douglass, courtier en assurances, d'Amherst, Nouvelle-Écosse, est nommé lieutenant-gouverneur de cette province, en remplacement de M. MacCallum Grant, démissionnaire.

15 — Le T. R. P. Jean-Joseph Deguire, Commissaire provincial des Franciscains au Canada, accompagné du R. P. Philippe Le-compte, O.F.M., procureur des missions, quitte aujourd'hui Montréal et s'embarquera à Vancouver, le 6 février, en route pour le Japon, où il va faire la visite canonique des missions franciscaines de Kogo-Shima, après quoi il rendra également visite aux Franciscains Canadiens du Chan-Tong oriental, en Chine. C'est en qualité de délégué du Ministre général de son ordre que le supérieur canadien accomplit cette mission.

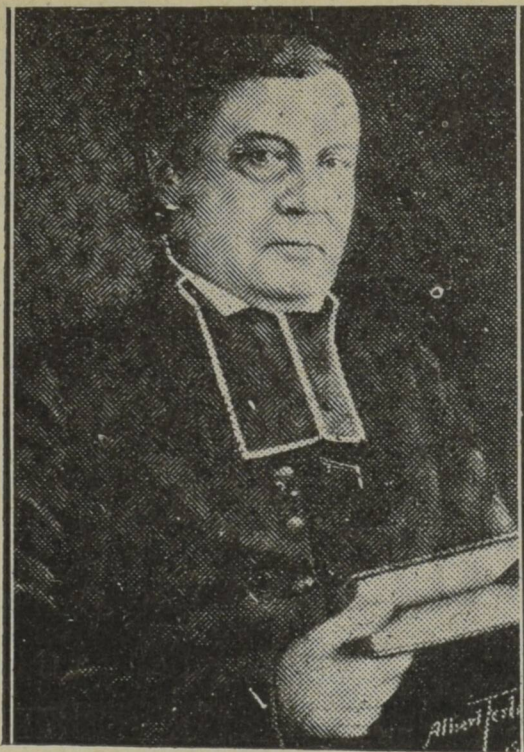
15 — Le Très Honorable W.-L. MacKensie-King, premier ministre du Canada, visite la ville de Québec. Ses amis politiques lui offrent, au Château Frontenac, un grand banquet qui réunit six cents personnes.

16 — A Lachute, décède M. John Hay, cultivateur, député d'Argenteuil à la Législature de Québec.

17 — La Société des Poètes du Canada, qui a son siège à Québec, communique les résultats du concours de poésie qu'elle organisa l'été dernier et qui prit fin le 1^{er} novembre 1924.



FEU ARTHUR LAVIGNE

M. L'ABBÉ CHARLES DUCHARME
(1786-1853)
Fondateur du Séminaire de Ste-Thérèse.

FEU C.-E. DIONNE

Les heureux lauréats de ce concours sont :
1er prix : M. Réginald Létourneau, Ottawa ;
2e prix : M. Gaétan Valois, N.P., Lachute ;
3e prix : M. L.-E. Léveillé, avocat (Englebert Galèze), Montréal ; 4e prix : M. Émile Asselin, de Beauce Jonction ; 5e prix : M. Oscar Lafrance, Ottawa ; 1ère mention : L.-P. Robidoux, rédacteur en chef à *La Tribune*, Sherbrooke ; 2e mention : M. W.-A. Baker, C.R., Montréal ; 3e mention : Mlle Alice Lemieux, St-Michel de Bellechasse ; 4e mention : Mlle Amélie Leclerc (Millicent), Riv.-du-Loup.

— Les *Annales térésiennes* nous apprennent que les fêtes commémorant le centenaire du Séminaire de Sainte-Thérèse se célébreront les 17, 18 et 19 juin prochain. A cette occasion on inaugurera un monument élevé à la mémoire du fondateur, M. l'abbé Charles Ducharme (1786-1853), curé de Sainte-Thérèse de Blainville pendant trente-neuf ans.

— D'Ottawa arrive la nouvelle que la Belgique a récemment remboursé deux millions et demi, sur la dette de guerre qu'elle avait contractée envers le Canada.

18 — A Montréal décède le Lieutenant-Colonel E.-A. Lebel, ancien commandant de l'Hôpital militaire de Québec, à l'âge de 59 ans.

— Le Comité judiciaire du Conseil privé britannique déclare ultra vires le statut canadien dit Loi Lemieux, pour le règlement par arbitrage des différents ouvriers. Le Comité est d'avis qu'il n'est point de la compétence du Parlement canadien, sous l'empire de la charte de l'Amérique britannique du Nord, d'intervenir dans l'exercice des droits civils, en suspen-

dant la liberté de recourir à la quarantaine (lock out) ou à la grève, pendant l'intervalle de l'appel à un bureau de conciliation. C'est une décision dont les effets auront des effets prolongés.

— M. Tom Moore, président du Conseil central canadien des Métiers et du Travail (Internationale américaine), dans une conférence à Montréal, étudiant le problème du chômage au Canada, indique, comme remèdes les plus efficaces, une immigration moins intensive, et plus d'encouragement à donner au mouvement de retour à la terre.

— Le Canada a exporté, en 1924, pour \$139,491,469 de pulpe et de papier.

23 — L'hon. Sénateur Chapais fait, sous les auspices de l'A. C. J. C. de Québec, une intéressante conférence sur l'intendant Bigot, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval.

24 — Les canadiens du centre de l'Ontario peuvent admirer l'impressionnant et rare phénomène d'une éclipse totale de soleil. A Québec, l'éclipse est partielle, la lune cachant 95 pour cent de la surface du soleil.

25 — A Québec, décède M. Charles-Eusèbe Dionne, ornithologiste distingué et conservateur du musée d'histoire naturelle de l'Université Laval, à l'âge de 77 ans. M. Dionne a publié plusieurs ouvrages scientifiques, dont *les Oiseaux du Canada*, *les mammifères de la Province de Québec*. L'Université Laval lui avait décerné récemment le diplôme de docteur ès sciences.

27 — Un cablogramme de Rome annonce que M. L.-J.-H. Larue, sous-inspecteur des Postes à Québec, vient d'être élevé à la dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par S. S. Pie XI.

29 — Plus de 350 citoyens de la province de l'Ontario viennent visiter notre province. Les pèlerins de la "Bonne Entente" sont à Québec aujourd'hui et ils seront à Montréal demain. Parmi les visiteurs on remarque S. G. Mgr N. McNeil, archevêque de Toronto, S. Ex. M. Cockshutt, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, l'hon. M. H. Ferguson, premier ministre, et plusieurs ministres de son cabinet.

— L'église de Saint-Paul de Kent, N. B. est détruite par un incendie. Les pertes sont de \$80,000.00.

30 — D'après des statistiques qui viennent d'être publiées, il appert que les exportations du Canada en 1924 dépassent les importations de \$262,416,042.

— L'hon. M. H.-C. Price, ministre au Cabinet provincial d'Ontario, devient membre de la Commission nationale des Champs de Bataille de Québec. Il remplace feu l'hon. M. Hendrie.

— A l'Hôpital Laval, à l'âge de 52 ans, décède le capitaine Ernest-Eugène Cinq-Mars, croix de guerre française, ancien imprimeur du roi à Québec.

— M. Simon Lapointe est élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

DE PLUS EN PLUS FORT

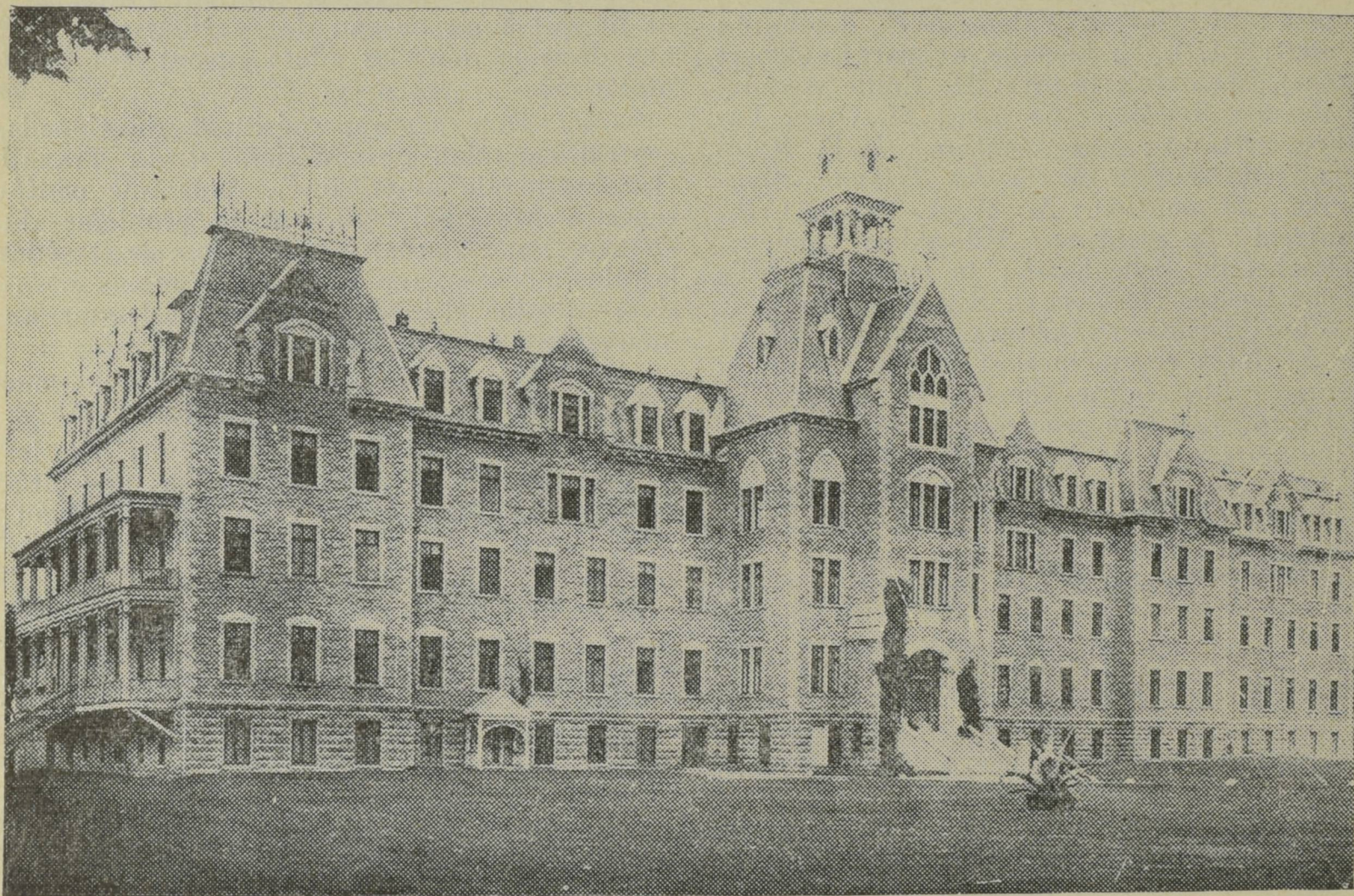
Deux commis-voyageurs en quincaillerie vantent les coffres-forts vendus par leurs maisons.

Le Provençal.— Mon patron, il a inventé le coffre-fort incombustible ; pour l'éprouver, on a mis un coq dedans et on l'a fait chauffer à blanc, puis on a ouvert avec précaution, et le coq il est sorti en chantant.

Le Gascon.— Dans ma maison, on a fait une autre expérience. On a mis une poule dans le coffre, puis on l'a ouvert quand il allait être en fusion.

Le Provençal.— Je pense que votre poule était calcinée ?

Le Gascon.— Non... elle était gelée.



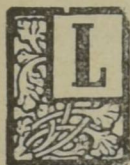
LE SÉMINAIRE DE STE-THÉRÈSE

dont on célébrera le centenaire de fondation les 17, 18 et 19 juin prochain.

Causerie scientifique

LA MACHINE HUMAINE

L'ŒIL



L'ŒIL est l'organe au moyen duquel la machine humaine est en communication avec le monde visible.

Je l'ai déjà décrit.

Lui aussi peut être malade dans chacune de ses parties.

L'œil comme on le sait, n'est pas toujours ouvert. Une membrane l'obstrue la nuit, et aussi le jour lorsqu'on veut le fermer. C'est la paupière. Le rôle de cette membrane a son importance, car l'œil ne reste pas constamment fermé, ou constamment ouvert, même le jour, et alors qu'il paraît regarder le plus attentivement.

Si on l'observe, on s'aperçoit que très fréquemment la paupière s'abat puis se relève ; et il est nécessaire qu'il en soit ainsi.

Pourquoi ?

Parce que, comme toutes les machines, l'œil a besoin, pour se conserver en bon état, d'être lubrifié. Son liquide lubrifiant à lui, ce sont les larmes.

Les paupières ne fabriquent pas les larmes. Elles sont secrétées par un organe spécial qui a nom la glande lacrymale. Mais si la glande sécrète les larmes, c'est la paupière qui, par des mouvements fréquents et rapides, les étend en une mince couche sur la surface du globe oculaire, lequel est ainsi protégé contre une foule de substances nuisibles : air, fumée, gaz, etc.

* * *

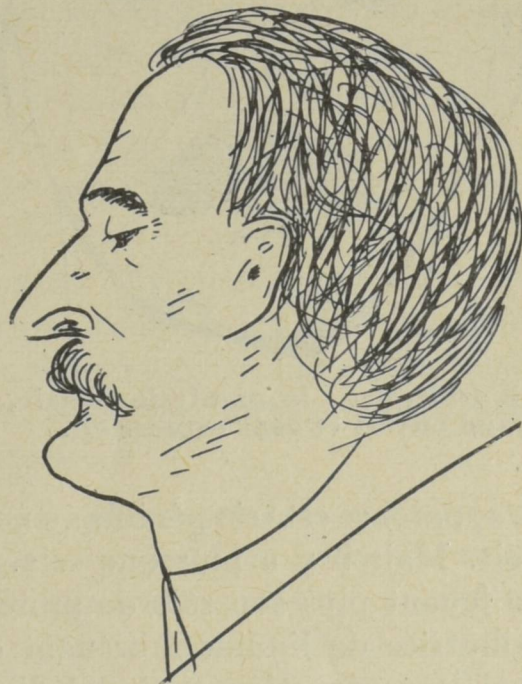
Mais la paupière peut être empêchée de jouer son rôle par deux sortes de paralysie : celle qui l'empêche de s'ouvrir, et celle qui l'empêche de se fermer.

La première se désigne en médecine par le mot baroque de *blépharoptose*, du mot d'origine grecque *ptose*, qui veut dire chute. La paupière tombe et ne peut plus se relever, parce que le muscle qui sert à la relever, paralysé, ne fonctionne pas, ou insuffisamment.

Comme pour toutes les maladies, cette dernière est plus ou moins complète. Elle débute d'ordinaire par une atteinte légère, mais qui d'ordinaire va s'aggravant constamment.

Si elle est complète, l'homme qui en souffre est aveugle. Non pas que la vision soit abolie chez lui, mais parce que l'œil est obstrué par sa paupière.

Le plus souvent la blépharoptose est partielle. Alors l'œil est à demi ou aux trois quarts fermé. Le populaire a coutume de dire de ces gens qu'ils ont les *yeux morts*, parce que leur regard est dolent. Pour continuer de voir et de se guider ces malades sont obligés de lever la tête plus ou moins haut, à moins de relever leurs paupières avec les doigts.



L'homme souffrant de blépharoptose est obligé de porter la tête renversée en arrière, pour voir, à cause de la chute de la paupière.

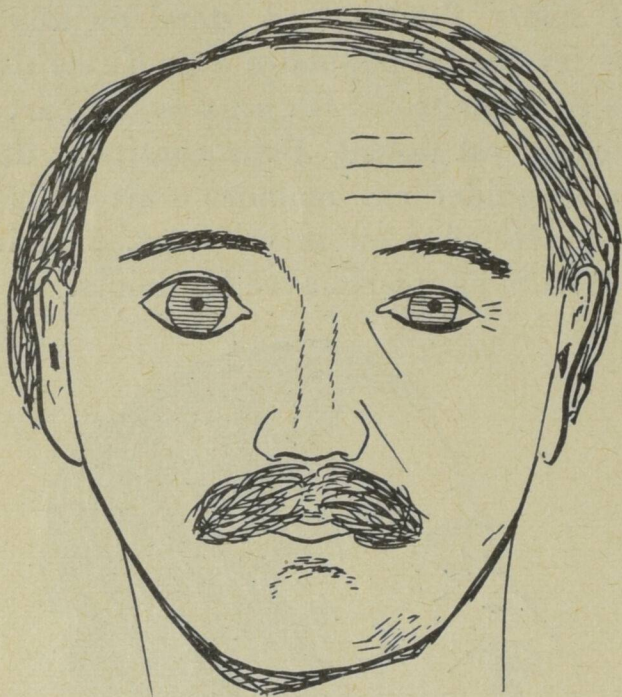
Mais leur œil est intact. Le problème est d'y faire entrer la lumière, c'est-à-dire de relever le voile de la paupière.

* * *

L'autre paralysie de la paupière, celle qui empêche de la rabattre et qui, en conséquence laisse l'œil constamment ouvert, est plus

grave. Le plus souvent elle n'affecte qu'un œil. Elle se rencontre surtout au cours des paralysies faciales, assez fréquentes — elles peuvent être dues à un simple courant d'air, — mais qui se guérissent heureusement avec une facilité relative.

Ces paralysies qui s'étendent d'ordinaire à tout un côté de la face, donnent à la figure une étrange expression. Si le malade veut rire ou parler, les muscles de tout un côté restent flasques, mais c'est l'œil que l'on remarque surtout parce que c'est l'organe le plus apparent. L'œil reste grand ouvert, ce qui donne une expression de masque rigide, — et stupide — à une moitié de figure.



L'œil droit, dans la paralysie faciale, reste grand ouvert et sans expression.

Cette apparence est très pénible au malade, on le conçoit. Mais il y a plus que cela. La paupière ne jouant plus son rôle de protectrice et de distributrice du liquide lubrifiant que sont les larmes, la conjonctive, — c'est-à-dire la peau très fine qui recouvre l'œil à l'intérieur de la paupière, — et la cornée, — la vitre de l'œil, — ne tardent pas à s'irriter. Cette irritation peut devenir très grave, et entraîner même des ulcérations qui laissent des traces indélébiles, si la maladie se prolonge trop longtemps.

* * *

Donc, pour me résumer, les paupières, — importantes comme tout ce qui existe dans la machine humaine, — sont le voile qui peut em-

pêcher la lumière de pénétrer dans l'œil, s'il ne se lève pas. Par leur mouvement incessant elles étendent régulièrement les larmes à la surface de l'œil, et l'empêchent de se dessécher.

Pour ce faire elles sont mues par deux muscles principaux : celui qui les ouvre et celui qui les ferme. Si le premier de ces muscles est paralysé, l'œil reste fermé ; si c'est le second qui est paralysé, l'œil reste ouvert, avec les inconvénients décrits plus haut.

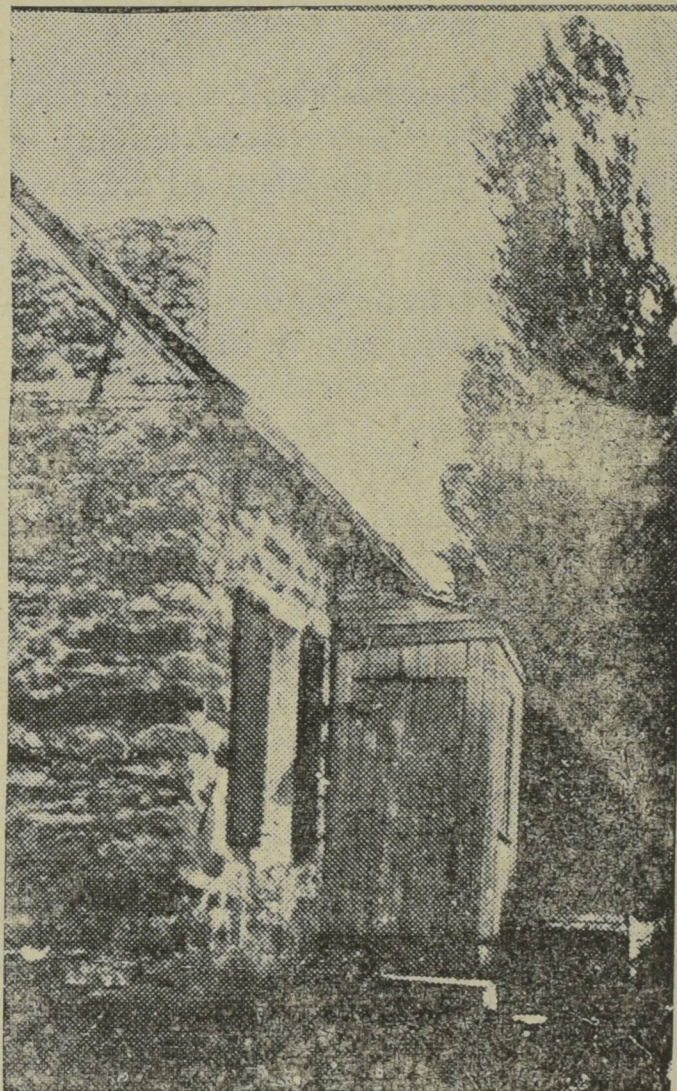
Mais la machine humaine, dans l'œil, peut subir d'autres détraquements.

J'en reparlerai un de ces jours.

LE VIEUX DOCTEUR.

Les saints ont le privilège de garder leur enfance sous les rides de la vieillesse : il y a tous les âges réunis ensemble dans ces âmes complètes.

MGR BAUNARD.



UNE VIEILLE MAISON CANADIENNE

RADIO

LE CIRCUIT "ROBERTS"

UN CIRCUIT EFFECTIF ET PRATIQUE

Il y a actuellement un circuit qui fait sensation parmi les amateurs. Ce circuit avec trois lampes donne les résultats d'un régénératif à quatre lampes. Il contient à la fois une étape de haute-fréquence, la régénération, et deux étapes de basse-fréquence. Sa sélectivité semble égale à celle du super-hétérodyne. Non seulement il permet de séparer facilement les postes de longueurs d'ondes rapprochées, mais de plus il élimine des inductions locales de transformateurs, etc. que d'autres circuits subissent d'une façon irrémédiable. Comme on admet généralement que la régénération vaut un peu plus que deux étapes de basse-fréquence, on estime que cet appareil avec trois lampes vaut un non-régénératif à 4 ou 6 lampes.

Nous expérimentons depuis quelque temps sur ce circuit qui prend différents noms selon les revues qui l'annoncent et c'est ce que nous avons entendu de mieux à part le super-hétérodyne. Et encore en plusieurs points nous le préférons au super-hétérodyne, surtout au point de vue pratique de l'économie d'achat et d'entretien.

Mentionnons enfin un avantage qui n'est pas le moindre : ce circuit, quoique régénératif ne cause aucune radiation dans l'antenne. Voyez d'avance le plaisir qu'il y aura bientôt à faire du radio dans les milieux congestionnés. Chose intéressante pour les propriétaires de circuits simples régénératifs : leur appareil se prête admirablement à une transformation pour ce nouveau circuit, et ceci à très peu de frais, et sans même changer l'apparence extérieure de leur machine.

Ce circuit consiste tout simplement en une étape de haute fréquence, un détecteur régénératif, une étape de basse fréquence ordinaire, ou si l'on veut encore mieux, une étape d'amplification "Push Pull". De plus

la capacité entre la grille et la plaque de la 1ère lampe est neutralisée : à peu près à la façon dont on neutralise les neutrodynes. On conçoit donc qu'il en résulte une amplification maximum à haute-fréquence. C'est aussi parce que la capacité de premier tube est neutralisée que les oscillations de la détectrice ne peuvent passer dans l'antenne.

Nous avons fait une expérience concluante. Un de nos voisins est propriétaire d'un circuit simple régénératif. Dans le cours d'une après-midi alors que l'éther était bien paisible, nous lui avons demandé d'ouvrir son appareil et de le faire osciller sur 380 mètres (en d'autres termes sur la longueur d'ondes de WGY). Nous avons reçu aussitôt un "squeal" d'une force telle que nous avons cru que c'était WGY lui-même.

De notre côté nous avons fait osciller notre appareil de toute façon. Et notre voisin nous apprenait quelques minutes plus tard qu'il ne pouvait même pas soupçonner la présence de notre appareil.

Pour ce qui concerne la *sélectivité* de ce circuit nous avons fait l'expérience suivante. Notre antenne traverse le champ magnétique d'un transformateur de ville. Ce transformateur est placé en ligne droite à environ 30 pieds de notre appareil. Jusqu'à présent tous les appareils que nous avons eus prenaient constamment le bruit de ce transformateur. Avec le dernier circuit nous ne pouvons plus l'entendre. Quoique ce circuit soit excessivement sélectif il n'est pas du tout critique parce qu'il est stable. Cette sélectivité permet, non seulement de séparer les postes avec facilité, mais de plus d'obtenir une merveilleuse netteté de reproduction.

Etant donné que ce circuit possède une étape de haute-fréquence à amplification maxi-

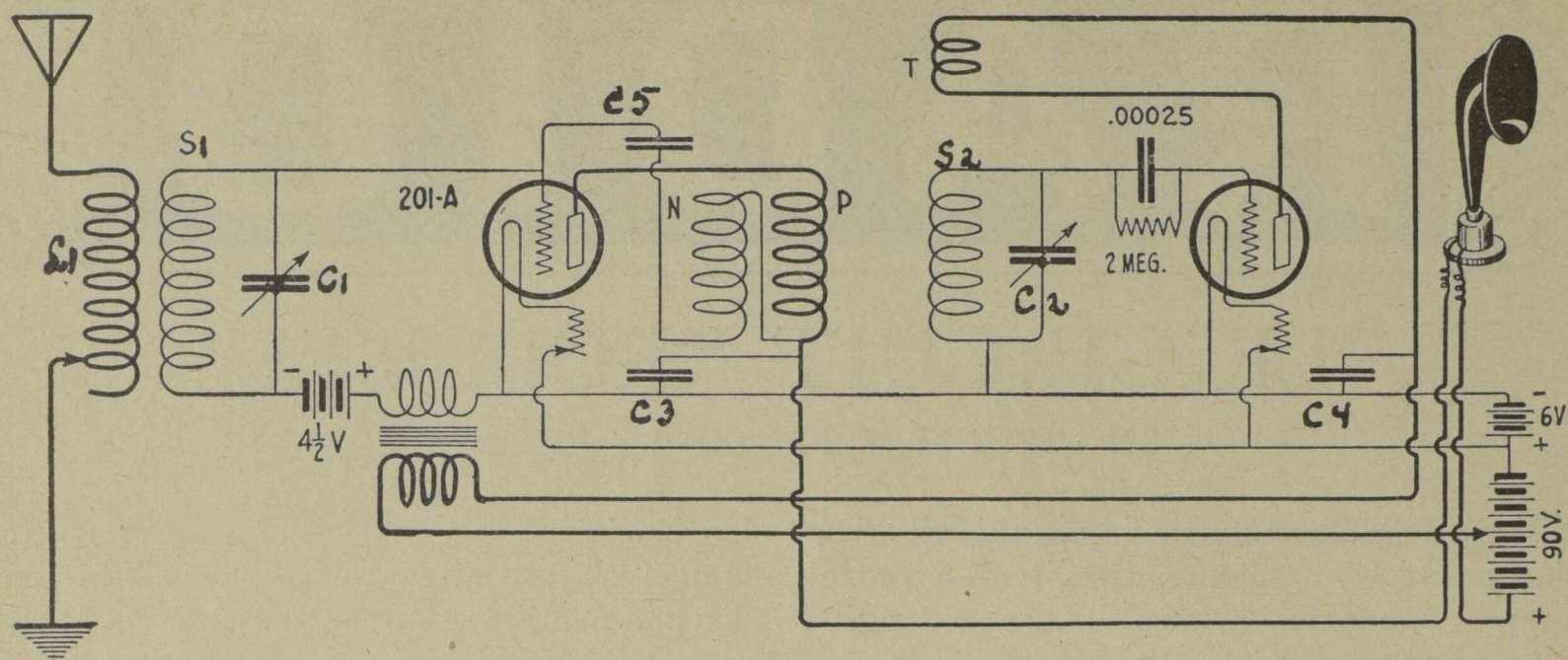


FIG. No 1

mum, sans perte par potentiomètre, et que de plus il est régénératif, on conçoit facilement la *sensibilité* qu'il peut avoir.

Accouplé à une bonne antenne, cet appareil a la sensibilité nécessaire pour capter toutes les ondes qui sont censées arriver à l'antenne. Si cet appareil ne prend rien à un moment donné un autre plus sensible ne prendra que du bruit à ce même moment. En pratique lorsqu'on n'utilise que deux lampes, la plupart des postes d'émission sont entendus sur haut-parleur avec la force d'un bon phonographe. L'appareil est aussi sensible sur les longues ondes que sur les courtes. Nous prenons maintenant KSD avec une facilité à laquelle nous n'étions pas habitué.

Le volume de cet appareil sur trois lampes dépasse tout ce que l'on peut désirer pour une maison ordinaire. C'est le volume d'une fanfare qui jouerait dans une pièce carrée de 10 pieds. Il faut un haut-parleur bien solide pour laisser passer sans broncher le volume des sons qui sortent de cet appareil. Aussi le dernier tube semble parfois surchargé et si l'on veut avoir de la qualité en conservant le volume, il faut une amplification "push-pull" qui divise entre deux lampes le travail d'amplification sur la deuxième étape.

Quoique les caractéristiques principales de ce circuit se retrouvent ailleurs, nous croyons que nulle part elles ont été aussi avantageusement mises à profit que dans le circuit "Roberts". Actuellement aux Etats-Unis le circuit "Roberts" jouit d'une grande popularité et nous connaissons déjà nombre d'amateurs de la ré-

gion qui déclarent n'avoir rien vu de mieux en tant qu'appareil "effectif et pratique."

Sans faire une réédition de l'excellente revue "Radio Broadcast" qui dans plusieurs numéros a décrit en détail cet appareil, nous donnerons tous les renseignements nécessaires pour le construire.

1° LES INDUCTANCES

Il y a dans ce circuit cinq inductances. Quoique l'on puisse les monter sur des tubes, nous croyons préférable à tout point de vue de faire ces inductances en "fond de panier" sur des formes en fibre préparées à l'avance.

Ces inductances se vendent toutes préparées, mais d'autre part il est bien facile de les construire. L'inductance "L1" comprend 40 tours de fil double-couverture No. 22 avec prises de connexions au 1er, 2ème, 5ème, 10ème, 20ème, 30ème, 40ème tour.

Les inductances S1 et S2 comprennent chacune, 44 tours No 22. Il est bon toutefois d'ajouter quelques tours supplémentaires et de les enlever, si nécessaire, pendant le procédé de calibrage de l'appareil. L'inductance T (le tickler) comprend 18 tours de No. 22. Cette inductance doit être mobile et doit pouvoir être mise à angle droit avec le secondaire S2. Enfin les inductances NP sont faites d'une façon spéciale. Elles sont enroulées simultanément sur une même forme. Il suffit pour cela de prendre deux fils au lieu d'un pour l'enroulement. Elles comprennent chacune 20 tours de

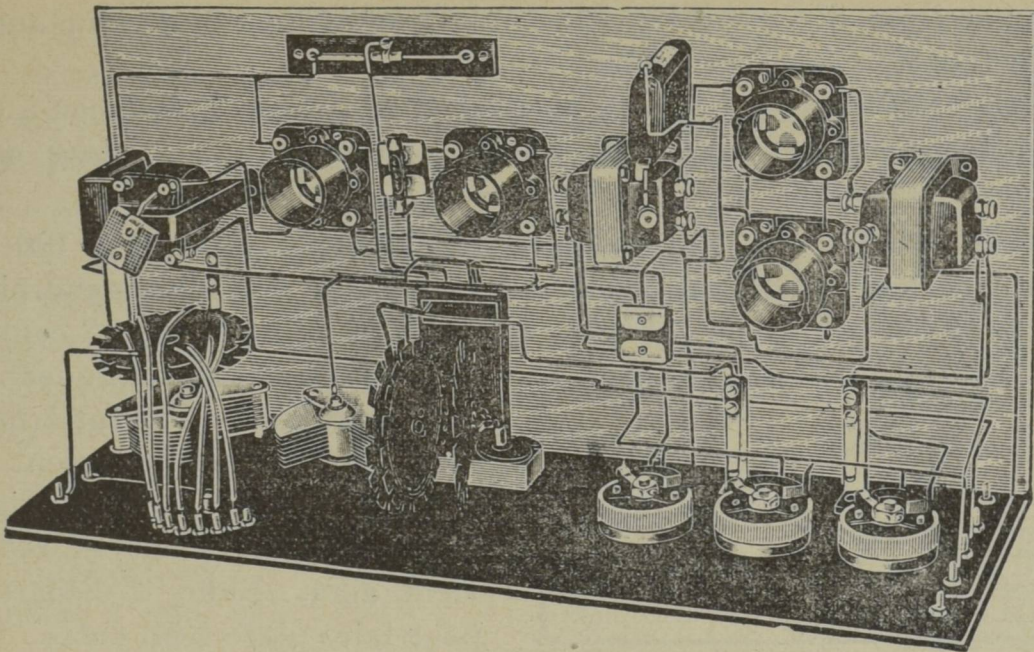


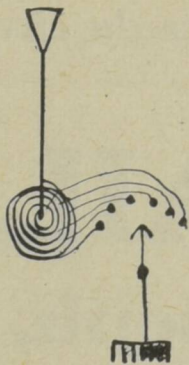
FIG. No 2

fil No. 26. La fin de l'enroulement d'un fil est ensuite connectée au commencement de l'enroulement de l'autre fil.

Les inductances L1 et S1 sont fixées parallèlement l'une à l'autre à une distance d'environ $\frac{1}{2}$ pouce. On fait la même chose pour les inductances NP et S2.

2° LES CONDENSATEURS

Il y a dans ce circuit cinq condensateurs. Les condensateurs C1 et C2 sont deux condensateurs variables .0005. L'un sert à syntoniser le circuit amplificateur et l'autre le circuit détecteur. Ces condensateurs doivent être de bonne marque. Les verniers sont nécessaires. Le condensateur C3 doit avoir une capacité fixe de .005. Le condensateur C4 doit avoir une capacité de .0025. microfarad. Ces valeurs ne sont pas excessivement critiques, mais il faut au moins s'en approcher. Enfin le cinquième condensateur C5 est spécial. Il consiste en une tige de bus-bar d'environ $3\frac{1}{2}$ pouces de long et recouvert d'un bout de spaghetti comme isolant. Sur ce spaghetti on place un tube en cuivre de $2\frac{1}{2}$ pouces de long. C'est ce condensateur et l'inductance N qui constitue le circuit neutralisant la capacité grille-plaque de la première lampe.



3° DISPOSITION DES PIÈCES

La vignette ci-dessus indique la disposition des pièces sur le panneau et sur la planche. Il

est de première importance que les deux jeux de bobines soient assez distants l'un de l'autre et qu'ils soient à angle droit. Il faut aussi les éloigner autant que possible des condensateurs afin de ne pas trop introduire de métal dans leurs champs magnétiques. La distance entre les bobines fixées peut varier entre $\frac{1}{4}$ de pouce et $\frac{3}{4}$ de pouce. En variant un peu l'écartement de ces bobines on peut obtenir plus de clarté et de sélectivité. Toutefois cette distance n'est pas critique. Le tickler T est

mobile. Il faut donc voir dans la disposition des pièces et le filage à ce qu'il ait tout l'espace voulu pour être placé à 90 degrés. Le reste se comprend facilement par l'examen de la vignette.

4° FILAGE DE L'APPAREIL

Le rendement d'un appareil dépend en grande partie de la façon dont il est filé. Il ne suffit pas de suivre exactement le circuit ; il faut de plus que les fils soient placés de telle sorte qu'ils ne réagissent pas les uns sur les autres. On arrive à ce résultat en les plaçant à angle droit. Les fils de grille et de plaque doivent être très courts.

Un autre point à considérer dans le filage d'un appareil : c'est le sens d'enroulement des bobines. La vignette ci-dessous nous fait voir que les bobines NP et T sont enroulées dans le sens de mouvement des aiguilles d'une montre tandis

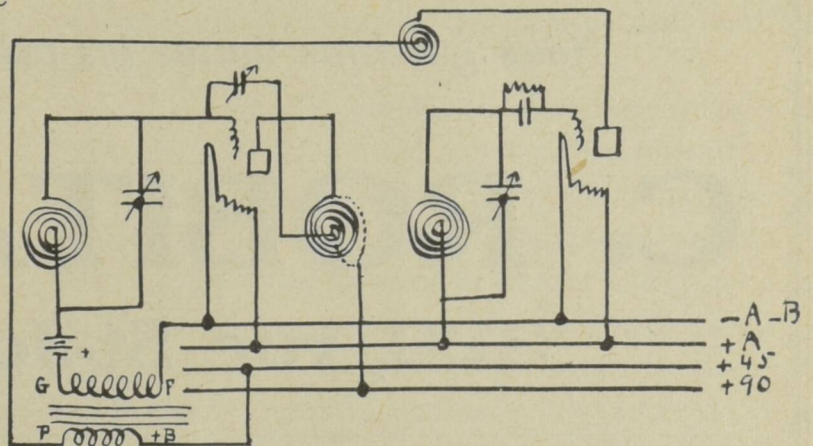
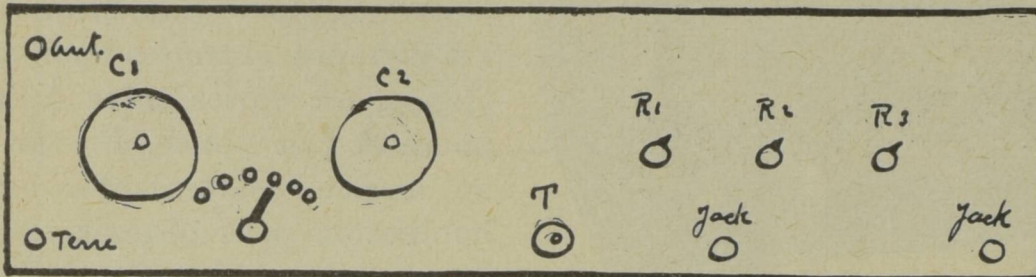


FIG. No 3

que les autres vont en sens contraire. On peu

sans doute faire fonctionner l'appareil en disposant autrement l'enroulement ; toutefois celui que nous donnons nous a paru préférable. Si l'appareil refuse d'osciller, il est fort possible qu'il y ait eu erreur dans les connexions du tickler. Il suffit de renverser ces connexions.

Les condensateurs fixes et le haut-parleur ont été omis dans la vignette No 3.



VIG. No 4

5° SYNTONISATION DE L'APPAREIL

1o — Ouvrez le coupe-circuit de la batterie A afin d'allumer les lampes.

2o — Ouvrez les rhéostats R1 et R3 presque complètement; R2 doit être un peu moins ouvert : environ 75% suffit.

3o — Placez le cadran de C1 à 50.

4o — Placez le commutateur d'inductance au contact No 4.

5o — Rapprocher le tickler T de façon à ce qu'il soit presque parallèle aux bobines qui sont voisines.

6o — Tournez très lentement de 0 à 100 le cadran du condensateur C2. A différents endroits on entendra un petit cri d'"hétérodyne" connu

sous le nom anglais : "Squeal."

On remarquera, qu'au fur à mesure qu'on avance lentement le cadran, ce cri d'abord aigu baisse graduellement et redevient aigu. Enfin il disparaît pour faire place à un autre. Le poste est à l'endroit du cadran où le cri est bas. Autant de cris,

autant de postes.

7o — Laissez le cadran C2 à l'endroit où le cri est bas, puis éloigner le tickler T jusqu'à ce que l'on entende de la parole ou de la musique. A ce moment le circuit du détecteur est syntonisé et le même poste sera trouvé toujours au même endroit de C2.

8o — Il reste à syntoniser le circuit de l'antenne et de l'amplification à haute fréquence.



R-A-D-I-O-S



Nous vendons les "Coils" Roberts avec monture \$9.00!

Feuille et circuit du Récepteur "Roberts" GRATIS sur demande.

Nous gardons toutes les pièces du circuit "Roberts".

C. ROBITAILLE, Enr.

320, rue St-Joseph, Québec

La maison faisant le plus gros commerce de Radios et Accessoires dans la Province.

Ce circuit est syntonisé par le cadran C1 et le commutateur d'inductance de la façon suivante : tournez de 0 à 100 le cadran C1 jusqu'à ce que la musique entendue par l'ajustement de C2 augmente en volume.

90 — Changer le commutateur d'un contact en plus ou en moins selon la longueur d'onde du poste choisi. Chaque changement sur le commutateur nécessite un changement correspondant sur C1.

100 — Le contact du commutateur auquel on doit s'arrêter pour un poste donné est celui qui fait placer C1 à un numéro à peu près semblable à celui de C2.

110 — Il y a cependant deux exceptions à cette règle : a) lorsque l'on veut un maximum de sélectivité on utilise un contact inférieur ; b) lorsqu'on veut un maximum de sensibilité et de volume, on utilise un contact supérieur au contact normal pour un poste donné.

120 — Le volume et la sélectivité sont contrôlés par le tickler T. Plus le tickler est rapproché du secondaire plus la musique est forte et l'appareil sélectif.

130 — Dès que l'appareil se met à crier ou à faire du bruit c'est un signe que le tickler est trop avancé.

6° LE CONDENSATEUR NEUTRALISANT

Nous avons dit précédemment que ce condensateur consiste en un bout de bus-bar recouvert de spaghetti, sur lequel on place un tube de cuivre pouvant glisser librement. Ce condensateur joue un double rôle dans l'appareil. D'abord il neutralise la capacité grille-plaque de la lampe amplificatrice : ce qui permet à cette lampe de donner son rendement maximum. De plus il empêche les oscillations de se rendre dans le circuit de l'antenne et par là même de nuire aux voisins. Le seul fait qu'il y a une amplification à haute fréquence avant le détecteur diminue considérablement les radiations de l'appareil, et parfois même les fait disparaître complètement. De sorte que dans certains cas on ne pourra pas voir très bien l'utilité de ce condensateur. Tout dépend des caractéristiques de la lampe et des capacités du circuit.

Pour ajuster ce condensateur de façon à neutraliser l'appareil le moyen le plus efficace est

de demander au voisin s'il entend osciller l'appareil. Un autre moyen moins certain consiste à déplacer le tube de cuivre jusqu'à ce que le cri sur le cadran C1 soit bien balancé. Ce cri est bien balancé lorsque les deux côtés aigus sont de la même longueur.

7° REMÈDES AUX "TROUBLES"

10 Le premier trouble que l'on peut rencontrer dans le "Roberts" c'est le refus de l'appareil d'osciller. C'est-à-dire que quel que soit le degré de rapprochement du tickler, on ne peut obtenir les cris d'hétérodyne. La plupart du temps on remédiera à ce mal en renversant les connexions du tickler. Si ce remède n'est pas efficace, il faudra s'assurer du voltage de plaque et même voir, au moyen d'un autre appareil, si la lampe elle-même n'est pas défectueuse.

20 Le condensateur de grille et le shunt de grille jouent un rôle important. Si le shunt de grille est trop fort, les signaux seront nets, mais très faibles : il sera presque impossible de faire de la distance. Si, au contraire, ce shunt est trop faible, l'appareil sera instable, les oscillations décrocheront, il y aura du craquement. Un juste milieu entre un shunt trop fort et un trop faible est donc désirable, généralement $1\frac{1}{2}$ megohm suffit. Mais on ne peut déterminer de valeur fixe à cause des caractéristiques différentes des lampes.

30 Parfois l'appareil fera entendre du "hum". Si ce hum est faible, on peut le tolérer : il disparaîtra lorsqu'arrivera la musique. Si ce hum est fort il dépend du fait que le transformateur de basse fréquence reflexe est dans le champ magnétique des inductances et qu'il n'est pas enveloppé (shieldé). Parfois le hum se corrige tout simplement en ajustant le shunt de grille.

40 Un autre trouble que l'on rencontre souvent dans le "Roberts" c'est une espèce de craquement qui se produit lorsque les deux circuits (haute-fréquence et détecteur) sont en résonance, ou encore lorsque le tickler est trop monté. Ce bruit désagréable n'est pas un mal nécessaire : on peut le faire disparaître facilement. Le premier remède consiste à ajuster le condensateur neutralisant qui peut être trop fort ou trop faible. Si le bruit persiste, cela indique un courant de plaque trop élevé sur le détecteur. Dans ce cas, au lieu de mettre 45 volts, comme

l'indique le circuit, on peut se contenter de 40 volts. Enfin il est possible que ce craquement soit causé par un allumage trop avancé de la lampe détectrice. Dans ce cas le remède est tout indiqué. Que l'on s'efforce toutefois de remédier à ce trouble par le seul ajustement du condensateur neutralisant, les autres remèdes peuvent introduire des pertes.

8° ADDITION D'UNE BASSE FRÉQUENCE

Quoique le circuit "Roberts" avec deux lampes donne assez de volume pour opérer un bon haut-parleur ; il est désirable d'avoir une autre étape de basse fréquence. Cette deuxième étape servira de réserve pour les cas où l'on veut une musique à grand volume. Lorsque la réception est mauvaise cette deuxième étape sera inutile, elle ne servira qu'à amplifier le bruit.

Cette deuxième étape s'ajoute à la façon ordinaire. C'est-à-dire que les deux fils qui doivent recevoir les acoustiques sont connectés aux deux lames extérieures d'un jack double ; les deux lames intérieures étant connectées au primaire d'un transformateur. Le secondaire de ce transformateur est connecté à la grille et

au filament négatif d'une lampe. La plaque de la lampe est enfin connectée à un second jack.

Si le transformateur de basse fréquence réflexe est d'un rapport élevé il est fort possible que la déformation sera sensible sur la dernière étape. Dans certains cas il faut intercaler une batterie C dans le circuit de cette dernière étape.

9° ADDITION D'UN PUSH-PULL

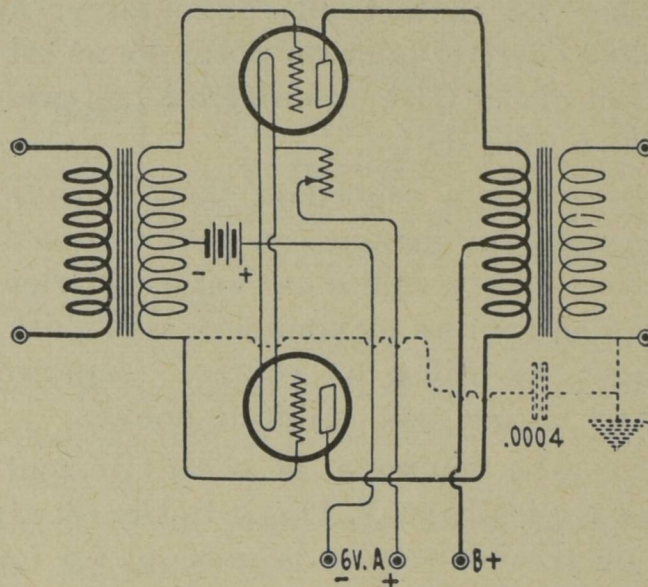
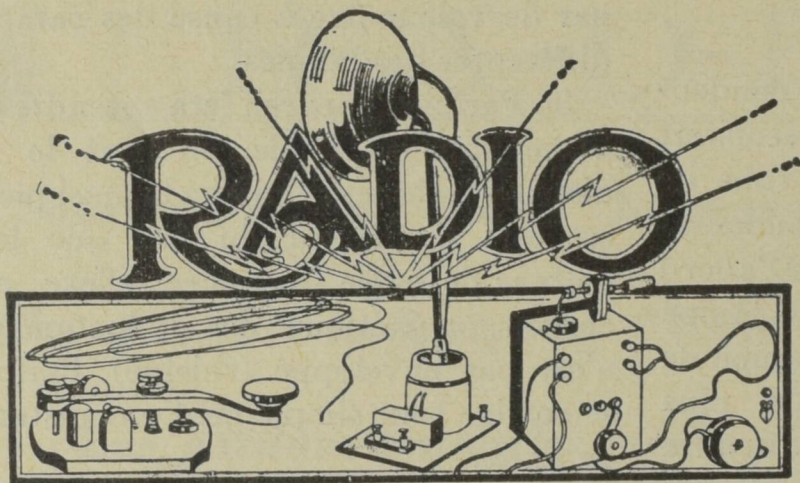


FIG. No 5



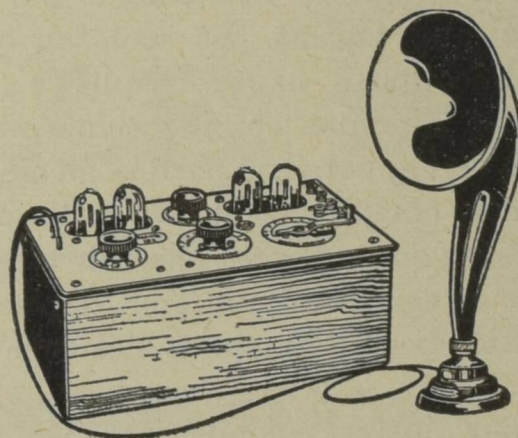
ASSORTIMENT COMPLET DE
RADIOLAS X :: RADIOLAS III A
SUPER-HETERODYNES, HAUT-PARLEURS, RADIOTRONS,
BATTERIES, etc.

Notre nouvelle carte Radio envoyée n'importe où au
 Canada pour 25 sous

MECHANICS SUPPLY Cie, Ltée.

80-90 RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Réjouissez-vous
 DURANT LES SOIRÉES D'HIVER
 AVEC UN
Appareil de Radio
WESTINGHOUSE
 FACILE À INSTALLER



Le "Push-Pull" est un amplificateur à basse fréquence construit d'une façon spéciale et ayant pour but de diminuer la distortion toujours présente dans un amplificateur ordinaire. Le Push-Pull n'est pas placé sur un appareil pour augmenter le volume, mais pour donner de la qualité au volume. En effet, il arrive souvent que dans un appareil puissant, la lampe de la dernière étape de basse-fréquence est surchargée. Le Push-Pull divise le travail de cette dernière étape entre deux lampes qui font plus facilement le travail d'une seule.

Une étape d'amplification "Push-Pull" consiste en une paire de transformateurs spéciaux et deux lampes. Le secondaire d'un de ces trans-

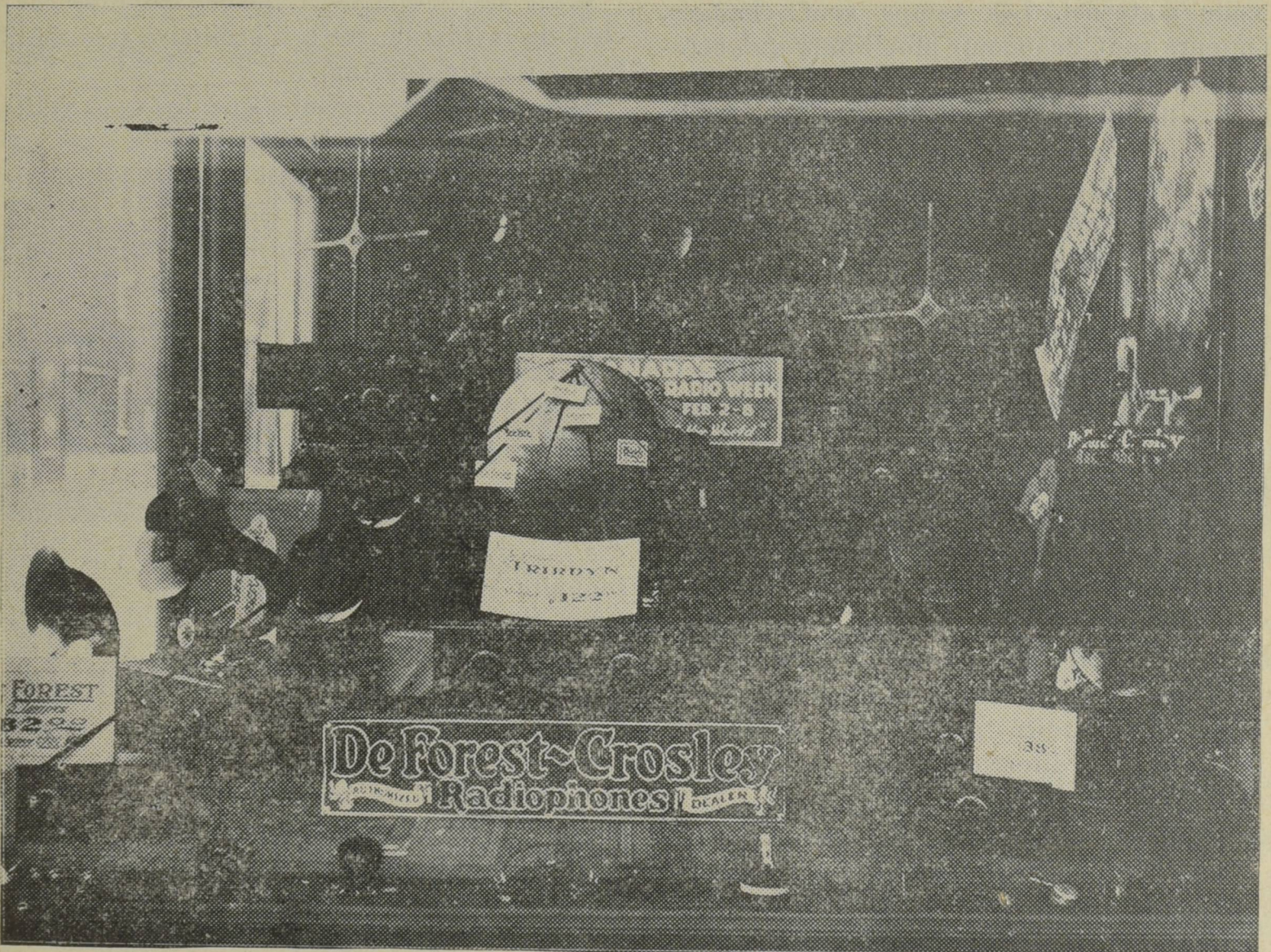
formateurs et le primaire de l'autre sont divisés en deux parties égales par une prise de connexion. Il y a en réalité deux secondaires sur le premier transformateur et deux primaires sur le second transformateur.

Les connexions nécessaires sont indiquées clairement par notre vignette No 5. La batterie indiquée au secondaire du premier transformateur est une batterie C d'environ 4.5 volts.

LS-M. BOLDOC, ptre.

N.B.—Nous recevons avec plaisir les communications des amateurs au sujet de ce circuit. S.v.p. mentionnez "l'Apôtre".

LS-M. B.



ÉTALAGE DE RADIOS dans les vitrines de C. Robitaille Enreg., à Québec, à l'occasion de la Semaine Nationale de Radios.



FEMINA

Tristesse et sourire

NOS ENFANTS

C'est en des volumes que cette question : "Éducation de famille," demanderait à être traitée, aussi n'ai-je pas la prétention de le faire en ces quelques lignes, puis ce serait un travail de psychologue, si vraiment il ne s'agissait ici que d'effleurer un sujet où, de nos jours, les aveugles mêmes prétendent voir clair.

"Ne pas contrarier les enfants" est devenu le code maternel. Les temps sont changés, les mœurs sont beaucoup plus libres qu'autrefois, raison de plus d'avoir une éducation "sermée". Celle que nous ont donnée nos mères l'était, pourquoi s'en dessaisir, s'en moquer... Certes, il ne faut pas chercher à détruire, à briser une nature fière et vouloir lui donner une souplesse d'échine, mais on doit faire comprendre énergiquement qu'il faut obéir à une volonté sage et bienfaisante.

Le sentiment ne s'acquiert pas, il naît avec la vie et se développe sous les influences qui l'entourent. Comment un enfant qui n'est jamais corrigé, jamais repris, jamais "contrarié" se développera-t-il ? Il a en lui les sentiments innés : l'Amour et la Haine, avec tous les sentiments acquis qui aideront à alimenter ceux-là ; comment pourra-t-il, de lui-même, choisir le Bien ou le Mal ? Sa volonté libre mais sans boussole ne sait s'il faut tourner à gauche plutôt qu'à droite, à droite plutôt qu'à gauche. Il lui manque une direction ferme, aimante et sage.

Sa maman, pour ne pas le "contrarier" le laisse agir à sa guise : Ce pauvre chéri, il ne faut pas le contrarier !... et l'enfant grandit et les défauts mignons, les gentils caprices de Bébé feront peut-être plus tard le désespoir de cette mère aveugle qui n'a pas su "contrarier" son enfant !

Écoutons plutôt Madame à la nouvelle servante :

— Le petit n'est pas méchant vous savez, mais il est un peu capricieux, il ne faudra pas le contrarier, car vous ne pourriez plus en venir à bout !

On conduit Maître Bébé à l'école :

— Vous savez Mademoiselle, dira-t-on à l'institutrice, nous n'avons que celui-là et nous voudrions l'élever sans le contrarier, il est si délicat, et nous l'aimons tant !

Charmante manière d'aimer les enfants !

C'est surtout la mère qui est à blâmer car le chef de la famille reste d'ordinaire très indifférent à cette question.

Dans des causeries subséquentes nous traiterons ces deux sujets intéressants :

Les mères d'aujourd'hui agissent-elles comme elles ont vu agir nos mères ?

Les mères d'aujourd'hui élèvent-elles leurs enfants comme elles ont été élevées ?

JEANNE LE FRANC.

BOITE AUX LETTRES

VIOLETTE DE L'IMMACULÉE. — Vos bons souhaits si cordialement offerts me sont précieux, ils sont le témoignage de la fidèle amitié qui nous unit. En retour, j'ai prié pour vous Celui qui donne la santé et le bonheur. Puisse mes vœux sincères être exaucés.

Les articles destinés à la publication doivent être écrits sur un seul côté de la feuille.

Je vous dis "Au revoir" car je compte vous le re bientôt.

MADELEINE. — Merci pour la jolie carte et les désirs exprimés si gentiment, je regrette d'être en retard un peu... pour vous dire combien je vous veux heureuse en cette année nouvelle.

Le courage s'acquiert, ma chère petite, avec de la volonté ; une résolution énergique et continue est certes difficile à tenir, mais cen

fois sur le métier, remettons et essayons, la persévérance vient à bout de tout. Je vous reviendrai avec plaisir à tous les courriers en réponse à votre demande qui me fait plaisir car moi aussi je suis fière de vous savoir ma petite amie.

ALICE DE VALCOURT. — Je vous reviens car le dernier courrier n'était pas aussi long que je l'aurais désiré. A votre tour, viendrez-vous me faire connaître un peu ce qui vous intéresse et m'en parler longuement? Il me semble que nous sommes amies depuis... toujours et cependant nous ne nous connaissons pas. Je fais votre message à Gabrielle avec plaisir.

PERLED'OCÉAN. — Notre littérature canadienne s'enrichit rapidement de beaux et bons livres; citons entre autres les derniers parus : *Un Cœur fidèle* de Mme. B. Lamontagne-Beauregard, *Les Campanules* de Millicent, que vous trouverez dans nos librairies.

JEANNE LE FRANC.

PETITE POSTE

ALICE DE VALCOURT A GABRIELLE. — Vous enseignez n'est-ce pas? Ce serait gentil de connaître le joli cadre où vous évoluez, donnant tout votre dévouement aux bambins que vous dirigez; viendrez-vous me parler de votre tâche?

A l'avance je vous assure de mon amitié.

MADELEINE A JEANNINE. — Je répondrai à votre requête; les loisirs me manquent aujourd'hui pour le faire un peu longuement.

JULIETTE A MADELEINE. — Je réponds à votre désir avec empressement et bien que nous soyons à peu près inconnues, il me semble qu'il y a un courant sympathique qui s'infiltré dans nos correspondances et nous fait apprécier encore plus notre chère revue.

Je serais heureuse de vous lire au prochain courrier.

JEANNE LE FRANC.

LA CUISINE

POTAGE AUX POMMES DE TERRE

8 à 10 pommes de terre
2 pintes de lait
1½ pinte d'eau
2 c. à table beurre ou graisse de rôti

1 gros oignon
4 c. à table d'œuf, croûtons
assaisonnement,

I. Peler les pommes de terre, les couper par morceaux ainsi que l'oignon.

II. Faire fondre le beurre ou la graisse dans la marmite, y jeter les pommes de terre, l'oignon, les faire revenir, ajoutez assez d'eau chaude pour les couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que les pommes de terre s'écrasent facilement.

III. Passer la purée, la remettre sur le feu avec le lait chaud, faire mijoter 8 à 10 minutes.

IV. Au moment de servir, battre le jaune d'œuf dans la soupière avec la crème ou 2 c. à table de beurre, et verser dessus le potage. Servir très chaud avec croûtons qui se préparent comme suit :

CROUTONS. — Beurrer 2 ou 3 tranches de pain, couper en dés et faire dorer au fourneau.

VEAU EN BLANQUETTE A LA BOURGEOISE

2 ou 3 livres de veau
1 petite tranche de lard fumé
1 pinte d'eau
1 ou 2 jaunes d'œufs
2 c. à table de beurre ou graisse de rôti
1 c. à table de farine
1 oignon, bouquet garni, sel et poivre.

I. Mettre dans la casserole le lard fumé coupé en dés, et faire revenir avec la graisse; ajouter le veau coupé par morceaux, l'oignon finement ciselé, faire sauter et éviter de faire prendre couleur.

II. Saupoudrer la viande avec la farine bien mélangée, puis mouiller d'eau bouillante, ajouter l'assaisonnement, couvrir et laisser mijoter 1 heure à 1½ heure.

III. Lorsque la viande est bien cuite, enlever le bouquet garni, retirer la casserole sur le coin du feu, et épaissir avec un ou deux jaunes d'œufs.

HARICOTS VERTS A LA MAÎTRE-D'HÔTEL

1 boîte de haricots
2 c. à table de beurre
ciboule ou persil
sel et poivre.

I. Enlever les fils, et couper les haricots en deux ou trois morceaux.

II. Faire cuire dans l'eau bouillante salée, 45 à 60 minutes.

III. Chauffer un légumier, y mettre le beurre frais et y ajouter les haricots cuits et soigneusement égouttés; assaisonner avec poivre et sel; tourner et parsemer de ciboule ou de persil finement hachés.

(La cuisine à l'école primaire)

Coin de l'Ouvrier

Les Unions catholiques

Nous envisageons ici l'*Union diocésaine d'hommes* qui est l'une des pièces maîtresses dans l'organisation des diocèses, telle qu'on la conçoit aujourd'hui en France.

L'Union diocésaine peut se définir : le groupement des catholiques d'un diocèse, sous la direction de leur Evêque, en vue de la défense et de la revendication de leur Evêque, des droits de l'Eglise, du développement des pratiques de la foi et des œuvres religieuses et sociales.

ORIGINE.

Un grand mouvement d'organisation des catholiques s'était fait jour, après la séparation de l'Eglise et de l'Etat. De nombreuses *Unions Catholiques* avaient été créées dans les diocèses. Toutefois, elles présentaient, selon les régions, des tendances diverses. Les unes se cantonnaient exclusivement dans l'action religieuse et sociale ; d'autres, sans vouloir s'inféoder à aucun parti politique, envisageaient, sur le terrain religieux, une action électorale active.

Presque toutes ces *Unions* ont disparu pendant la guerre de 1914-1918.

Dans la reconstitution qui a suivi l'après-guerre, les *Unions diocésaines d'hommes* font partie d'une organisation d'ensemble qui groupe séparément les hommes, les jeunes gens, les dames et les jeunes filles.

Les Unions de jeunes gens et de dames sont souvent une section diocésaine de l'A. C. J. F. et de la L. P. d. F. ou de la Ligue des Femmes françaises. Les Unions d'hommes sont destinées à continuer l'action des Unions de jeunes gens. L'œuvre de formation chrétienne est censée achevée, mais l'association est toujours nécessaire pour protéger la foi contre le doute, le mauvais exemple, les mauvaises influences ou simplement le laisser-aller quotidien ; nécessaire aussi pour l'épanouir en des œuvres religieuses et sociales. L'homme isolé en face des intérêts et des passions coalisés, est faible ; il ne peut rien et ne fait rien. Il ne devient fort qu'en s'associant à ceux qui pensent et qui veulent comme lui. Ajoutons que pour répondre à la menace de guerre religieuse qui a été le résultat de la victoire électorale du cartel des gauches, au 11 mai dernier, l'*Union diocésaine des hommes* peut être un organe de défense religieuse par-

ticulièrement efficace si elle est nombreuse, disciplinée et fortement tenue par nos chefs religieux, les Evêques.

Nulle part cependant l'*Union diocésaine* ne se pose en parti politique et nulle part elle ne songe à faire directement de l'action électorale.

RECRUTEMENT.

L'*Union des Catholiques* se recrute parmi les hommes qui ne sont plus en âge d'appartenir aux groupements de jeunesse catholique. L'âge limite varie, de 21 ans dans certains diocèses, à 35 ans dans d'autres.

L'Union peut comprendre non seulement des catholiques pratiquants, mais tous les hommes sympathiques à l'idée religieuse, désireux de conserver à leurs enfants les bienfaits de la doctrine et de la morale chrétienne, amis de la religion, et en voie de la pratiquer plus tard intégralement. Toutefois, dans les régions bien conservées, où la pratique de la religion est encore la règle, il sera préférable de ne faire entrer dans l'Union que des hommes aux convictions éprouvées, qui donnent l'exemple des vertus religieuses, familiales et sociales. L'Union pourra être, selon l'expression de M. le Chanoine Gaillard, directeur des Œuvres de Lyon, "une véritable fédération des Associations et des œuvres scolaires, post-scolaires, économiques et religieuses de la paroisse, foyer d'union, lien de cohésion de tous ces groupements qui tous, logiquement, sont représentés au bureau directeur par un délégué ; elle sera aussi le moyen pour les catholiques n'appartenant à aucun des organismes spéciaux de la paroisse, de quitter leur isolement et de concourir par leur seule adhésion à la ligue, à la force paroissiale et diocésaine".

Le difficile ne sera pas de la rendre vivante et agissante, d'en faire autre chose qu'une liste de noms sur le papier. Les hommes n'aiment pas se réunir sans but. Il faut qu'ils comprennent l'utilité de leur association, il faut qu'on leur propose un aliment à leur activité. Certes, le champ ouvert à l'activité des *Unions* est vaste, encore faut-il le délimiter, le préciser et l'adapter aux circonstances de temps, de lieu et de personnes.

L'Union pourra contribuer à donner à ses membres des convictions solides par des conférences, des cercles d'étude, des réunions intimes.

Elle aidera à créer ou à soutenir dans la paroisse les œuvres catholiques : écoles libres ; œuvres de persévérance et de jeunesse (patronages, cercles d'étude, cours professionnels, sociétés de gymnastique et de scoutisme, etc., etc.) ; œuvres de presse et de propagande (comité de rédaction et de diffusion de la bonne presse, etc.) ; institutions charitables et sociales (mutualités, syndicats, etc., etc.) . — Suivant les besoins et les ressources de la paroisse on ira aux œuvres les plus opportunes et les plus urgentes.

Elle surveillera et combattra, s'il y a lieu, les atteintes à la foi et à la morale : mauvaises publications, spectacles déshonnêtes, licence des rues, enseignements contraires à ceux de l'Eglise, etc. Enfin, elle apportera aux œuvres religieuses et sociales, ainsi qu'aux légitimes revendications, toute la force de l'association. C'est peut-être sur le terrain des œuvres sociales que son action pourra être le plus efficace, car les besoins sont immenses, et c'est en les soulageant qu'elle excitera davantage l'intérêt et la sympathie.

ORGANISATION.

A la base de l'organisation se trouve le groupe

paroissial, composé des membres de l'*Union* réunis sous l'autorité du curé, assisté, autant que possible, d'un *comité paroissial*. Chaque groupe a un membre correspondant, chargé de se tenir en relation avec le *comité cantonal*.

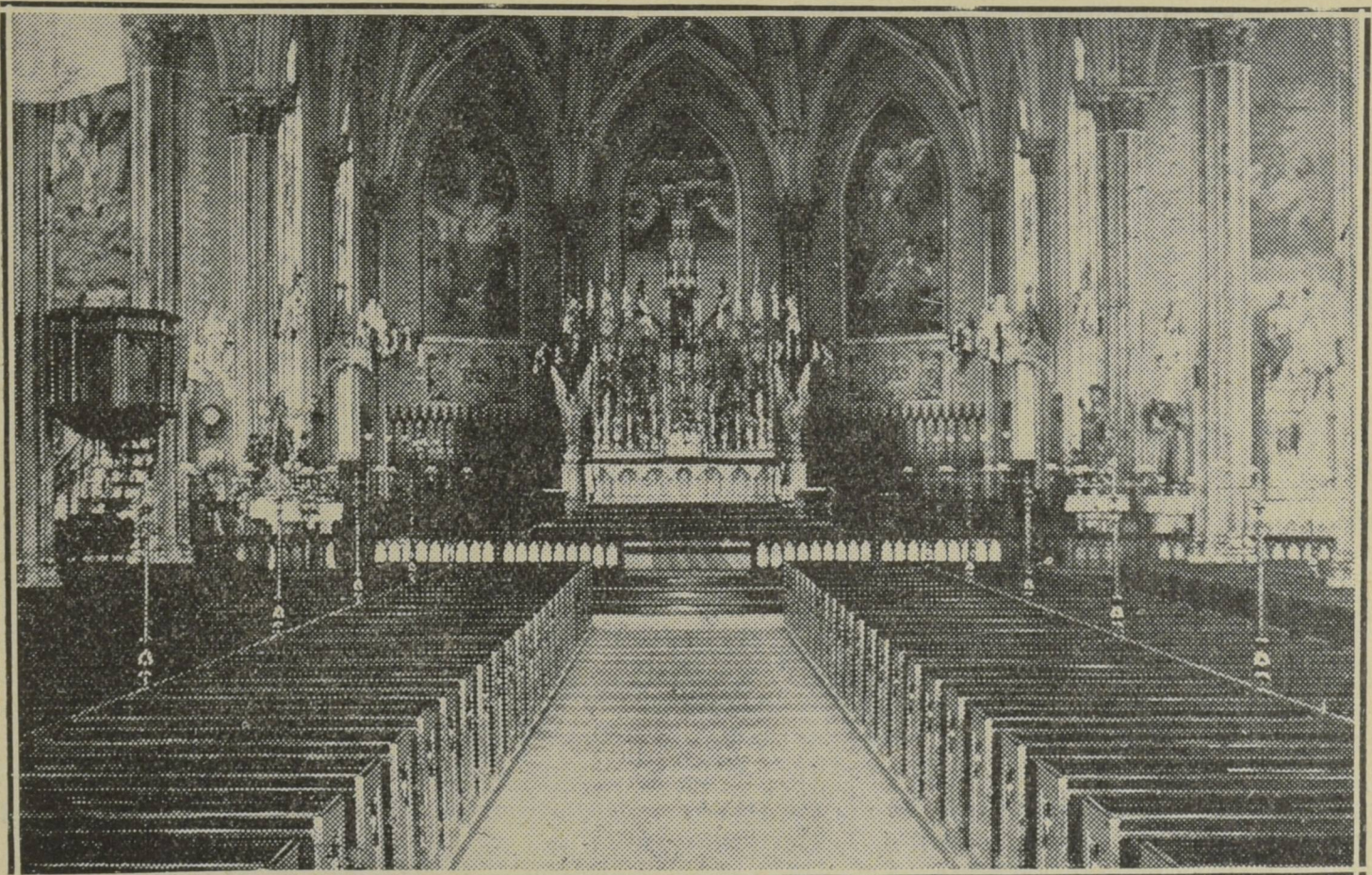
Au second degré, le *comité cantonal*, présidé par le doyen, groupe tous les comités paroissiaux du canton et leur sert d'intermédiaire auprès du *comité de direction*. La composition de ce comité peut varier. Elle comprend souvent les curés du canton et un délégué laïque de chaque groupe paroissial.

Enfin, au sommet, le *comité de direction*, sous la présidence de Mgr l'Evêque, établit l'union de tous les groupes du diocèse.

* * *

A cette organisation diocésaine, de hautes personnalités ont demandé que vînt s'ajouter une organisation interdiocésaine. Un grand désir d'union et d'unité se manifeste en France. Puisse l'organisation interdiocésaine, que les événements semblent commander, être bientôt une réalité !

(*Les Dossiers de l'Action populaire*).



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE

AU COIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre à ceux qui enverront toutes les réponses justes des jeux d'esprit de chaque mois. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE JANVIER

DEVINETTE

C'est la lettre J écrit en gothique ; on a alors un J goth (un gigot).

LOGOGRIPHE

Thé — mire — Thémire.

NOM HISTORIQUE

Tertulien.

ÉNIGME

Zéro.

RÉBUS NO 58

Un jour de dévouement rachète bien des fautes.

Mot-à-mot : Hun — jour — deux dés — VOU ment — rat chez TE — Bien — dé — faux — TE.

Ont trouvé des solutions incomplètes : Mlle Marie Dechêne, 153, rue Fleurie, Québec ; Mlle Gabrielle Roy, St-Odilon, Dorchester ; Mlle Jacqueline Lemieux, Couvent des Sœurs de la Charité, Cacouna ; Mlle Jeanne L'Heureux, Château-Richer ; Mlle Lucienne L'Heureux, Château-Richer ; Mlle Léona Labelle, 465, Grand Tronc, Pointe-Saint-Charles, Montréal ; Mlle Aline Roy, 21½, Côte St-Geneviève, Québec ; M. Régis-Ed. Lavoie, St-Anaclet,

Rimouski ; Mlle Berthe Roy, Couvent des Sœurs de la Charité, St-André ; Mlle Céline Lachapelle, Couvent Jésus-Marie, Sillery ; Mlle Yvonne Perron, Casier postal 323, Chicoutimi ; Mme H.-A. St-Pierre, 9, rue Harris, Springvale, Me. ; Mme V.-J. Rochefort, 516, ave Notre-Dame, Manchester, N. H. ; Mlle Bernadette Talbot, 32, Ave Bougainville, Québec ; Mme Albéric Rhéaume, St-Georges-Est, Beauce. Mlle Marcelle Pelletier, St-Raymond ; Mlle Jeanne Grisé, St-Césaire ; M. Antoine Dumas 409, rue Kelly, Manchester, N. H. ; M. Roger Dusault, 92, ave du Parc, Québec ; Mme Siméon Matte et Mlle Imelda Duplain, St-Raymond.

Ont trouvé toutes les solutions justes : L'Hôpital Civique, Québec ; Mlle Charlotte Moreau, Couvent des Sœurs Grises de la Croix, St-François-du-Lac, Yamaska, et Mlle Reine de May, 16, rue Bridge, Rochester, N. H.

Le sort a favorisé Mlle de May et l'Hôpital Civique.

JEUX D'ESPRIT No 69

DEVINETTES

1° Quelles sont les notes de musique les plus luisantes ?

2° Quelle ressemblance entre une femme et un miroir ?

3° Quelle ressemblance entre un miroir et un homme ?

LOGOGRIPHE

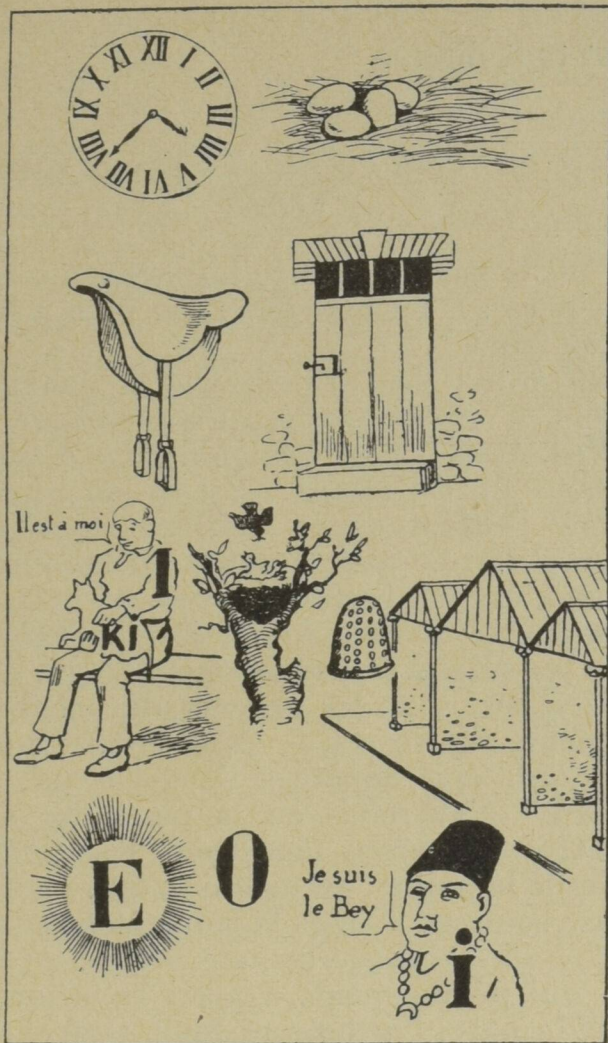
Je passe sur dix pieds une bien triste vie.
Coupe-m'en trois je t'en supplie ;
Je n'aurai plus le mal qui me rend souffreteux.
Et tu me rendras heureux.

ÉNIGME

Mieux qu'un singe, je contrefais
Tout ce qu'on fait en ma présence,
Comme un caméléon je prends sans consé-
La couleur de tous les objets. [quence
Comme un avocat d'importance
Je donne mes avis avec sincérité ;
Tant pis pour celui qui s'offense,
Quand je lui dis la vérité.

RÉBUS NO 59

Saint François et les petits oiseaux



A mon chapelet

Béni sur le roc du Calvaire,
Doux compagnon de ma prière,
Ma lèvre a baisé mille fois,
Dans la joie ou l'angoisse amère,
Ta croix de laiton et de bois.

Peut-être une larme divine
Se cache dans la veine fine
De tes grains d'olivier jauni,
Toi qu'on tailla dans la racine
D'un arbre de Gethsémani.

Tu viens de cette sainte terre.
Une vierge, à la Vierge chère,
Forma tes liens de métal.
Lorsque tu m'enchaînes, — mystère ! —
Tu rends mon rêve virginal.

En pressant tes grains qui brunissent
Sous mes doigts, mes lèvres bénissent
Les souvenirs doux et sacrés,
Et dans mon cœur se réunissent
Les noms chers aux noms adorés.

Car le secret que mon cœur cache
Vers le ciel monte et se détache,
En te dévidant grain à grain ;
A toi mon doux espoir s'attache,
Tu prends le poids de mon chagrin.

Oh ! que jamais je ne t'oublie !
Repose en ma main affaiblie,
Quand viendra mon dernier sommeil,
Heureuse chaîne qui me lie
Et vers Dieu m'entraîne, au réveil !

PAUL BLANCHÉMAIN.

Des petits oiseaux écoutaient
Dans un champ François d'Assise ;
Avec amour ils contemplaient
Le pauvre dans sa bure grise,
Et pendant le temps du sermon
Ils faisaient trêve à leurs chansons ;
De plaisir ils battaient de l'aile,
Dardant vers le saint leur prunelle ;
Sur son manteau les plus hardis
Dévotement s'étaient mis.

Chers petits oiseaux du Bon Dieu,
Louez-le, je vous en prie,
Vous qui humez l'air du ciel bleu
Et vivez de folâtrerie.
Vous ne semez pas de froment,
Mais Il vous nourrit tendrement ;
Dans la source, où l'onde murmure,
Il vous offre une boisson pure,
Et par ses soins vous sont fournis
Paille et duvet pour vos nids.

Chantez le Très-Haut dans les airs,
Petits becs au frais ramage ;
Vous lui devez vos gosiers clairs,
Vos plumets, dont le diable enrage.
Il vous à vêtus chaudement
D'un mol et triple vêtement.
Votre abri, c'est la roche ardue,
Ou des forêts l'ombre feuillue.
Petits oiseaux, ne soyez pas
D'un Dieu si bon fils ingrats.

Entendons bien cette leçon
Que donne le Saint d'Assise.
Il est sans argent, sans maison,
Il n'a rien que sa bure grise ;
Plus libre que l'oiseau des champs ;
Il brave la pluie et le vent ;
Son amour l'emplit de lumière,
Il le nourrit, le désaltère.
Ainsi le juste vit en Dieu
Dans un beau rêve oublieux.

CLÉMENT BESSE.



LES LIVRES



EN QUOI LA PROVINCE DE QUEBEC TIENT LE
PREMIER RANG.

RICHESSES FORESTIÈRES ET HYDRAULIQUES DE CETTE
PROVINCE. PRODUCTION FOURNIE PAR SES ÉRABLIÈRES.
LA PREMIÈRE SUR LE CONTINENT À FAIRE USAGE DU
SÉPARATEUR.

Le ministère de l'Intérieur, à Ottawa, vient de publier sous le titre "Les ressources naturelles du Québec" un ouvrage intéressant et bien illustré. Cette publication signale plusieurs avantages remarquables de la province et quelques-uns de ses points de supériorité. Ses mines, par exemple, fournissent plus des sept-huitièmes de la production mondiale de l'amiante. C'est en 1882, au village de Sainte-Marie de Beauce, que, pour la première fois sur le continent, on a fait usage d'un séparateur. Le premier moulin à papier du Canada a été établi à Saint-André, Québec, en 1803. Cinquante pour cent du capital de l'industrie de la pulpe et du papier au Canada a été placé dans le Québec et la province renferme dans ses limites plus d'un tiers des richesses hydrauliques du Canada. C'est dans Québec, à

l'Institut agricole d'Oka, qu'a été créée la première race de volaille apte à supporter les grands froids de l'hiver, la "Chanteclerc". Les érablières du Québec rapportent plus que celles de toutes les autres provinces ensemble et c'est dans cette province que se trouvent les seuls dépôts canadiens de kaolin ou glaise à poterie exploitables. Enfin, la province se glorifie de posséder le plus grand réservoir d'exploitation hydraulique au monde : le barrage Gouin sur la rivière Saint-Maurice, d'une capacité de 160 billions de pieds cubes.

Les chapitres sur l'industrie de la pulpe et du papier, les forces hydrauliques, les ressources agricoles et minérales, parmi lesquelles on compte les nouveaux terrains aurifères de Rouyn, sont d'un intérêt tout spécial. Les beautés naturelles de la province ainsi que les attrait qu'elle offre au sportsman et au touriste y sont traités en détail. Le chapitre intitulé "Territoire et population" réussit remarquablement bien à nous faire pénétrer dans l'ambiance locale qui donne à la population et aux institutions de la province leur attrait singulier et leur charme séduisant.

"Les Ressources naturelles du Québec", publié en français et en anglais, est destiné à rendre service aux hommes d'affaires, aux bailleurs de fonds et au public en général. Peut-être chercherait-on en vain un ouvrage similaire sous la couverture duquel une exposition aussi concise et de lecture agréable des principales ressources naturelles de la province, que celle que contient cette brochure de 130 et quelques pages.

Le pain

CE QU'IL EST POUR MOI : L'ALIMENT PAR EXCELLENCE

LES savants me diront qu'il n'est pas le plus nutritif, mes sens en trouveront de plus délicieux ; mais depuis que sur terre il y a des hommes, et qui mangent, le pain a toujours été et l'aliment quotidien du riche comme du pauvre et l'expression symbolique de toute nourriture, celle du corps et de l'esprit.

On ne saurait se passer de pain. Qui n'en a pas le mendie. Les citoyens oisifs de l'antique Rome demandaient, avec les jeux du cirque, une seule chose : du pain, *Panem et circenses !*

Le plus austère des ascètes ne s'en prive pas : il jeûne au pain et à l'eau, tout comme certains criminels de jadis que l'on condamnait au pain d'amertume et à l'eau d'angoisse.

Si Jésus resta quarante jours sans en manger, ne voyez-vous pas que le diable, tout aussitôt, lui proposa de changer des pierres en pain ? Il savait bien que le Bon Dieu ne veut pas voir ses enfants sans pain, lui qui avait envoyé la manne, le pain du ciel, aux Hébreux du désert. Et je lis dans l'Évangile que le Christ lui-même, par deux fois, voyant les foules affamées, multiplia miraculeusement les pains.

Aurons-nous du pain ? Quel pain mangerons-nous ? Quel est le prix du pain ? Ces questions, qui donc ne se les pose pas, et avec quelle anxiété parfois !

Le pain tient dans la vie de l'homme une telle place que l'Homme-Dieu, voulant rester parmi

nous pour continuer le sacrifice du Calvaire et se faire la nourriture de nos âmes, n'a rien trouvé de mieux, pour abriter sa présence, que le pain. C'est tout dire.

II

CE QU'IL ME COÛTE : LA SUEUR DE MON FRONT

C'est la parole de Dieu lui-même à notre premier père : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front " .

Les fruits des arbres, que je mange avec délices, n'ont demandé à l'homme que peu de travail. Mais le pain ! ce qu'il exige d'efforts, de fatigues et de temps ! Est-ce que j'y songe quand j'enfonce mon couteau dans le pain tendre ? Est-ce que je pense au laboureur qui a fumé, creusé, remué la terre, pour la rendre féconde ; au semeur, qui a jeté le grain de blé dans les sillons : au moissonneur, qui, de longs mois après, sous les ardeurs du soleil d'août, a fauché, mis en gerbe, entassé dans la grange, les lourds épis dorés ; à l'ouvrier qui, avec le " fléau " d'autrefois ou la puissante machine à battre des temps modernes, a séparé le bon grain de la paille ; au meunier, qui, plus tard, a écrasé sous ses meules le froment pour en faire une poudre blanche comme neige ; au boulanger, qui péniblement, a pétri la farine, a fait lever la pâte, l'a mise au four, pour en retirer enfin le bon pain ? Que d'efforts ! Que de sueurs !

Et si moi-même je n'ai pas travaillé de mes mains au pain que je mange, pourtant l'argent dont je le paye ne l'ai-je pas gagné à la sueur de mon front ? Et ne peut-on pas dire de moi, en vérité, ce qui est écrit de la " femme forte " des Livres Saints : " *Panem otiosa non comedit*, elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté ? "

Quant au Pain eucharistique, a-t-il coûté moins d'efforts ? Saint Paul me dit : " Chaque fois que vous mangerez ce pain . . . , vous annoncerez la mort du Seigneur " (I Cor. XI, 26). En effet, ce Pain m'a coûté la Passion du Christ, sa sueur de sang, son agonie, sa flagellation, son couronnement d'épines, son crucifiement, sa mort.

Y pensé-je ?

III

CE QU'IL ME RÉCLAME : LE RESPECT

Dans les familles où se conservent les bonnes traditions, le pain est entouré de respect.

La grand'mère gronde l'enfant qui, par mégarde, met le pain sur le dos en le plaçant sur la table. Avant d'entamer le pain on ne manque pas d'y tracer, avec la pointe du couteau, un signe de croix. On ne tolère pas que le pain soit émietté, sali, piétiné, ni que des restes traînent à la fin du repas. Il faut être bien mal élevé pour jeter un marceau de pain au fumier, à la rue et même au feu.

Aurais-je, par hasard, désappris ces marques de respect ? Ce serait regrettable. A l'heure où le pain est si cher. Je veux revenir à ces traditions. Pour m'y encourager, je me rappellerai la parole de Jésus après la multiplication des pains : “ *Colligite fragmenta, ne pereant* ; ramassez les morceaux pour qu'ils ne soient pas perdus ”. Il s'est fait, au début de la guerre, un honteux gaspillage de pain. J'en ai été indigné. Pour moi, je ne veux pas perdre un morceau de pain, je veux respecter le pain.

Mais quand il s'agira du Pain des Anges, je ne me contenterai pas de ne pas le jeter aux chiens, “ *non mittendus canibus* ”, je ne me contenterai pas de le respecter comme le pain vulgaire, je l'adorerai, comme Dieu lui-même. Car, c'est le Pain vivant, le Pain du Ciel : c'est le Christ, c'est Dieu !

IV

CE QU'IL ME PRÊCHE : LA CHARITÉ

Jésus-Christ nous a fait un précepte d'aimer notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. Et ceux que nous devons aimer le plus, ce sont les pauvres, les petits, les malheureux.

Aussi, faire la charité aux pauvres, la “ part à Dieu ”, donner du pain à ceux qui n'en ont pas, a été de tout temps la pratique du chrétien. Là où l'Évangile est en honneur, l'on n'entend plus la plainte du prophète : “ Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour leur en donner ! ” Le pain de la charité est devenu chose sacrée, au point que l'on a vu des saints manger avec délices des croûtes salies qui avaient durci dans la besace du pauvre, quand ils n'allaient pas jusqu'à se faire mendiants eux-mêmes !

Le pain n'est-il pas du reste un des plus expressifs symboles de l'amour que nous devons avoir les uns pour les autres ? De même qu'il forme un tout composé d'une multitude de grains intimement unis, de même tous les membres de la société humaine ne doivent faire qu'un, comme le demandait Jésus : *Ut sint unum* !

Peut-on rompre le même pain, à la même table et ne pas s'aimer ? Au moyen-âge, les sociétés familiales se formaient autour du pain. Tous les membres d'un même groupe étaient étroitement unis, parce qu'ils mangeaient du même pain. C'étaient des “ *compani* ”, des compains ou compagnons (“ copains ”, disons-nous dans l'argot d'aujourd'hui).

Peut-on surtout ne pas s'aimer les uns les autres, quand on mange du même Pain eucharistique ? “ Puisqu'il y a un seul pain, disait saint Paul, nous formons tous un seul corps, car nous participons tous au même pain ” (I Cor., X, 17). Quelle union idéale quand les fidèles, comme aux premiers siècles, prennent part tous ensemble et à chaque messe à la manducation du Pain de Vie !

Le pain béni, distribué à tous, à défaut d'Eucharistie, est aussi une invitation pressante

à s'aimer les uns les autres. Mais il n'est qu'un symbole. Le Pain eucharistique est plus que cela : il est une source de charité.

Et maintenant voudrais-je encore avoir des sentiments de haine pour celui-ci qui, à la table familiale, mange du même pain que moi, pour celui-là surtout qui, à la Table Sainte, s'agenouille avec moi, pour se nourrir du même Pain céleste ?

V

CE QU'IL ME DONNE : LA FORCE

Le pain donne la force. Les hommes qui avaient suivi Jésus dans la montagne, de l'autre côté du lac de Tibériade, avaient oublié d'emporter du pain. Et Jésus eut peur, nous dit l'Évangile, qu'ils ne tombassent de défaillance dans le chemin. N'est-il pas écrit au livre des Psaumes : “ Mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain ” (Ps. 101, 5). Jésus leur donna donc du pain, et pas un ne tomba sur la route.

Le pain donne la force. Je me souviens d'avoir entendu jadis une jolie poésie. C'est l'histoire d'un breton, dont le fils a été blessé pendant la guerre de 1870, et qui se meurt là-bas, très loin de la petite patrie. Le père veut à tout prix le voir. Arrivera-t-il à temps ? Oui, mais hélas ! il semole qu'il n'y a plus d'espoir... quand, tirant de sa poche un morceau de pain durci, il le donne au mourant : “ Tiens, c'est du pain de chez nous ! ” Le visage du jeune soldat s'illumine de joie, il goûte le pain, il sent la vie revenir, et bientôt, grâce au “ pain de chez nous ”, il est guéri !...

Le pain donne la force. L'histoire sainte nous raconte que le prophète Élie, un jour qu'il était abattu, désespéré, et appelait la mort, s'était endormi au pied d'un genévrier. Par deux fois, un ange le réveilla et lui dit : “ Lève-toi et mange ”, et par deux fois il trouva un pain cuit sous la cendre et le mangea. Alors il se sentit plein de force et de courage et “ il marcha 40 jours et 40 nuits, jusqu'à l'Horeb, la montagne de Dieu ” (3 Reg., XIX, 8).

Le pain donne la force. Le pain eucharistique surtout. Aussi l'appelle-t-on le *Pain des forts*. Je veux m'en nourrir, moi qui suis si faible quand il s'agit de combattre mes défauts et d'accomplir mon devoir. J'entendrai l'appel pressant que m'adresse le Verbe divin : “ *Veni'e, comedite panem meum*, venez manger mon Pain ” (Prov. IX 5) ou encore : “ Venez tous à moi, vous qui peinez et ployez sous le fardeau et je vous fortifierai ”. Et me tournant vers lui, je lui répéterai souvent : “ *Da robur, fer auxilium* donnez-moi la force, venez à mon aide ”. J'aurais bien tort, vraiment, de laisser mon âme mourir de faim, alors que j'ai à ma disposition, chaque fois que je veux, le *Pain des forts*.

O Père, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, le pain de notre âme et le pain de notre corps.— Amen !

[Bulletin paroissial de Tarreto.]



Le verre cassé



PERSONNAGES

GRAND-PAPA

RAOUL, (ses petits-enfants.)

PAULINE, (ses petits-enfants.)

NICOLE, domestique de Grand-Papa.

UN BIJOUTIER.

La scène représente un salon, avec table, grand fauteuil et sièges.

SCÈNE Ire

RAOUL, PAULINE

PAULINE. — Ah ! Raoul, quel malheur ! Tu ne sais pas, j'ai cassé le verre à grand-papa.

RAOUL. — Son beau verre ?

PAULINE. — Oui, celui que maman lui a donné pour sa fête et auquel il tient tant.

RAOUL. — Il ne veut plus boire que dans ce verre-là ; tu vas être joliment grondée !

PAULINE. — Si ce n'était que cela, j'en prendrais mon parti ; mais grand-papa va avoir du chagrin, voilà ce qui me désole. Puis il va être inquiet, s'il est de l'avis de Nicole.

RAOUL. — De l'avis de Nicole, sur quoi ?

PAULINE. — C'est que les verres cassés, ça porte malheur.

RAOUL. — Ah ! ça porte malheur ? Mais pourquoi y as-tu touché à ce verre ? Est-ce que tu as voulu boire dedans ?

PAULINE. — Non. Nicole ne voulait pas me laisser le laver ; mais, depuis que maman est en voyage, nous faisons ce que nous voulons ; je l'ai pris malgré elle, il m'a glissé des mains. Ah ! si maman était ici, elle achèterait un autre verre, et tout serait sauvé ; mais vais-je pouvoir le faire ?

RAOUL. — C'est impossible, tu n'en trouveras pas un pareil.

PAULINE. — Si ; Nicole croit en avoir vu un, tout pareil, à l'*Escalier du Cristal*.

RAOUL. — Mais alors, il faut l'envoyer chercher bien vite . . .

PAULINE. — Elle est déjà partie ; j'avais encore vingt-deux sous, je les lui ai donnés.

RAOUL. — Moi, j'ai deux francs, je les lui donnerai aussi, si vingt-deux sous, ce n'est pas assez ; tu me les rendras.

PAULINE. — Tu es un bon petit frère, Raoul ; mais vingt-deux sous, c'est déjà beaucoup ; avec les deux francs, combien cela ferait-il ?

RAOUL. — Ça fait . . . Attends. (*Il compte sur ses doigts.*)

PAULINE. — Trois francs deux sous ! Oh ! bien sûr, il y aurait là de quoi acheter le verre ; grand-papa ne s'apercevra de rien. Il y a du temps d'ici le dîner.

RAOUL. — Oui, mais quand Nicole sera revenue, tu n'y toucheras pas au verre neuf, ni moi non plus.

SCÈNE II

LES MÊMES, NICOLE.

PAULINE. — As-tu le verre ?

NICOLE. — Ah bien oui ! le verre, ça coûte vingt francs.

PAULINE et RAOUL. — Vingt francs !

PAULINE. — Vingt francs ! C'est une somme énorme ; tu sais, quand Mme Pigné a donné vingt francs à maman pour la loterie, maman a dit : "Nous aurons beaucoup de lots avec ça."

RAOUL. — Que vas-tu faire ?

NICOLE. — Il faut y renoncer. Ah ! que monsieur va être attristé ! . . . Ce verre cassé . . . c'est dans le cas, à son âge, de le rendre malade.

PAULINE. — De le rendre malade ! . . . Il faut absolument trouver vingt francs.

NICOLE. — Si je n'avais pas envoyé mon argent à ma mère, je vous les avancerais, mais je n'ai plus que neuf sous . . .

RAOUL. — Je vendrais bien ma boîte de couleur, mais je les ai usées, les couleurs ; si tu vendais ta belle poupée ? . . .

PAULINE. — Elle a une jambe de cassée, ça ne paraît pas quand elle est habillée, mais le marchand n'en voudrait pas.

NICOLE. — Allons ! faut vous résigner.

PAULINE. — Ah ! j'y pense, j'ai mon bracelet d'or.

RAOUL, à Nicole. — Elle a son bracelet d'or.

NICOLE. — Votre maman ne vous le laisserait pas vendre.

PAULINE. — Il est à moi, c'est mon oncle Paul qui me l'a donné.

RAOUL, à Nicole. — Oui, il est à Pauline.

PAULINE. — J'ai le droit d'en faire ce que je veux ; il doit bien valoir vingt francs. Nicole, crois-tu qu'il vaille vingt francs ?

NICOLE. — C'est bien possible, je ne sais point le prix de ces affaires-là.

PAULINE. — Attends. (*Elle sort un instant.*)

RAOUL. — Moi, je crois qu'il vaut vingt francs.

NICOLE. — Si madame était là . . . Mais elle n'y est pas, et je ne puis . . .

PAULINE, *rentrant*. — Le voilà. O ma petite Nicole, cours chez un bijoutier... tu vas le lui vendre ; puis tu iras tout de suite acheter le verre.

NICOLE. — Non, voyez-vous ; madame ne serait pas contente.

PAULINE. — Je lui dirai que c'est moi qui te l'ai ordonné, que je l'ai voulu ; je suis la maîtresse pendant qu'elle n'est pas.

NICOLE. — Oh ! la maîtresse à votre âge !..

PAULINE. — Eh bien ! non ; mais puisque le bracelet est à moi, et que c'est moi qui aurai voulu le vendre...

RAOUL, *à Nicole*. — Elle pourrait bien le perdre ; donc elle peut le vendre.

NICOLE. — Non, non, c'est impossible, je ne veux pas vous aider à ça.

PAULINE. — Va, ma petite Nicole, je t'en supplie ; je dirai tout à maman, qui trouvera que j'ai bien fait d'éviter un chagrin à grand-papa.

NICOLE. — Ça me coûte trop de vous refuser. Voyons, donnez-le-moi, j'y vais.

RAOUL. — Prends bien garde au verre en le portant.

(*Nicole sort.*)

SCÈNE III

PAULINE, RAOUL, puis le GRAND-PAPA

PAULINE. — Pourvu qu'il soit tout pareil à l'autre !

RAOUL. — Puisque Nicole te l'a dit qu'il était tout pareil.

PAULINE. — Il y a un bijoutier près d'ici.

RAOUL. — L'*Escalier de Cristal* est-il loin ?

PAULINE. — Oh ! non ; tu sais, c'est le magasin où le soir, ça brille tant.

LE GRAND-PAPA, *entrant*. — Eh bien ! mes chers enfants, vous ne travaillez donc pas ? (*Il les embrasse.*) On voit bien que maman n'est pas là, et qu'avec un grand-père qui vous gâte, vous vous croyez en vacances ; vous faites les paresseux...

RAOUL. — Grand-Papa, c'est aujourd'hui jeudi ; Mlle Sidonie ne vient point nous donner notre leçon.

LE GRAND-PAPA. — Alors nous n'avons rien à faire qu'à nous amuser. A quoi jouiez-vous ?

RAOUL. — A rien, grand-papa.

LE GRAND-PAPA. — A rien ! Est-ce que vos jouets sont brisés ?

PAULINE. — Oh ! non ; nous nous reposions.

LE GRAND-PAPA. — Ah ! vous vous reposiez. (*Il rit.*) Eh bien ! je vais en faire autant. (*Il s'assied dans son fauteuil.*) Pauline, dis à Nicole de m'apporter un verre d'eau sucrée ; je ne sais ce que j'ai mangé ce matin, mais je meurs de soif.

PAULINE, *impétueusement*. — L'eau ne vaut rien, grand-père ; maman dit que c'est très mauvais entre les repas.

LE GRAND-PAPA. — Mais quand on a soif... Va dire à Nicole...

PAULINE. — Non, grand-papa, je vais plutôt vous faire un peu de thé. L'eau vous ferait du mal.

LE GRAND-PAPA. — Je ne veux point de thé, ma petite, mais tout simplement de l'eau sucrée.

PAULINE. — Comme ça vous fera mal à l'estomac, je ne vais vous en apporter qu'un petit verre ; maman m'a chargée de vous soigner, moi.

RAOUL. — Oui, grand-papa, et moi aussi. Va, Pauline ; grand-papa n'est pas entêté. (*Pauline sort un instant.*)

LE GRAND-PAPA, *riant*. — Vous êtes deux petits tyrans.

RAOUL. — C'est que nous vous aimons, grand-papa.

LE GRAND-PAPA. — Chers enfants ! (*A part.*) Le moyen de ne pas les gâter !

PAULINE, *apportant un verre à sirop*. — Buvez, grand-papa, c'est assez pour vous désaltérer.

LE GRAND-PAPA. — Merci, docteur. J'aurais préféré mon grand verre. (*Il boit.*) Enfin, puisqu'il faut obéir...

RAOUL, *bas à Pauline*. — J'ai eu une peur !

PAULINE, *bas à Raoul*. — Et moi donc ! Crois-tu qu'il n'ait plus soif ?

RAOUL. — Non ; mais il faudrait l'éloigner ; si Nicole revient...

LE GRAND-PAPA. — Qu'est-ce que vous complotez donc, mes chéris ?

RAOUL. — Rien... Si, quelque chose ; je voudrais de votre papier bleu pour dessiner. En avez-vous, grand-papa ?

LE GRAND-PAPA. — Oui.

RAOUL. — Eh bien ! permettez-moi d'aller en chercher dans votre cabinet.

LE GRAND-PAPA. — Pour ça, non ; tu dérangerais tout, je te connais.

RAOUL. — Quel malheur ! J'aurais si bien voulu en avoir !

PAULINE. — Nous aurions copié des images, ça nous amuse beaucoup.

LE GRAND-PAPA, *à Raoul*. — Viens donc, petit exigeant, je vais t'en donner moi-même.

RAOUL. — Eh ! je ne veux pas vous déranger.

LE GRAND-PAPA. — Viens, je lirai mon journal un peu plus tôt. (*Ils sortent.*)

PAULINE, *seule*. — Si Nicole pouvait venir pendant ce temps-là ! Comme elle est longtemps !

RAOUL, *rentrant avec le papier*. — Je n'ai pas été bête, hein ? (*Il pose le papier sur un siège.*) Grand-papa ne va pas revenir tout de suite.

SCÈNE IV

PAULINE, RAOUL, NICOLE

PAULINE. — Eh bien ! Nicole ?

NICOLE. — En v'la des contrariétés ! Je n'ai ni verre ni bracelet.

NICOLE. — C'est bien pire... Oh ! si on m'y reprend !... V'la que j'entre chez le grand bijoutier qui fait le coin. "Monsieur, que je lui

dis, v'là un bracelet à vendre ; j'en veux vingt francs." Le bijoutier le prend, l'examine, le tourne, le retourne, le soupèse dans le creux de sa main ; puis i me demande s'il est à moi. J'hésite un peu ; mais, pour que ce soit plus tôt fait, je réponds que oui. Alors il veut que je lui dise mon nom. "Nicole, pardi" ! que je dis. . . Puis ce que je fais, ousque je demeure, et la rue ; faut que je lui dise le numéro. . . Mon âge ? Est-ce que je sais encore quoi ? Enfin des questions à n'en plus finir. Ennuyée, je lui dis à la fin : "Maintenant que vous savez tout, je vous prévien que je veux vingt francs. — Vingt francs ! qu'il répète en me regardant ; je le crois bien, il en vaut plus de cent."

PAULINE. — Plus de cent !

NICOLE. — Ce n'est pas tout. . . V'la qu'il prend un air. . . ah ! quel air !. . . que j'en étais toute démontée. "Allez, qu'il me dit, j'irai chez vous vous en porter le prix. — C'est pas la peine, que je reprends, donnez-moi ce qui m'est dû." Il ne veut pas. Je me fâche et veux reprendre le bracelet pour que le monsieur ne vienne pas ici. Il refuse et dit : "Je le garde." Et il l'a gardé.

RAOUL. — Mais c'est un voleur.

NICOLE. — Et bien hardi encore ! Je crois qu'il va venir chez nous ; car il m'a semblé qu'il me suivait.

PAULINE. — S'il vient, nous sommes perdus, il parlera à grand-papa.

NICOLE. — Me v'là dans d'beaux draps ! (On entend sonner.)

PAULINE. — On sonne !

NICOLE. — C'est le voleur, bien sûr.

RAOUL. — N'ouvre pas.

NICOLE. — Il va resonner et carillonner ; mieux vaut encore voir ce qu'il veut. (Elle sort.)

SCÈNE V

PAULINE, RAOUL

PAULINE. — Si grand-papa pouvait s'être endormi !

RAOUL. — Ce n'est pas son heure.

SCÈNE VI

PAULINE, RAOUL, NICOLE, LE BIJOUTIER

LE BIJOUTIER, *saluant*. — Pardon, je désire-rais parler. . .

PAULINE. — A moi, monsieur ; c'est à moi lé bracelet ; j'avais dit à Nicole d'aller le vendre.

LE BIJOUTIER. — Mademoiselle, il peut être à vous ; en tout cas, nous n'achetons pas de bijoux aux personnes de votre âge. Je désire-rais donc parler à vos parents.

PAULINE. — Oh ! monsieur, je vous en prie, il n'y a ici que grand-papa.

LE BIJOUTIER. — Eh bien ! à monsieur votre grand-papa, mademoiselle.

PAULINE. — C'est qu'il ne faut pas qu'il le sache.

RAOUL. — Si maman était ici, vous lui parleriez, et ça nous serait égal.

PAULINE. — C'est pour le verre à grand-papa, monsieur, son verre de cristal.

RAOUL. — Qui coûte vingt francs.

NICOLE. — Vaut mieux tout conter à monsieur le vol. . . (Elle s'arrête.)

PAULINE. — Je vais tout vous dire, monsieur. J'ai cassé le beau verre que maman a donné à grand-papa, et Nicole sait que casser un verre, ça porte malheur. Si d'avoir cassé celui de grand-papa le rendait malade, jugez quel chagrin j'aurais. Il est très bon, grand-papa. . . puis il tenait tant à son verre ! Par bonheur, Nicole en a vu un tout pareil à l'*Escalier de Cristal* ; il coûte vingt francs. Monsieur, je vous en supplie, gardez mon bracelet et donnez-moi vingt francs ; je serai si heureuse ! mais surtout ne dites rien à grand-papa.

LE BIJOUTIER. — Mais, ma petite demoiselle, sice bracelet était à madame votre maman ?

PAULINE. — A maman ! Non, monsieur, il est à moi ; c'est mon oncle Paul qui me l'a donné.

RAOUL. — Et il m'a donné une montre ; mais maman la garde, parce qu'elle dit que je la briserais en voulant la remonter.

PAULINE. — Vous voyez bien que le bracelet est à moi ; j'aime bien mieux m'en passer pour éviter un chagrin à grand-papa.

LE BIJOUTIER. — Ma belle enfant, voici votre bracelet. Je ne puis malheureusement que vous le rendre et non vous l'acheter ; mais soyez tranquille ; je vois que vous avez un excellent cœur, je ne dirai rien à monsieur votre grand-père, que je trouve bien heureux d'avoir une petite fille comme vous.

PAULINE. — Mais, monsieur, comment faire ? Je ne pourrai pas acheter le verre. . . Bon papa va être si affligé ! Ah ! (Elle pleure.)

NICOLE, *au bijoutier*. — Je vois bien que vous n'êtes pas un voleur comme je l'avais cru quand vous vouliez garder le bracelet ! mais tout de même, faut que vous n'ayez pas de cœur de refuser de l'acheter à Mlle Pauline.

SCÈNE VII

LES MÊMES, LE GRAND-PAPA

PAULINE, *s'essuyant vite les yeux*. — Voilà grand-papa. Oh ! monsieur, ne lui dites rien !

LE GRAND-PAPA. — Monsieur, vous désirez ? . . . Tiens. . . c'est M. Bailly ! Vous allez bien ?

M. BAILLY. — Parfaitement, monsieur je vous remercie.

LE GRAND-PAPA. — Vous venez pour parler à ma fille ?

PAULINE, *bas à Raoul*. — Nous sommes perdus ! Il va tout lui dire.

M. BAILLY. — Mme Desbrosses va bien ?

LE GRAND-PAPA. — Très bien ; elle est près de sa sœur qui vient de lui donner une nièce dont elle est la marraine.

M. BAILLY. — Madame votre fille est toujours contente de la parure que je lui ai vendue ?

LE GRAND-PAPA. — Elle me reproche d'avoir fait une folie en la lui donnant.

M. BAILLY. — Vous avez changé d'appartement ; aussi, quand votre petite bonne est venue... (*Il s'arrête.*)

PAULINE, *bas à Raoul.* — Oh ! mon Dieu ! il va raconter...

M. BAILLY. — Est venue... m'ouvrir... j'ignorais,...

LE GRAND-PAPA. — Qu'un de vos clients en remplaçait un autre.

M. BAILLY. — C'est cela. Je ne connaissais pas vos charmants petits-enfants...

LE GRAND-PAPA. — Ils sont gentils.

M. BAILLY. — Et de plus ils ont un cœur d'or.

LE GRAND-PAPA. — Comment le savez-vous ?

M. BAILLY. — Nous venons de causer ensemble.

PAULINE, *à part.* — Oh ! le méchant !

M. BAILLY. — Ils m'ont dit... combien ils vous aimaient. Je vous avouerai que cette charmante demoiselle m'a touché ; je n'ai point d'enfant, et je vous assure, monsieur, que je donnerais la moitié de ce que je possède pour en avoir comme les vôtres.

LE GRAND-PAPA. — Vous caressez ma faiblesse... On prétend que je les gâte ; je n'ai plus assez d'années devant moi pour me priver de ce plaisir-là.

M. BAILLY. — Et vous faites bien, monsieur ; mais je vous demande pardon, j'abuse de votre bonté... Mes respects...

LE GRAND-PAPA. — Pas du tout.

M. BAILLY. — Je suis un peu pressé.

LE GRAND-PAPA. — Alors, au plaisir de vous revoir, monsieur Bailly.

M. BAILLY. — Ne vous dérangez pas, je vous prie. (*Bas à Nicole.*) Venez, j'ai à vous parler.

NICOLE, *à part.* — Le vieux sans cœur ! (*Elle sort avec M. Bailly.*)

PAULINE. — Il ne me plaît pas, ce monsieur-là, quoiqu'il ait envie d'avoir une bonne figure.

SCÈNE VIII

GRAND-PAPA, PAULINE, RAOUL

LE GRAND-PAPA. — Pourquoi ne te plaît-il pas ? C'est un très brave homme. (*Souriant.*) Vous avez donc causé avec lui ? (*Pauline et Raoul parlent bas ensemble.*) Encore une conspiration ! Est-ce qu'il vous manque à présent des crayons ?

RAOUL. — Non, nous avons fini de dessiner.

LE GRAND-PAPA, *à Pauline.* — Qu'as-tu donc, ma petite mignonne ? On dirait que tu as pleuré.

LE GRAND-PAPA. — Voyons donc, viens, ma chérie.

PAULINE. — Oh ! c'est fini.

LE GRAND-PAPA. — Jusqu'à Raoul qui paraît triste.

RAOUL. — Moi, je suis très gai.

LE GRAND-PAPA. — Vous avez peut-être faim. Il est l'heure de dîner, en effet... Dites à Nicole de mettre le couvert ici ; on a tapissé la salle à manger, elle est encore humide.

PAULINE, *bas à Raoul.* — Pauvre grand-papa ! C'est pour nous qu'il pense à l'humidité.

RAOUL, *bas à Pauline.* — Oui, mais dîner là ou là, pour le verre c'est la même chose. Le cœur m'en bat.

LE GRAND-PAPA. — Décidément, vous avez un secret ; dites-le-moi. Je suis sûr que vous désirez quelque chose.

RAOUL. — Oh ! rien du tout, grand-papa je n'ai jamais tant désiré rien du tout...

PAULINE, *jetant ses bras autour du cou de son grand-père.* — Ah ! cher grand-papa ! (*Elle l'embrasse.*)

LE GRAND-PAPA. — Parle, petite enjoueuse ; qu'est-ce que tu veux ? Ça n'est pas clair, tout cela...

RAOUL, *vient se mettre entre ses genoux et l'embrasse.* — Oh ! cher grand-papa !

LE GRAND-PAPA. — Parlez, parlez. Vous savez bien que je ne sais rien vous refuser.

PAULINE. — Mais nous vous embrassons, parce que nous vous aimons, grand-père !

LE GRAND-PAPA, *attendri.* — Et moi aussi, je vous aime, mes chéris, mes chers petits trésors. Ainsi, bien sûr, vous ne désirez rien ?

RAOUL. — Rien du tout, excepté que vous soyez content.

LE GRAND-PAPA. — Et excepté aussi le dîner, je suppose.

PAULINE. — Non, grand-père, je n'ai pas faim aujourd'hui ; on peut être contente sans manger.

RAOUL. — Je n'ai pas faim non plus, je suis comme Pauline ; on peut bien se passer de dîner.

LE GRAND-PAPA. — Allons, Allons ! l'appétit viendra en mangeant. Pendant que nous serons à table, j'enverrai chercher des gâteaux. (*Il appelle.*) Nicole ! Nicole

NICOLE, *répondant de la coulisse.* — Je viens, monsieur, je viens. (*Pauline et Raoul reculent consternés.*)

SCÈNE IX

LES PRÉCÉDENTS, NICOLE, *portant un plateau. Au milieu est un grand verre, qu'elle prend et qu'elle pose sur la table. Pauline et Raoul jettent un cri.*

LE GRAND-PAPA. — Qu'est-ce que c'est ? (*Raoul et Pauline frappent des mains.*)

PAULINE. — Quel bonheur !

LE GRAND-PAPA. — Quoi donc ?

RAOUL. — De dîner ici, grand-papa. (*Pauline et lui sautent de joie.*) Que je suis content !

LE GRAND-PAPA, *s'asseyant à table.* — Allons, bon ! Changement à vue ! Y a-t-il rien de plus mobile que les enfants ? Tout à l'heure ils n'avaient pas faim, et les voilà tous les deux le bec tout grand ouvert... (*Nicole pose le verre devant le grand-papa.*) Prends garde de me casser mon verre, Nicole.

NICOLE. — Oh ! il n'y a pas de risque ! On n'en retrouverait pas un pareil.

PAULINE. — Grand-papa, au dessert, vous y mettez du vin pur ; et aussi dans les nôtres, et nous boirons à votre santé.

LE GRAND-PAPA. — Et aussi à la vôtre, mes chers petits enfants. (*Pendant que le grand-père boit lentement.*)

RAOUL, *bas à Pauline.* — Je n'ai pas peur du tout, pour quand maman sera revenue, nous lui dirons tout, tout, et elle comprendra...

PAULINE, *bas à Raoul.* — Bien sûr, elle est si bonne !...

NICOLE, *à part.* — Ah ! quel brave homme que M. Bailly !...

FIN

(*L'Ami des enfants.*)

Jésus-Christ est le livre des livres et ce livre n'a que trois pages : la crèche, la croix et le tabernacle :

La Crèche,

où la lumière se fait "sourire" pour nous attirer ;

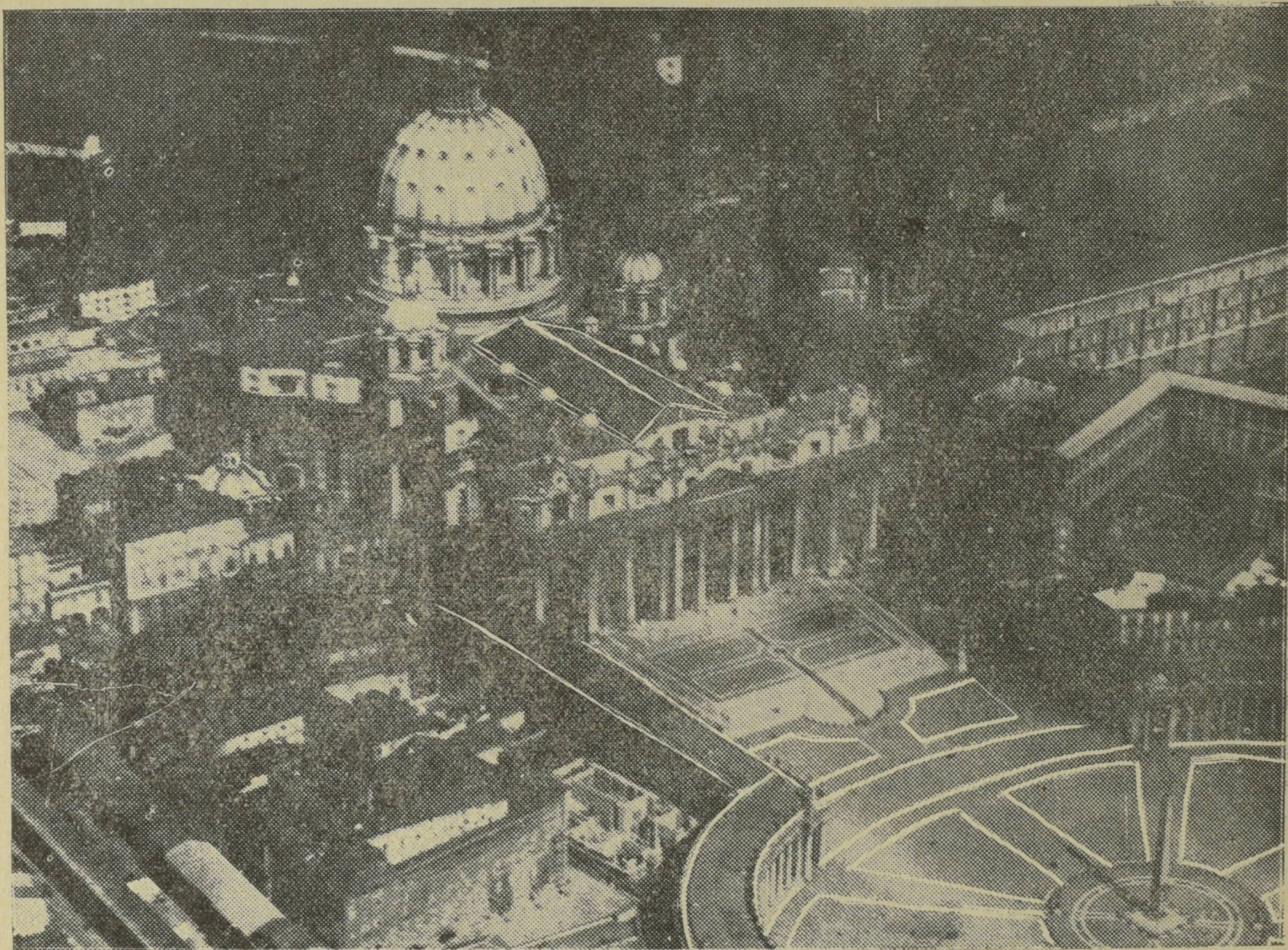
La Croix,

où la lumière se fait "sang" pour nous laver ;

Le Tabernacle,

où la lumière se fait "pain" pour nous nourrir et nous diviniser.

Père GARAUD, O.P.



L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE ROME ET LE VATICAN.

FEUILLETON DE L'APÔTRE

ABANDONNÉE

PAR EVA JOUAN



6

CHAPITRE IX

LE BONHEUR REVÉ

Les relations amenées par le hasard se continuèrent, très amicales, entre les châtelains. . Selon sa promesse, M. Kalmas était venu à Peilrac avec sa pupille. La comtesse avait fait fête à la jeune fille qui était bien aussi l'idéal de son âme pour ce fils tant aimé, et la mère de Roger sentait son cœur s'épanouir dans une douce joie.

— Si elle pouvait répondre à l'amour tendre et dévoué de Roger, se disait-elle, quelle tranquillité d'esprit pour moi qui le laisserais seul et désespéré si la mort arrivait inopinément. Un peu de bonheur luiirait encore dans ce château, où me retiennent mes souvenirs ravis et poignants de jeune épouse, de mère et de veuve ! . . .

Et c'est avec une tendresse de jour en jour plus grande qu'elle accueillait Marie, qui semblait aussi bien joyeuse de recevoir ces baisers de mère, dont elle avait été privée dès l'enfance.

Ses parents lui avaient été enlevés à quelques mois d'intervalle, la laissant seule au monde, puisque les rares cousins qu'elle possédait encore ne se souciaient nullement de protéger ses jeunes ans.

Mais Dieu veillait sur l'orpheline. M. Kalmas, l'intime ami du grand-père de Marie, son frère d'armes, puisqu'ils avaient été officiers dans le même régiment, s'offrit spontanément pour remplacer les parents disparus.

Professeur d'une certaine fortune, libre de son temps, l'heure de la retraite ayant sonné pour lui, le commandant Kalmas vint habiter les Trembles avec sa pupille. Dix ans s'écoulèrent dans une douce quiétude pour la petite fille et le vieillard. Il avait promis de ne pas s'en séparer ; il s'occupa à la fois de son instruction et de son éducation, ne voulant pas admettre un tiers entre eux. Ne s'étant pas marié, il se serait trouvé bien seul, sans cette affection qui le rattachait à l'existence, et dont il voulait jouir en avare : il avait si peu de temps à en profiter !

D'une nature d'artiste, ayant eu une instruction supérieure, le vieil officier sut mener son œuvre à bien, l'intelligence de l'enfant s'y prêtant, et à vingt ans Marie était une ravissante jeune fille,

accomplie en tous points. Pourvue d'une belle fortune, elle avait été très recherchée déjà, mais M. Kalmas n'avait pas formé un petit chef-d'œuvre pour le confier au premier venu. Il voulait, avant de disparaître, remettre son plus cher trésor entre des mains dignes de le posséder, et il attendait, confiant. Il n'eut pas tort d'espérer, puisque la Providence lui adressa, un jour d'orage, le comte de Peilrac, bien digne d'aimer et d'être aimé.

Les douces fêtes des fiançailles furent bientôt joyeusement célébrées, et le soir de l'heureuse journée, lorsque le jeune comte quitta sa belle promise, il lui dit avec toute son âme :

— A toujours ! . . .

— A toujours, répéta-t-elle comme un doux écho.

Ils se marièrent dans la petite église du village, par un beau jour de septembre, au ciel constellé de nuées aussi blanches, aussi diaphanes que la toilette de l'épousée.

Tout était fleurs, parfums, lumières, amitiés joyeuses autour des jeunes gens qu'une même joie, une même piété agenouillaient à l'autel, où ils se promettaient un amour indissoluble.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le vénérable prêtre qui avait béni le dernier sommeil des parents de la jeune femme et du père de Roger. Dans une allocution touchante, il leur enjoignit de suivre cette même voie droite parcourue par les leurs, et souhaita de longues années à leur jeune bonheur.

Par un chemin jonché de fleurs, les voitures revinrent aux Trembles que Marie allait quitter pour le château de Peilrac. Elle aurait bien désiré y entraîner son tuteur, mais il prétextait sa santé, qui lui faisait préférer une vie solitaire, près de ses vieux serviteurs dévoués.

— La distance est si courte entre nos demeures ! disait-il. Et c'est chez toi que je résiderai encore, puisque les Trembles t'appartiennent, ajoutait-il d'un ton enjoué qui amenait un sourire sur le visage un peu attristé de Marie.

Les jeunes époux vivaient dans un véritable enchantement à Peilrac. Ils n'étaient pas partis pour

le voyage de noce traditionnel, Roger ayant juré de ne pas quitter sa mère, n'avait pas voulu manquer à ce serment qu'il considérait comme sacré. Malgré toutes les instances de la comtesse douairière, il était demeuré au château.

Où auraient-ils trouvé un cadre plus propice à leur grand amour que ces campagnes connues, aimées ? Ils y avaient la complète solitude, ou la compagnie de leurs parents, dont les regards amis s'illuminaient de la douce lueur de leur bonheur, infini comme le ciel. Du reste, ni l'un ni l'autre n'aimaient le monde. Ils étaient trop épris de la nature toujours sublime pour désirer les plaisirs factices et troublants qu'il donne. Leurs relations avec les châtelains d'alentour, quelques excursions à Bayonne leur suffisaient pour le côté mondain.

D'une constitution délicate, le cœur faible et depuis longtemps atteint, la jeune femme voyait avec bonheur sa santé s'améliorer. Souvent elle partait pour de longues courses au bras de son mari, sans que ce cœur battît plus vite au retour. Ses joues, toujours si pâles, s'étaient rosées, et dans ses beaux yeux d'azur resplendissait toute la sérénité d'une aurore de mai.

Elle était si pleinement heureuse ! Jusqu'à l'heure fortunée où Roger entra aux Trembles, sa vie s'y était écoulée très douce, mais très uniforme, près de ce tuteur âgé qui avant tout aimait la paix autour de lui. Et voici maintenant que son cœur très tendre, par cette maladie même, héritage de famille, qui en précipitait les battements, avait rencontré le compagnon fidèle sur qui il est si bon de s'appuyer, et une mère idéalement affectueuse.

Quelle douce rêverie la retenait à côté de son mari sur le balcon fleuri des dernières roses, devant le jet d'eau qui lançait vers le ciel ses gerbes cristallines, ou près du Gave traversant le parc, calme parfois, tumultueux souvent, entre ses bords enguirlandés par les lierres et les menthes !

Lorsque juin constella les rosiers de roses éclatantes et parfumées, et les grands arbres de nids jaseurs, de petits vagissements d'enfant s'échappèrent de la chambre de Marie. Dans un élégant berceau armorié, qui avait reçu le comte actuel, une mignonne petite fille ouvrait ses grands yeux noirs pailletés d'or, les yeux de son père, qui, délirant de bonheur, se penchait sur le frêle petit être, osant à peine effleurer ses menottes roses des lèvres.

Et l'heureuse grand'mère, pleurant de douces larmes, allait du berceau au grand lit où reposait, toute rayonnante, la jeune mère, que cette joie immense avait aussi attendrie. Elle était là, un peu alanguie, mais le cœur battant d'une façon très normale.

La petite Mireille, cette douce reine d'élection, paya son don de joyeux avènement : tous les pauvres reçurent en son nom d'abondantes aumônes. Ne fallait-il pas que son entrée dans la vie fût marquée par de bonnes actions !

On semblait avoir fait un pacte avec le bonheur. Et la grand'mère se le répétait, quand elle voyait Marie se promener, sa fille entre les bras, parmi les

grands lis dont elle avait la grâce et la fierté, à côté de Roger, qui ne savait laquelle admirer le plus, de la mère ou de l'enfant.

Le comte aimait maintenant doublement Marie, pour cette tendre affection de l'épouse et ce dévouement absolu de la mère.

Entre toutes ces tendresses dont elle était environnée, Mireille se développait comme une belle fleur. Chaque jour faisait apparaître en elle un charme de plus. Après son sourire qui éclaira tous les fronts, ce fut son enfantin balbutiement, puis ses premiers pas, sur le tapis du salon, où son père et sa mère s'étaient agenouillés pour lui mieux tendre les bras. Bientôt elle courut toute seule dans le jardin, en gazouillant ainsi qu'une hirondelle.

Elle avait une façon si exquise de dire : Maman ! que la jeune comtesse la saisissait alors dans ses bras et l'embrassait avec une exubérance folle, qui effrayait parfois l'enfant, en lui disant :

— O chérie ! Si jamais tu m'étais enlevée !...

Et un jour que son mari l'entendit :

— Que vas-tu penser là, Marie ?... lui dit-il avec reproche.

Elle eut ce cri involontaire qu'elle racheta ensuite par un regard de regret :

— Je mourrais de sa mort !

Il eut aussi un effroi dans les yeux en la considérant, et voulant tourner la chose en plaisanterie :

— Heureusement que la mignonne ne tient pas du tout à nous quitter, fit-il en les entraînant vers le jardin.

Mais son rire qu'il voulait rendre joyeux sonnait faux, et, pour la première fois depuis son mariage, il se sentit mordu au cœur par le plus douloureux des pressentiments.

Toute la soirée il s'en ressentit ; sa nuit surtout fut peuplée de cauchemars. Il rêva de précipices sans fond où disparaissaient sa fille d'abord, sa femme ensuite ; puis d'une vague immense qui les enlevait sous ses yeux, sans qu'il pût porter secours.

Il se réveilla le cœur endolori et les membres las. Il vit Marie paisiblement endormie sous le rayon matinal traversant l'étoile du volet ; il entendit le souffle régulier de Mireille dans la chambre voisine, et il se rit de ses vaines frayeurs. Il devait s'en souvenir plus tard.

CHAPITRE V

LES MALHEURS VOLENT PAR TROUPES

Le printemps était revenu et avec lui les joyeux papillons dont les ailes de pourpre et d'or rayonnaient dans l'azur infini du ciel !

Mireille allait avoir trois ans. C'était une adorable enfant avec ses yeux noirs et ses cheveux d'or bruni. Elle chantait et riait tout le jour, ainsi qu'un doux oiseau qui s'est enfin échappé du nid.

— Comme elle te ressemble, Roger ! s'écriait parfois Marie, lorsque le père venait vers elle sa fille entre les bras.

— Elle a aussi quelque chose de toi, lui disait-il, ta bouche si fraîche et si riieuse.

— Peut-être. Mais comme la ressemblance existe surtout dans les yeux, c'est toi qu'elle rappelle n'est-ce pas, maman ?

— Oui, répondait l'aïeule en contemplant l'enfant devenue son petit bonheur, je crois revoir Roger à trois ans, quand son père fit faire sa miniature par un artiste d'un grand talent. Je me souviendrai toujours de ma joie en trouvant ce petit chef-d'œuvre sous ma serviette, le soir de ma fête. Et lorsque Mireille a cette robe blanche brodée qui lui découvre le cou et les bras, elle me donne la complète illusion de ce temps lointain.

Et la miniature était comparée à la petite fille, et chacun s'extasiait sur la parfaite ressemblance.

— Nous ferons poser Mireille, si vous le voulez, mère ? et nous aurons ainsi son portrait.

Et c'étaient de beaux projets sur l'enfant bien-aimée que l'on voyait déjà fillette, puis jeune fille.

Oh ! ne me l'enlevez pas encore ! faisait la vieille dame tout attristée. Qu'elle reste longtemps, bien longtemps petite, elle est plus à moi ainsi.

Comme si elle eût compris la tendresse infinie de sa grand-mère, Mireille venait se blottir entre ses bras, écoutant, très intéressée, les histoires d'oiseaux et de fleurs qu'elle savait si bien lui raconter.

* * *

La petite fille jouait dans la charmille par un beau soleil de mai, sous les regards bienveillants et attentifs de la comtesse Mathilde. Roger et sa femme étaient allés à Bayonne, afin d'assister au départ d'amis qui s'embarquaient pour le Brésil.

Le temps était splendide ; une légère brise apportait sous l'ombrage les parfums des fleurs dont ce mois était le triomphe ; de vifs rayons d'or traversaient le léger feuillage, faisant régner sous le berceau la chaleur et la gaieté. Rien ne pouvait faire présager le terrible drame qui allait se jouer au bord de ce Gave roulant avec fracas sur les cailloux de son lit ses flots gonflés par des pluies d'orage.

La bonne de Mireille vint soudain avertir la vieille dame qu'une visiteuse l'attendait au salon.

— C'est pour une bonne œuvre, Madame la comtesse.

— Veillez sur l'enfant, Suzanne, je vais recevoir cette personne.

Mais à peine sa maîtresse fut-elle disparue, que cette fille, voyant Mireille très occupée à bercer sa poupée, courut au potager où travaillait Bernard, son fiancé. Lorsqu'elle revint, la petite fille n'était plus sous sa charmille.

Suzanne ne s'en inquiéta pas tout d'abord, elle sortit dans le jardin et l'appela ; mais rien ne répondit à sa voix. Alors la frayeur la fit instinctivement se diriger vers le parc, où coulait le Gave, dont les eaux jaunâtres atteignaient presque les rives constellées de fleurs.

Les premiers objets qu'elle distingua près de la rivière lui firent pousser un cri d'horreur.

— Mon Dieu ! pitié !... s'écria-t-elle en élevant ses mains suppliantes vers le ciel.

Le petit papier de l'enfant se voyait dans l'herbe à demi plein de fleurs, et son grand chapeau était accroché à un saule se penchant sur les flots.

Ce fut à ce moment qu'arriva l'aïeule.

— Pourquoi avez-vous quitté la charmille sous cette chaleur ? fit-elle un peu sèchement.

Puis, remarquant l'air égaré de Suzanne :

— Qu'avez-vous ? balbutia-t-elle. Où est Mireille ?

Alors elle vit aussi la petite corbeille et le chapeau.

— Ah ! malheureuse !... Vous l'avez laissée jouer sur le bord de la rivière et elle s'est...

Elle n'osa prononcer le mot effrayant.

— Non, non, Madame, cela n'est pas ! Mireille a dû se cacher comme elle le fait souvent.

— Cherchez-la donc ! dit la comtesse, un peu rassurée.

Elle-même s'unit aux recherches avec Bernard et des domestiques accourus à leurs cris. Mais ce fut en vain qu'ils parcoururent les jardins et le parc, ce fut en vain qu'ils l'appelèrent désespérément, l'écho seul répondit à leurs voix. Ils revinrent, affolés, au point du départ, où le grand chapeau s'agitant à la brise confirma leurs premiers doutes. L'enfant avait dû se pencher pour cueillir une fleur, et elle avait disparu dans l'eau tourbillonnante.

Et comme pour leur en donner une assurance plus grande encore, un bel iris à demi brisé pendait tristement sur la rive.

Sous la douleur immense qu'elle ressentit par cette mort affreuse de la bien-aimée, sous l'effrayante perspective du retour de ses enfants sans qu'elle pût jeter en leurs bras cette fille tant chérie et confiée à ses soins, Mme de Peilrac porta les mains à son cœur où tout le sang affluait, puis à sa tête où il bondissait ensuite en la rendant presque aveugle, et elle s'affaissa comme une masse à la place foulée pour la dernière fois par les petits pieds de Mireille.

Quand les domestiques la relevèrent, ils s'aperçurent avec terreur qu'elle avait cessé de vivre.

Ils se hâtèrent de la transporter au château, et, voulant douter encore, deux d'entre eux allèrent chercher le prêtre et le médecin. Lorsqu'ils arrivèrent, le second ne put que confirmer la mort, et le premier bénit d'une main tremblante celle qui, par sa vie toute de foi et de charité, pouvait se présenter sans crainte devant Dieu.

— La comtesse a encore communiqué ce matin, disait l'abbé Coural au Dr Queltin.

C'était la deuxième fois que le vieux prêtre venait donner la bénédiction suprême à des morts arrivées presque subitement, mais jamais comme en ce jour son bouleversement ne fut aussi grand. Cette chute foudroyante et mortelle, cette disparition de l'enfant dans l'eau muette, qui ne laisserait peut-être jamais dévoiler son secret, cette absence des parents, tout ajoutait à la désolation présente.

— Je vais attendre le retour de ces pauvres enfants, mon cher docteur, dit M. Coural.

— Je reste avec vous, Monsieur le Curé, ils n'auront pas trop de sympathies autour d'eux ; puis je crains tout pour la comtesse Marie.

— Non, non, Dieu aura pitié. Le malheur est bien assez immense !

— Cette maladie de cœur que je crois enrayée peut très bien se réveiller, répondit le médecin d'une voix inquiète. Il suffit du moindre choc, et celui-ci est si épouvantable !

Quand la voiture qui ramenait le jeune couple joyeux au château s'arrêta devant le perron, le pasteur s'y présenta les mains tendues.

— Quelle bonne surprise, Monsieur le Curé ! s'écria Roger.

Mais, devant son air grave, il tressaillit soudain.

— Ma mère ?... balbutia-t-il, en voyant le Dr Queltin venir aussi à lui dans le hall où ils s'étaient arrêtés.

— Du courage, mes pauvres amis ! dit le bon prêtre. Dieu vous soutiendra dans l'épreuve effrayante qui vous atteint !

— Ah ! elle est morte !...

Et, entourant sa femme de ses bras, le comte pleura à grands sanglots. Marie mêla ses larmes aux siennes, cherchant à le consoler.

Les deux hommes se regardèrent, épouvantés de l'aveu terrible encore à faire.

— Allons la voir ! dit soudain Roger.

Et, l'air égaré, il se dirigea vers la porte.

— Attendez encore un instant, dit M. Queltin.

La comtesse se leva aussi, et, regardant autour d'elle :

— Où donc est Mireille ? fit-elle. Comment n'est elle pas déjà près de nous ?

M. Coural alla aux deux malheureux jeunes gens qui perdaient à la fois une mère et une fille, et réunissant leurs mains aux siennes :

— Du courage ! De la résignation !... dit-il.

— Ah ! c'est ma fille qui est morte !... s'écria Marie, les yeux agrandis par une douleur folle.

Et elle tomba lourdement sur le tapis.

Ils s'empressèrent autour d'elle ; le comte lui-même oublia tout pour ne songer qu'à cette femme bien aimée qui gisait comme morte sur le canapé où ils l'avaient étendue.

Alors, profitant de ce que le docteur prodiguait ses soins à la malade, l'abbé Coural, avec des ménagements infinis, apprit la vérité au pauvre père. Il s'effondra aussi sur un fauteuil, en faisant entendre des plaintes déchirantes. Mais à la vue de Marie, sortie enfin de sa syncope, il bondit de son siège, la prit dans ses bras en s'écriant avec désespoir :

— Marie ! Marie, nous restons seuls !...

Et ce fut lui qui eut le courage de lui faire la douloureuse confidence.

Comment ce cœur endolori n'éclata-t-il pas en ce moment terrible ? Le docteur, la main posée sur cette poitrine palpitante, attendait, anxieux. La jeune comtesse se dressa avec une telle force qu'elle faillit renverser M. Queltin. Puis, l'air tragique, les yeux sans larmes :

— Je veux ma fille ! Je la veux, morte ou vivante !

— Je te la rendrai, je te le jure ! s'écria le comte d'un accent navrant, en pressant ses mains glacées.

Elle regarda, farouche, puis, avec un cri de biche

blessée, elle tomba dans une nouvelle syncope qui l'enleva pour un instant aux souffrances atroces de l'heure présente.

Ses femmes l'emportèrent, pendant que le malheureux Roger allait pleurer au pied du lit de sa mère.

.....

Quelle nuit passa le comte entre sa mère morte et sa femme mourante ! Car le choc avait été trop violent et elle gisait sur sa couche, les yeux égarés, proférant des mots sans suite, une fièvre ardente lui donnant un délire effrayant.

Mme de Peilrac conservait dans la mort cet air affolé qu'elle avait à la dernière minute, lorsqu'elle regardait s'enfuir cette eau glauque qui emportait sans doute le corps de la tant aimée. Le calme n'était pas revenu sur ses traits convulsés, ils gardaient un masque tragique qu'on ne pouvait voir sans effroi.

Dès le petit matin, M. de Peilrac fit draguer toute la partie du Gave qui passait dans sa propriété ; il voulait revoir le corps de son enfant, il l'avait juré à sa femme, cela serait pour tous deux une triste consolation. Ils pourraient au moins fleurir le mausolée où reposait leur chérie, ils viendraient lui dire de prier pour eux. Elle n'avait pas besoin de prières ; elle était partie pour la patrie céleste avec ses ailes d'ange, c'était sur eux, si désespérés, qu'elle devait veiller maintenant. Mais, vers le soir, les hommes chargés de ce soin revinrent la tête basse : vaines avaient été leurs recherches.

Cette perspective de laisser le corps de sa Mireille à la merci des flots rendit plus grand encore le désespoir du père.

— Il faudra recommencer demain, dit-il, et aller jusqu'à la mer ; nous ne reculerons que devant elle, c'est-à-dire devant l'impossible.

Comment le comte supporta-t-il cette seconde veillée funèbre ? Cela sembla miraculeux aux nombreux amis qui étaient venus se joindre à lui pour rendre ce dernier devoir à la comtesse Mathilde. En vain voulurent-ils le forcer à prendre un peu de repos, il résista à toutes les instances et ne quitta la chambre où sa mère dormait son dernier sommeil terrestre, au milieu des fleurs et des lumières, que pour celle où sa femme se tordait dans la douleur, avec des plaintes de petit enfant.

Le Dr Queltin s'était établi au château ; il ne voulait pas abandonner sa malade une minute.

— Eh bien, docteur ?... interrogeait Roger, navrant à voir avec sa figure ravagée, ses yeux caves et rougis, sa parole brève.

— Je ne puis encore me prononcer catégoriquement, mon cher comte ; mais le cas ne me semble pas désespéré, et je préfère cette fièvre qui enlève toutes pensées à la comtesse. Je redoute tant que le cœur ne s'attaque trop profondément ! De ce côté, du moins, je ne crains rien en ce moment.

Et le jeune homme le quitta, un peu plus rassuré, pour s'occuper de la triste cérémonie de la mise en bière.

— O mère ! s'écriait-il en embrassant le visage glacé qui allait disparaître sous le blanc linceul, ô mère ! tu vas la revoir, et nous, nous malheureux, nous ne la reverrons plus jamais, jamais !...

— En ce monde, mon fils, prononça l'abbé Coural d'une voix grave, mais vous la retrouverez un jour dans la patrie où il n'y aura plus ni pleurs ni chagrin. C'est pourquoi vous ne devez pas vous laisser aller au désespoir comme ceux qui n'ont pas d'espérance ; l'aurore éternelle se lèvera aussi pour vous, et vous y rejoindrez tous ceux que vous avez aimés.

Ces paroles émues firent pleurer Roger. Et, plus résigné, il laissa s'achever le pénible travail.

Bientôt, à travers les chemins bordés de fleurs, le char dans lequel reposait celle que l'on nommait la bonne comtesse s'en allait jusqu'au petit cimetière, où, parmi les tertres verdoyants, s'élevait la chapelle qui renfermait tous les Peilrac. Le cortège était nombreux ; il se composait des amis, des villageois et aussi des pauvres déshérités dont sa charité avait adouci le sort.

Après avoir récité les dernières prières d'une voix émue où passaient des pleurs, l'abbé Coural s'écria :

— Paix à cette âme, elle va au Seigneur, car elle a passé en faisant le bien.

Le Dr Queltin put rassurer plus complètement le comte au retour du cimetière.

— Ma malade est plus calme, dit-il ; le cœur bat toujours un peu irrégulièrement, mais, avec des ménagements, des soins extrêmes, nous pourrions conjurer le danger immédiat.

— Merci, docteur !...

Et la main de M. de Peilrac serrait à la briser celle du praticien.

Il avait bien besoin de ce réconfort, le père infortuné !

Les funèbres dragueurs étaient revenus à jamais déçus. La rivière avait été fouillée sans aucun résultat. Le corps léger de l'enfant avait dû être porté par le courant jusqu'à l'océan.

Marie recouvra la faculté de reconnaître ceux qui l'entouraient, mais ce retour à la vie lui permit de concevoir toute l'immensité de sa perte. Lorsque ses yeux eurent une lueur d'intelligence, elle les fixa, pleins de prières, sur ceux de son mari. A cette muette interrogation, Roger ne put que s'agenouiller au chevet de ce lit, où sa bien-aimée allait encore souffrir. Il prit la main fine qui pendait, lassée, sur les couvertures, la baisa, puis la plaça ensuite sur ses yeux humides.

— Alors tu ne l'as pas retrouvée ? murmura-t-elle. Jamais, je ne reverrai ma Mireille ?...

— Pardon, pardon, Marie ! balbutia-t-il. J'ai fait l'impossible, crois-le !...

— Pauvre ami ! Te pardonner !... Quand tu souffres autant que moi !

Et de longs sanglots sans larmes ébranlèrent tout son être.

— Si elle ne peut pleurer, dit tout bas le docteur, a crise sera terrible !

Le comte se releva et posa la frêle tête blonde sur sa poitrine, où son cœur battait se rompre.

— Ah ! chère, chère femme ! Pleurons ensemble, souffrons ensemble, nous serons moins malheureux et plus forts.

Et les pleurs perlèrent de ces yeux hagards, ils coulèrent, abondants et pressés, évitant à la pauvre désolée une crise qui pouvait la briser.

— Oh ! murmurait-elle, ne pas seulement savoir où s'est arrêté son corps ! Ce corps si beau qui était ma fierté ! N'avoir pu revoir ces grands yeux si doux, cette bouche rose qui me disait si tendrement : "Je t'aime !" C'est cela qui me déchire, mon Roger, c'est cette pensée affolante de savoir ma chérie sous l'eau froide qui fera à jamais mon désespoir !

Comment répondre à ces plaintes déchirantes sinon par des larmes !

Une potion calmante lui procura quelques heures de sommeil.

Le mieux se maintint, et la jeune comtesse put se lever ; mais elle était d'une pâleur et d'une maigreur à effrayer, dans ses vêtements de laine noire. Lorsqu'elle sortit au bras de son mari, ce fut pour se diriger vers le parc. En vain le comte voulut s'y opposer.

— Je veux voir les lieux témoins des derniers jeux de ma fille, dit-elle ; cette eau qui me l'a prise me rendra peut-être son image.

Et, penchée sur les flots calmés, elle les regardait de tous ses grands yeux fiévreux. Ils ne lui renvoyaient qu'un visage navré qui était le sien.

Chaque jour elle revint s'asseoir sous le saule, près de la croix en marbre blanc que le père y avait fait dresser.

(à suivre)

LA VÉRITÉ SORT DE LA BOUCHE DES ENFANTS

L'INSTITUTEUR.— Voyons, Philippe, je viens de vous expliquer comment est fabriqué un couteau. Dites-moi maintenant quelle est la partie la plus importante du couteau ?

PHILIPPE.— Heuh !... heuh !...

L'INSTITUTEUR.— Je vais vous aider. Rappelez-vous la partie dont se sert le plus souvent votre père !...

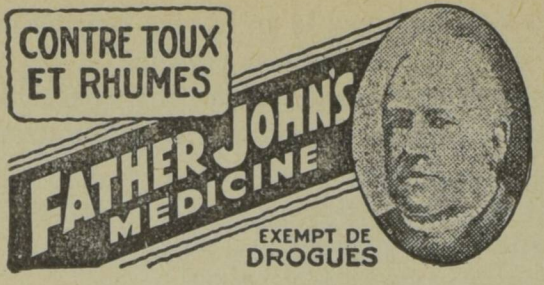
PHILIPPE.— C'est le tire-bouchon !...

COURAGE ET SANG-FROID

En 1788, la Bretagne était agitée par des troubles incessants. A Quimper, le comte de Botherel tenta vainement d'apaiser une sédition populaire.

Un paysan venait de lui jeter violemment son bonnet de laine à la figure.

"Vous allez vous enrhummer, mon ami !" dit M. de Botherel avec calme. Et, ramassant le bonnet, il le tendit à son propriétaire.



Ce remède de famille sûr est exempt d'alcool et de toute drogue dangereuse.

Father John's Medicine libère des rhumes opiniâtres et des toux enracinées parce qu'il refait les forces. Il contient les éléments vitaux requis pour enrichir le sang, pour aider à former des tissus et donner au corps une nourriture abondante et facilement digestible.

Films à développer

Si vous voulez avoir un fini parfait, très clair et peu couteux, faites développer vos films chez :

J.-S. GASTONGUAY
PHOTOGRAPHE

ST-JOSEPH - Comté BEAUCE

J'ai aussi toujours en mains toutes les marques de films, aussi Kodacks Eastman.

Attention toute spéciale aux commandes par la poste.

TEL. 2-6636

Boulangerie Modèle

Hethrington

Toutes variétés de produits de boulangerie tels que Pain, Biscuits, etc. Pâtisseries de haute qualité, délivrées chaque jour dans toutes les parties de la ville.

Demandez nos biscuits "SODAS"

364, rue St-Jean, :: QUEBEC

\$15,000.00 EN PRIX

- 1er prix : L'auto d'un millionnaire \$11,500.00
 - 2me prix : \$2,000.00 en argent
 - 3me prix : 1,000.00 en argent
 - 4me prix : 500.00 en argent
 - 5me prix : 100.00 en argent
- Achetez des billets ! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au

REFUGE DON-BOSCO :

Prix des billets :

1 pour	\$ 0.25
10 pour	1.00
100 pour	5.00
600 pour	25.00
3,000 pour	100.00
25,000 pour	500.00

Ecrivez à l'abbé G. Philippon, ptre, directeur, ou téléphonez 2-6821, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

CRISES

arrêtées de façon permanente par le remède Trench contre Epilepsie et Crises. Simple traitement à domicile. Plus

de 35 années de succès. Des milliers de témoignages de toutes les parties du monde. Faites venir la brochure gratuite donnant détails complets.

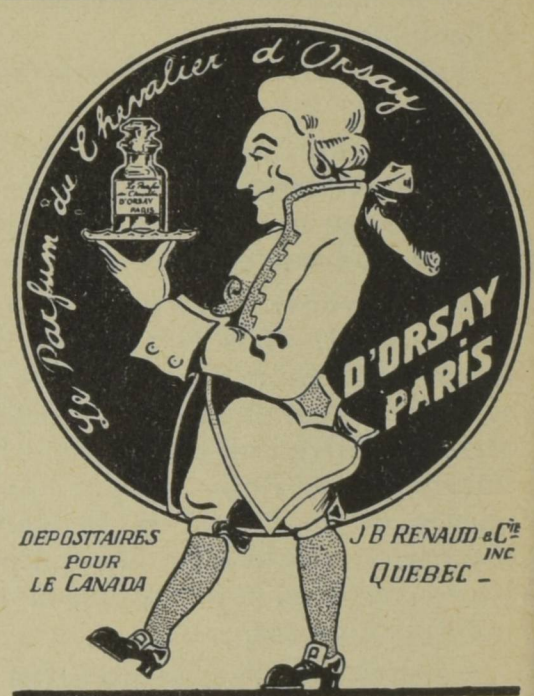
Ecrivez tout de suite à :
TRENCH'S REMEDIES LIMITED
2407 St. James' Chambers, 79 Adelaide est
(Découpez ceci) Toronto, Canada.

Nos lecteurs nous rendraient un appréciable service en mentionnant "L'Apôtre" lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

" VANDERHOOF'S CERATE "

CE QU'IL Y A DE MIEUX CONTRE LE RHUME, LA GRIPPE, LES DOULEURS ET PLAIES.

Tenez toujours le "Vanderhoof's Cerate" à la maison—alors, pas d'inquiétude pour le rhume, l'influenza, le mal de dos, le lumbago, la névralgie ou le mal de gorge. Appliquez simplement le "Vanderhoof's Cerate", tel que prescrit. Soulagement instantané. La douleur cesse. Le mal disparaît. Plusieurs médecins tiennent toujours dans leurs troussees le "Vanderhoof's Cerate", pour combattre la pneumonie et l'influenza. Des milliers de familles emploient ce Cerate effectif, pour éviter des indispositions graves, avant que la maladie se déclare. Demandez le "Vanderhoof's Cerate" à votre pharmacien, ou envoyez \$1.25., prix d'un gros paquet, à Vanderhoof and Co., Limited, Cacier 32 Windsor, Ont.



EN VENTE dans les meilleures pharmacies et magasins à rayons

Abonnez-vous à " L'ACTION CATHOLIQUE "